

Auprès des employées professionnelles de l'Etat

Le harcèlement sexuel est fréquent

par Ghislaine RHEAULT

Une forte proportion des femmes professionnelles à l'emploi du gouvernement du Québec sont victimes de harcèlement sexuel dans l'exercice de leur travail, comme en fait foi une enquête menée auprès de ses membres par le Syndicat des professionnels du gouvernement (SPGQ).

D'après cette enquête menée en 1979 et non divulguée jusqu'ici, 2,5 pour 100 des femmes professionnelles avaient été victimes d'agressions sexuelles, 23,6 pour 100 avaient subi des contacts physiques non désirés et 25,8 pour 100 des agressions verbales à caractère sexuel.

L'enquête faisait partie d'une

étude globale des conditions de travail des membres du syndicat à cette époque et était destinée à servir les objectifs de la négociation. Mais les quelques questions touchant le harcèlement sexuel ont donné lieu à des révélations troublantes.

En témoignant, hier, devant la commission parlementaire de la

Justice, qui reçoit des recommandations touchant la charte des droits et libertés, le syndicat a dévoilé ces données.

Interrogée plus tard, la responsable du Comité des femmes au SPGQ à l'époque où a été administré le questionnaire, Mme Suzanne Leduc, a fourni des pré-

visions sur l'échantillon. En 1979, quelque 9,000 femmes faisaient partie du syndicat. Or, le taux de réponse des professionnelles à l'enquête avait dépassé 25 pour 100 et fournissait un échantillon plus que respectable. Le caractère percutant de ces données avait suggéré alors au Comité des femmes du syndicat de pousser plus loin l'enquête.

Mais, depuis, on n'a pu réaliser cet objectif.

Le mémoire soumis hier par le syndicat décrit les conséquences du harcèlement sexuel et du chantage dont les victimes peuvent fai-

Voir A-2, HARCELEMENT

□ autre texte en page A-3

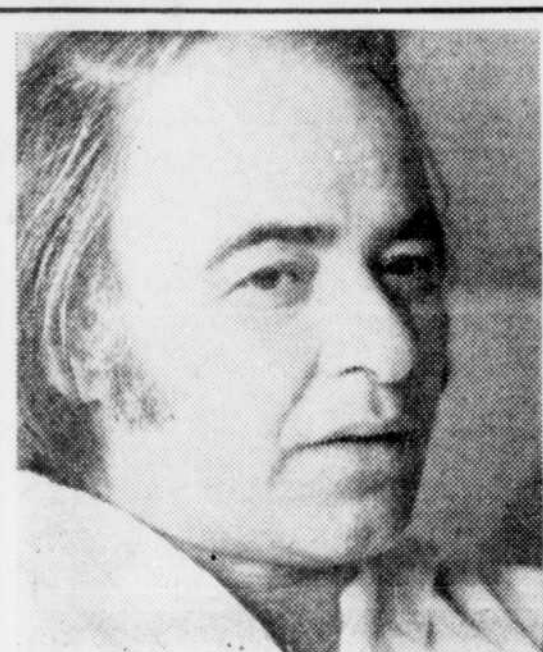
AUJOURD'HUI

Construction: le vote mis en péril

page A-3

Villa Manrèse sera démolie

page A-3



Reconnu coupable, Norbert Rodrigue paiera \$1,000

page A-10

Tommy John donne du mal aux Dodgers

pages C-1 et C-2

Remparts: vers un déficit de \$100,000

page C-5

Lutte à trois à Boischatel

page A-8

Avez-vous vraiment réussi dans la vie?

MONTREAL (PC) — Vous croyez avoir réussi parce que vous occupez un emploi permanent, que vous roulez dans une grosse voiture américaine et que vous pouvez permettre à votre épouse de se consacrer uniquement aux soins de vos enfants? Tel n'est peut-être pas le cas.

L'économiste Kristin Shannon affirme qu'un nouvel assortiment de statuts sociaux ont remplacé les symboles conventionnels de la réussite.

Présidente du Canadian Trade Report, Mme Shannon a affirmé que les recherches réalisées au nom de clients tels la Banque Royale et Imasco ont permis de mettre au jour les "10 symboles" les plus importants de l'heure en regard au statut social.

— Une voiture diesel ou, encore mieux, pas de voiture familiale. "Ne pas avoir besoin d'une voiture signifie que vous vivez au centre-ville dans un condominium ou dans une maison de ville rénovée. Vous pouvez marcher, jogger ou vous rendre au travail à bicyclette." Si vous avez besoin d'une voiture, veillez à ce qu'elle soit fournie par votre employeur ou, dans le pire des cas, acceptez l'achat d'un véhicule à quatre roues motrices ou d'une moto utilisable par les deux conjoints.

Voir A-2, RÉUSSITE



Les secouristes ont eu fort à faire pour sortir le blessé de la cabine de la grue, à une soixantaine de pieds du sol.

Un débardeur a une jambe coupée par un câble

par Michel TRUCHON

Un débardeur de Québec a connu un sort affreux hier quand il a eu la jambe coupée par un câble, dans la cabine d'une grue mécanique au quai 54 sur les bords de Beauport.

L'accident est survenu vers 10h30 alors que l'homme était affairé à monter des pièces de rechange dans la grue.

Selon l'enquête menée par la police des ports nationaux, les débardeurs avaient enroulé l'extrémité d'un câble autour de l'axe du moteur de la machine pour pouvoir haler les pièces les plus lourdes.

L'un des deux hommes a eu le pied coincé dans une boucle du câble et a été attiré vers l'axe du moteur. Avant que son compagnon ait eu le temps d'arrêter l'engin, il a eu la jambe droite presque complètement sectionnée en bas du genou.

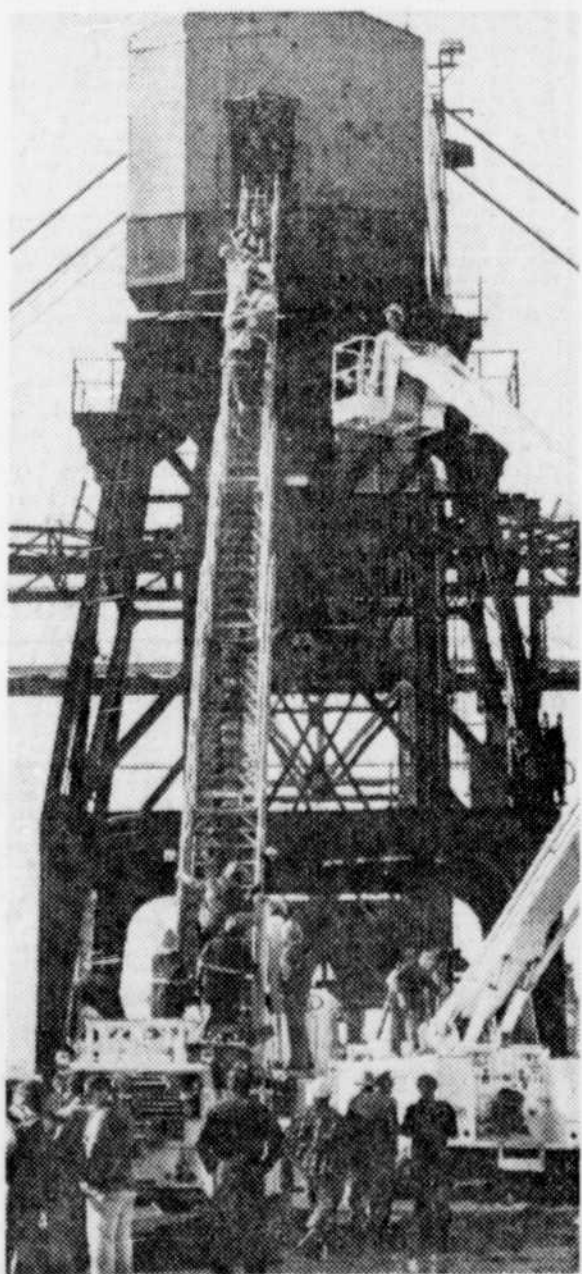
Médecins et pompiers

Le blessé a été identifié comme Gaston Pichette, 48 ans, du 148 de la rue Giguère à Québec. La grue où s'est produit l'accident est la propriété de la compagnie Arrimages du Saint-Laurent.

L'alerte fut immédiatement donnée et une équipe de Télé-Médec arriva sur les lieux. Deux médecins, les docteurs Suzanne Daigle et Michel Robitaille ainsi qu'un technicien médical d'urgence, Richard Michaud, se portèrent au secours de M. Pichette, dans la cabine de la grue à une soixantaine de pieds dans les airs.

Ils lui prodiguèrent les premiers soins, enrayant l'hémorragie. Etant donné la hauteur de la cabine et l'état du blessé, les pompiers furent appelés en renfort pour le descendre.

Voir A-2, DÉBARDEUR



Les pompiers ont dressé une grande échelle et la "girafe" pour être en mesure de descendre la civière.

Hausse des tarifs Hydro: 16.7%

par Michel DAVID

Les 2,400,000 foyers québécois abonnés au service d'Hydro-Québec paieront 16,7 pour 100 de plus en 1982 pour leur électricité.

C'est ce qu'a annoncé ce matin le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime. A toutes fins utiles, le gouvernement s'est donc entièrement rendu aux demandes d'augmentation des tarifs soumis par la société d'État, le mois dernier.

En fait, comme l'avait réclamé le président d'Hydro, Joseph Bourbeau, devant la commission parlementaire de l'Énergie et des Ressources, le 29 septembre, c'est une hausse globale de 16,3 pour 100 des tarifs d'électricité qui a été consentie à l'entreprise. Toutefois, ces augmentations substantielles seront réparties différemment, de manière à imposer un fardeau financier moins lourd à l'utilisateur domestique.

Ainsi, alors qu'Hydro-Québec voulait voir portée à 17,5 pour 100 la hausse du tarif domestique, le gouvernement l'a autorisé à n'exiger qu'une augmentation de 16,7 pour 100. De plus, la demande de la société d'État visant à imposer un tarif plus élevé pour le chauffage de l'eau potable, par le biais d'une diminution de 900 à 600 kilowattheures du seuil auquel le taux minimal est exigible, a été refusée par le gouvernement du Québec. Comme actuellement, les consommateurs privés bénéficieraient donc d'un taux plus bas pour leurs 900 premiers kilowattheures mensuels.

Dans le cas de l'abonné privé, les hausses se répartiront comme suit: pour les premiers 900 kilowattheures: 13 pour 100; pour les 1,100 suivants 16,9 pour 100; enfin, pour l'excédent de 2,000 kilowattheures par mois, la hausse sera de 18 pour 100. Ce qui affectera de toute évidence les gros consommateurs d'électricité, notamment ceux qui utilisent cette forme d'énergie pour chauffer leurs habitations.

Si le gouvernement a décidé d'alléger la part des consommateurs ordinaires, il a par contre fait reporter ces diminutions de hausses sur les abonnés commerciaux. Règle générale, toutes les

catégories d'entreprises et de commerces desservis par Hydro-Québec encaisseront en effet des augmentations supérieures à celles qu'avait demandées le monopole québécois de l'électricité.

L'ancien "refuge de nuit" rouvert

par Jean MARTEL

L'ancien "refuge de nuit" de Québec, fermé en 1977, ouvrira ses portes de nouveau au printemps prochain. Il portera le nom de Maison de Lauberivière. Telle est la nouvelle qu'a communiquée aujourd'hui Mgr Louis-Albert Vachon, archevêque de Québec.

La Maison de Lauberivière sera située dans le même édifice que le "refuge", au 1134 de la rue Saint-Vallier est, à quelques pas de l'Hôtel-Dieu, dans le cœur du Vieux-Québec.

Elle accueillera les sans-abri et les personnes en difficulté de la région. Au début, la clientèle sera exclusivement masculine; peut-être plus tard recevra-t-elle des femmes.

Fait à signaler, ce projet d'ouvrir une maison d'hébergement pour hommes sera réalisé grâce à la collaboration de 26 communautés religieuses féminines et masculines de la région de Québec. Ce sont ces communautés qui verseront la somme de \$1,200,000 nécessaire à la restauration de l'édifice.

Quant au diocèse de Québec, il fournira \$25,000. D'ailleurs, Mgr Vachon a insisté sur le fait que ce projet jouissait de l'appui entier du diocèse.

De son côté, le président de la corporation de la Maison de Lauberivière, le père Evariste Lessard, a fait remarquer qu'il s'agissait là d'un projet d'Eglise: "C'est l'Eglise de Québec, a-t-il précisé, qui prend en charge les plus démunis de la société."

La corporation a acquis l'édifice de l'ancien refuge de la part de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean de Dieu. Pendant 30 ans, cet ordre religieux a nourri et logé les sans-abri et a soulagé la détresse. Mais, en 1977, il a dû abandonner l'œuvre à cause de l'insuffisance des ressources. Cependant, c'est un frère de l'Ordre, le frère Raymond Tremblay, qui dirigera la nouvelle Maison de Lauberivière.

Voir A-2, REFUGE



Mgr Louis-Albert VACHON

sommaire

Annonces classées	D-9 à D-19
Arts et spectacles	D-5 à D-8
Bandes dessinées	D-16
Bridge	D-15
Carrières et professions	B-11
Décès	D-21
Economie-finances	B-5 à B-8
Editorial	A-4
Feuilleton	D-5
Horoscope	D-14
Information régionale	A-7 à A-9
Monde	C-12, D-1 à D-4 et D-19 à D-22
Mots croisés	D-13
Où aller à Québec	D-8
Page des lecteurs	A-6
Page documentaire	A-5
Patron	D-14
Pierre Champagne	A-11
Sport	C-1 à C-9
Télévision	D-5

météo

Ennuagement graduel à Québec et dans l'Est; maximum de 6. Demain, nuageux avec possibilité d'averses dans l'Est.

détails, page D-17



Ces deux édifices de la rue Saint-Vallier constitueront la Maison de Lauberivière pour les sans-abri et les hommes en difficulté.

REFUGE

(Suite de la première page)

La plupart des tâches et fonctions du personnel de la maison seront accomplies par des personnes bénévoles. Seules quelques-unes seront rémunérées. D'autre part, la corporation compte aussi sur les dons en argent ou en nature que la population voudrait faire pour combler le budget de fonctionnement établi à \$300,000 par année.

La Maison de Lauberivière pourra héberger 45 personnes pour la nuit. L'objectif de l'oeuvre est de constituer un service d'hébergement à long terme (de 1 à 3 mois) pour 22 personnes et un service à court terme (de 1 à

quelques jours) pour 23 personnes. Il y aura aussi un service de réhabilitation pour ceux qui feront un long séjour.

Pourquoi cette maison portera-t-elle le nom de Lauberivière?

Ce nom, qui évoque jeunesse, générosité et sacrifice, est celui du cinquième évêque de Québec, mort en 1740.

Mgr François-Louis Pourroy de Lauberivière a été emporté dans la tombe à l'âge de 29 ans, quelques jours après son arrivée à Québec. Pendant la traversée de l'Atlantique, il soigna des passagers atteints d'une "fièvre maligne". C'est ce mal qui aurait causé sa mort.

HARCÈLEMENT

(Suite de la première page)

re l'objet. "Les conséquences d'un refus dans un milieu de travail comme le nôtre sont des notations (processus d'évaluation) à la baisse avec plusieurs conséquences au niveau de la carrière et la recherche d'un autre poste (mutation), les

"agresseurs" restant en place."

Le Syndicat des professionnels réclame que la Charte des droits et libertés soit amendée pour que le harcèlement sexuel soit explicitement interdit et qu'il puisse être cause de plaintes à la Commission des droits de la personne.

Les Japonais créent la télécommunication du XXI^e siècle

TOKYO (AFP) — La compagnie nationale japonaise Nippon Telegraph and Telephone (NTT) a mis au point un projet de système de transmission d'informations très perfectionné (INS) que la presse appelle déjà le système de communications du XXI^e siècle.

Selon ce plan, tout le réseau de télécommunications sera unifié et "électronisé" de sorte que le téléphone, les systèmes de reproduction en facsimilé, de transmission de données et d'images pourront être utilisés facilement et à faible coût au bureau et à la maison.

La réunion de tous ces systèmes en un seul réseau rendra possible leur utilisation en simultané, c'est-à-dire que l'on pourra parler au téléphone et, en même temps, transmettre des données sous quelque forme que ce soit. L'utilisateur pourra parler, écouter, lire, écrire et voir tout à la fois.

RÉUSSITE

(Suite de la première page)

— Accès à des voyages illimités et exempts d'impôts. Par exemple des voyages organisés par votre employeur en Floride, en février.

— Une maison à chauffage solaire "ou indépendante d'Hydro-Québec".

— Un potager organique ou un "pourvoyeur d'aliments naturels" livrés de préférence à bicyclette.

— Une salle de séjour où, "aux côtés du poêle à bois", on retrouve des antiquités ou des meubles rénovés. On ne vous permet qu'un seul équipement pertinent à la haute technologie: par exemple une enregistreuse magnétoscopique.

— Tout ce qui est dû à votre esprit créateur rehausse votre prestige, tels les tapis faits main, les meubles artisanaux, etc.

— Tout ce qui est votre oeuvre.

— Un conjoint qui n'est pas qu'un compagnon et qui contribue un chèque de paye à chaque semaine.

— Un emploi qui vous permet de choisir vous-même les heures auxquelles vous désirez travailler.

— Des espadrilles ou, encore mieux, des patins à roulettes, ce qui prouvera que vous êtes en santé et pouvez contrôler votre bien-être physique et psychique.

Mme Shanon a également identifié trois "stratégies dominantes" uti-

lisées par les personnes désireuses de pallier à l'inflation actuelle qui atteint plus de 10 pour cent par année.

La première est en vogue depuis longtemps et semble devenir périmée, dit-elle. Elle consiste à dépenser immédiatement, plutôt que plus tard, tout ce que permet les revenus et le crédit d'une personne, quitte à rembourser le tout avec un dollar dévalué considérablement par l'inflation.

La seconde stratégie consiste à investir dans des objets tels les oeuvres d'art ou les timbres, pour protéger son pécule de l'inflation. Ces personnes occupent souvent un second emploi pour réussir à réaliser leurs investissements.

En troisième lieu, et c'est là le choix d'un nombre de plus en plus grand de personnes, il s'agit de nier toute efficacité aux systèmes économiques et politiques en place.

Les membres de ce troisième groupe vivent souvent en coopératives, en milieu urbain, alors que leurs homologues des centres ruraux se retirent sur des fermes et tentent de suffire eux-mêmes à leur alimentation.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30
Samedi 9h00 à 13h00

647-3233 RENSEIGNEMENTS 647-3394 REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

L'existence de l'école anglaise serait garantie

MONTREAL (d'après PC) — Un rapport du ministère de l'Éducation du Québec indique que le ministère envisage de garantir l'existence des écoles anglaises pour au moins cinq ans.

Ce rapport, distribué à quelques enseignants québécois choisis, prévoit toutefois une disparition éventuelle de l'école confessionnelle.

Il promet des "droits garantis de la population anglophone non seulement à l'éducation en anglais mais à des écoles anglaises, et des cartes territoriales garantiront cette même garantie de cinq ans de stabilité".

Micheline Paradis, une assistante du ministre de l'Éducation, Camille Laurin, déclarait hier que le rapport n'est qu'un document de travail et ne représente pas nécessairement les intentions du ministère dans son plan de restructuration.

Néanmoins, ce rapport confirme de l'Éducation prépare une révision en profondeur du système scolaire provincial. Des comités d'école locaux

aux pouvoirs élargis sont proposés et des commissions scolaires régionales non confessionnelles remplaceraient les commissions protestantes et catholiques.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Les cours étaient irréguliers à l'ouverture de la séance, ce jeudi matin, à la Bourse de Montréal.

Gulf fléchit de ¼ à \$18 ¼, CP Ltd. recule de ¼ à \$40 ¼ et Shell perd ¼ à \$21, tandis que Banque de Montréal grimpe de ¼ à \$26 ¼ et que Dome Pete demeure stable à \$11 ¼.

A Toronto

Les cours ont sensiblement régressé à l'ouverture d'une séance modérément active, ce jeudi matin, à la Bourse de Toronto.

Northern Telecom dégringole de ¾ à \$50, Mitel perd ¾ à \$35½, Canadian Pacific fléchit de ¾ à \$40, Numac Oil régresse de ¾ à \$31 et Ranger Oil baisse de ¼ à \$10½.

Wadds perdrait son poste à Londres

TORONTO (PC) — Le quotidien torontois Globe and Mail affirme que Jean Wadds, qui a bénéficié d'une des rares nominations faites par l'opérateur gouvernement conservateur de Joe Clark, perdra bientôt son poste de haut-commissaire du Canada à Londres.

Dans une dépêche provenant d'Ottawa, le journal précise que Mme Wadds sera remplacée par l'ex-ministre libéral Donald Jamieson. Ce dernier ne prendrait toutefois sa succession qu'après que le gouvernement britannique se sera prononcé sur le

rapatriement de la Constitution canadienne.

Ces derniers temps, Mme Wadds a consacré presque toutes ses énergies à mousser à Londres le programme Trudeau de rapatriement constitutionnel.

Des sources gouvernementales affirment que la nomination de M. Jamieson ne sera pas annoncée aussi longtemps que cette question ne sera pas réglée.

Cette nomination cadrerait bien avec la tradition établie.

DÉBARDEUR

(Suite de la première page)

Une dizaine de pompiers de la caserne numéro 10, sous les ordres du chef de district Jean-Paul Couture, se mettaient en route à 10h42. Quelques minutes plus tard, après avoir dressé une grande échelle, ils demandaient l'appui de la "girafe".

Cet équipement supplémentaire ne devait cependant pas être nécessaire, étant donné l'étroite marge de manoeuvre permise par l'énorme grue. Les sauveteurs furent forcés de

soutenir la civière à l'aide de deux gaffes et de la laisser glisser, lentement, le long des montants de la grande échelle.

A 11h15 le blessé était descendu et prenait place dans le véhicule de "Ambulances Beauport" qui le conduisit à l'hôpital.

L'enquête a été confiée au sergent Yvon Arsenault et aux agents André Boulet et René Garnier de la police des ports nationaux.



la Contemporaine®

de la collection Michel Robichaud

LA ROBE LIGNÉE MÉTALLIQUE

pour les sorties spéciales et les soirs de fête, la robe chemise en soie jacquard, finement lignée d'or et d'argent, épaules à empiècement volanté qui crée une ampleur avantageuse pour toutes les silhouettes, marine ou ivoire. \$255.



la maison

simons

place Ste-Foy... place de l'hôtel de ville.
maintenant... aux galeries de la capitale



la Contemporaine®

virevoltant, enveloppant

LE GRAND TABAR

ampleur, mouvement, pardessus-tout, le grand tabar, à draper, à enrouler ou simplement à laisser flotter dans le vent, jersey de laine, noir ou kaki. une exclusivité simons \$55.



la maison

simons

place Ste-Foy... place de l'hôtel de ville.
maintenant... aux galeries de la capitale

LOTO-SELECT

2-8-3-7

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mercredi)

1-9-6

Informations: 643-8990

Construction: le vote risque d'être perturbé

par Pierre PELCHAT

Les représentants syndicaux des 650 employés de l'Office de la construction du Québec (OCQ) se donnent jusqu'à vendredi de la semaine prochaine pour sortir de l'impasse les négociations pour le renouvellement de la convention collective échue depuis décembre 1980.

Le président du syndicat, M. Vincent Rancourt, a laissé entendre hier au SOLEIL qu'après cette date, les négociateurs syndicaux n'auront d'autre choix que de demander à leurs comités consultatifs d'entériner une décision prise par les syndicats de boycotter le vote d'allégeance des 90.000 travailleurs de la construction prévu du 4 au 8 novembre. Cette décision aurait comme effet d'empêcher la tenue du vote puisque la FTQ, la CSN et la CSD ont déjà fait savoir qu'elles ne franchiraient pas les lignes de piquetage.

Les syndicats membres de la section locale 57 de l'Union internationale des employés de bureau (FTQ) ont rejeté dans une proportion de 96 pour 100 les propositions patronales lors d'assemblées tenues en fin de semaine dernière et 99 pour 100 des membres présents se sont prononcés en faveur du boycottage du vote d'allégeance.

Dean

Devant les difficultés rencontrées à la table des négociations, des délégués syndicaux ont rencontré cette semaine l'adjoint parlementaire du ministre du Travail, M. Robert Dean, pour lui faire part des points en litige. Un conciliateur, M. Jean-Louis Duchesne, a été nommé la semaine dernière dans ce dossier.

M. Rancourt a expliqué que le désaccord entre les deux parties porte sur la sécurité d'emploi, les hausses salariales, le régime de retraite, les heures de travail et quelques autres points.

Selon le président du syndicat, l'employeur cherche à réduire la portée de la clause sur la sécurité d'emploi qui a été acquise lors de la grève de 1980. D'autre part, les offres salariales sont jugées insuffisantes. Pour la majorité des syndicats, l'OCQ propose un montant forfaitaire de 5 pour 100 et une augmentation de 5 pour 100 pour la première année.

L'objectif de l'office, a dit M. Rancourt, est d'apparier les salaires versés aux employés de l'OCQ avec ceux de la fonction publique. Ce qui a été confirmé par le porte-parole patronal, M. Richard Charland.

Quant au régime de retraite, la partie patronale veut se réserver l'exclusivité de gérer le régime. "Présentement, nous sommes copropriétaires du régime de retraite qui atteint \$21 millions. L'OCQ veut l'ad-

ministrer seul alors que dans le programme du PQ, on demande que les syndicats soient impliqués dans l'administration des régimes de retraite", a soutenu M. Rancourt.

D'autre part, l'employeur veut

abandonner son parc automobile qu'il met à la disposition des inspecteurs pour la remplacer par un système de remboursement au millage.

Marquage

L'annulation possible du vote

d'allégeance des travailleurs de la construction pourrait avoir des conséquences désastreuses pour les centrales syndicales impliquées dans la campagne d'adhésion en cours depuis le début d'octobre.

Plusieurs centaines de milliers de dollars ont été investis en publicité et en ressources pour inciter les travailleurs de la construction à se joindre à l'une ou l'autre des organisations ouvrières.

Villa Manrèse sera démolie

par Vianney DUCHESNE

La villa Manrèse, dont une partie de la construction remonte à 1844, sera démolie. En effet, acquise par le "Jardin Manrèse Inc.", elle cédera sa place à des logements en copropriété.

Le ministère des Affaires culturelles avait repoussé de nombreux projets depuis 1978 dans le but de tenter d'en assurer son avenir. Peine perdue. Les vandales ont réalisé ce que les promoteurs ne pouvaient faire, comme dans la plupart des maisons abandonnées.

En effet, l'une des membres de la firme "Jardin Manrèse Inc.", Mme Marie Chalifour, a confirmé au SOLEIL que la villa sera démolie. Le permis de démolition n'est pas encore émis, selon elle, mais il n'y aurait pas d'alternative.

"Il ne reste que les quatre murs, a-t-elle dit. Ce sont les voleurs qui ont tout démolé. Ils ont tout emporté et tout cassé. D'ailleurs, deux sont en prison. Elle ne peut servir à autre chose". Elle a expliqué que ce terrain, qui coûte \$6.50 le pied carré doit être utilisé.

A quoi? Pas à un parc, il y a déjà le parc des Braves juste à côté. A des habitations? On ne le saurait pas encore... de rétorquer Mme Chalifour.

Villa Manrèse, de son vrai nom Hamwood, remonte à 1844 bien que dès 1857 on a commencé à y apporter des modifications. Tout de même, les spécialistes du patrimoine considéraient que ses caractéristiques originales n'avaient pas été hypothéquées. Les pères Jésuites l'avaient achetée en 1921 pour en faire une maison de retraite où des milliers de Québécois sont allés méditer, dans le calme en plein milieu urbain.

Joint par téléphone, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a paru surpris d'apprendre que pour les promoteurs le sort de l'immeuble était réglé. Il ne savait même pas que des vandales y avaient causé des dommages aussi importants que ceux rapportés au SOLEIL par Mme Chalifour. Il ignorait aussi si un permis de démolition avait été émis.



Des logements en copropriété remplaceront Villa Manrèse.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Fonction publique

Programmes d'égalité des chances dénoncés

par Ghislaine RHEAULT

Les programmes d'égalité des chances dans la fonction publique ont été jugés sévèrement hier par le Syndicat de professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) qui témoignait devant la commission parlementaire de la Justice pour proposer

des amendements à la charte des droits et libertés de la personne.

Le syndicat a rappelé que dans ses propres rangs, (les professionnels) on ne compte que 15 pour 100 de femmes ce qui n'empêche pas que 30 pour 100 des femmes du SPGQ se retrouvent dans les échelles salariales

les plus basses, contre 7 pour 100 seulement des hommes.

Programmes boiteux

Le syndicat juge boiteux les programmes d'égalité des chances. Ils sont difficilement réalisables, passent à côté des vrais problèmes. Les

échanciers ne sont pas contraignants, les responsables de leur application mal définis et l'évaluation des programmes impossible.

Prenant la parole au nom du syndicat, Mme Madeleine Rochon, du comité des femmes du SPGQ, a dit qu'il ne suffisait pas de s'occuper du recrutement pour favoriser l'égalité

des chances. Il faut s'attaquer aux ghettos d'emploi, à la question des salaires, de la classification, à l'organisation du travail, au problème de la mobilité. Il faut penser à des mesures de support comme les garderies en milieu de travail. C'est finalement une politique globale favorisant l'accès à l'égalité qu'il faut viser.

Communautés culturelles et Immigration

Godin veut éviter de créer des ghettos

par Raymond GIROUX

La création du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, après les élections du 13 avril, est le fruit d'un "raccourci politique", a reconnu, hier soir, le titulaire de ce poste, M. Gérald Godin.

Cette décision démontre cependant, à ses yeux, la volonté politique du gouvernement d'agir rapidement dans ce domaine et notamment dans la mise en place du plan d'action relatif aux communautés culturelles dévoilé le printemps dernier.

Le ministre était littéralement dans la gueule du loup au moment où il faisait ces déclarations, en tant qu'invité de la Société Dante de Québec.

Cet organisme culturel fait en effet partie de la Confédération des associations linguistiques et culturelles de Québec (CALCQ) qui conteste officiellement la création d'un ministère sectoriel pour les communautés culturelles.

Une cinquantaine de personnes membres de nombreuses communautés de Québec — des Italiens, des Grecs, des Vietnamiens, des Chinois, des Français et des Haïtiens entre autres — s'étaient déplacées pour entendre le ministre expliquer son point de vue.



MM. Antonio Scalera, Gérald Godin et Giuseppe Turi étaient à la table d'honneur, hier soir, à la Société Dante.

L'invitation au ministre avait été faite avant que n'éclate le débat sur la pertinence du nouveau ministère, et la confrontation ne relevait pas de la Société Dante elle-même, mais plutôt de certains de ses membres qui sont également membres de la CALCQ.

Dès son entrée en matière, M. Godin a tenté de prévenir les coups en précisant que son ministère ne veut pas créer de ghetto, contrairement aux craintes des associations culturelles de Québec, et qu'il ne désire pas devenir un ministère "à clientèle" comme le mi-

nistère fédéral des Affaires indiennes.

Mais le fond du problème, soit celui de l'éloignement des groupes ethniques de la région immédiate de Québec du cœur de la population de nouvelle souche qui réside à plus de 80 pour 100 à

Montréal, est ressorti de plusieurs interventions de l'assistance.

Un porte-parole de la communauté grecque, M. Takis Merlopoulos, a ainsi soulevé la question de l'enseignement des langues d'origine, laissé très souvent à des personnes bénévoles dont le bassin peut suffire dans la métropole, mais non à Québec.

Le président de la CALCQ, M. Luciano Dorotea, a pour sa part rappelé l'intégration des 20.000 Québécois de nouvelle souche à la majorité francophone, et que les enfants de ces familles "ne veulent rien savoir de l'immigration". Ce à quoi M. Godin a répliqué qu'il ne considère pas que "relever de l'immigration est une injure".

A un représentant de l'Association haïtienne, M. Adrien Bastien, qui lui demandait où en était la régionalisation des services de son ministère, le seul qui soit installé à Montréal, le ministre n'a pu que répondre: "J'attends vos suggestions".

M. Godin, dans un autre ordre d'idées, ne croit pas que l'assouplissement des tests linguistiques pour les professionnels soit une bonne solution. "Cela serait injuste pour ceux qui les ont déjà réussis", dit-il à M. Truong Dinh Phu, président de l'Association vietnamienne qui reprochait au gouvernement d'être plus exigeant pour les immigrants que pour les diplômés des cégeps.

Une "fumisterie péquiste"

Les propos des représentants du SPGQ ont trouvé un écho favorable chez le député libéral Herbert Marx qui voit une "fumisterie péquiste" dans des programmes d'accès à l'égalité à une époque où le gel de l'embauche dans la fonction publique empêche justement le recrutement de personnel féminin ou de groupes minoritaires et interdit à toutes fins utiles la mobilité.

Le député libéral a illustré cette difficulté en rappelant au ministre de la Justice Marc-André Bédard, qu'il ne se trouvait pas encore de femme sous-ministre ou sous-ministre adjoint à la Justice.

Action positive obligatoire

Le syndicat recommande au ministre que la charte des droits et libertés reconnaisse l'action positive comme moyen d'enrayer la discrimination. Des programmes d'action positive devraient être obligatoires dans le secteur du travail dans toutes les entreprises et possibles dans les secteurs de services comme l'éducation et la formation.

Les entreprises devraient être obligées de négocier de tels programmes et là où les travailleurs ne sont pas syndiqués c'est la Commission des droits de la personne qui devrait jouir d'un large pouvoir pour favoriser la création de comités d'action positive.

Le droit à l'action politique

Le syndicat a également réclamé par la voix du président Roger Leclerc le droit pour les employés de l'Etat, à l'expression libre d'opinions politiques pouvant aller jusqu'à l'action partisane en temps d'élection, ce qui est interdit par la loi de la fonction publique.

Parizeau n'aspire pas à la présidence d'Hydro

par J.-Jacques SAMSON

Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, a affirmé ce matin dans un communiqué remis à la presse qu'il n'était pas candidat au poste de président-directeur général d'Hydro-Québec.

Le ministre commentait les rumeurs lancées hier soir sur les ondes de la télévision française de Radio-Canada voulant qu'il soit l'un des cinq candidats à la succession de M. Robert Boyd.

CONVERTISSEUR PHILIPS

Convertisseur de fréquences, capacité de 30 canaux, sélecteur UHF requis, câble nécessaire.

GARANTIE 1 AN \$37.95

ECONOMIQUE RADIO T.V.

GL ENR. VISA

2643, Ch. Ste-Foy. 658-5435

Grande vente d'entrepôt

Un lot de mobiliers de chambre, de salon, de cuisine ainsi que buffets, vaisseliers, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, fauteuils, divans-lits, lampes, tables, sommiers, matelas, etc., la plupart ayant été en exposition au Salon du Meuble, vendus à prix de sacrifice. Ces meubles de qualité seront une belle occasion de meubler votre foyer à un prix exceptionnel.

Premiers arrivés, premiers choix. MISE DE COTE. FINANCEMENT DISPONIBLE

Paul Robitaille

504, de la Canadière, Limoilou 529-9488

ABRI FISCAL

Catégorie #31 - 5% 12 logements situés à Charlesbourg

TRES INTERESSANT 681-7231

Jean-Guy Gaudreault

RESTAURANT LICENCE A VENDRE

Centre-Ville

Ideal pour cuisinier(e)

Capital minimal 50.000 \$, balance à discuter.

626-4957

Personne intéressée seulement.

SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des conseillers d'expérience

Centre de rencontres et de gym yoga 95, Grande Allée est (de 10h à 20h)

522-7155

VOS BIBITTES C'EST NOTRE AFFAIRE...

pco SERVICES LTEE

- Identification des vermines
- Rapport écrit sur le spécimen
- Conseil pour l'élimination
- Prescription des produits
- Location d'équipement

pco SERVICES LTEE

Les professionnels en services d'extermination.

Heures d'affaires: mardi à vendredi, de 10h à 18h. Samedi, de 9h à 16h.

317, RUE ST-JEAN QUEBEC 529-4901

L'ISLET-SUR-MER

- 12½ pièces plus espace commercial.
- Vue sur le fleuve.
- Hypothèque transférable.

Prix: \$44 000 Comptant: \$5 000

(418) 658-4858

Les 3 jours du Faubourg \$92.00

Un week-end merveilleux, tous frais inclus. Vous arrivez le vendredi et repartez le dimanche. Le forfait comprend: deux nuits à l'Auberge dans une chambre en occupation double, deux soupers, un dîner et deux déjeuners.

* Prix par personne, du 12 septembre au 12 novembre 1981.

Auberge du Faubourg

"l'art de bien vous recevoir"

De Québec: autoroute 20, sortie 414 (Saint-Jean-Port-Joli) Réservations: (418) 598-3301

ABRI FISCAL Rendement 30%

Immeuble 132 logements, Classe 31, 5% dépréciation, construction 1979, électrique - financement 12%, location 100% avec liste d'attente - près centre d'achat - investissement de groupe parts minimales \$10.000.

9 jumelés, Classe 31, location 100%, \$70.000 comptant, économie impôt.

GUY PARE & ASSOCIES INC. 529-2934 - 524-3753

Faillites et budget fédéral



marcel pénin

Depuis juillet 1980, le taux d'intérêt privilégié que les banques réservent à leurs clients les plus solvables est passé de 12,75 à 22,75 pour 100, pour ne fléchir que légèrement ces dernières semaines.

Cette hausse spectaculaire des taux d'intérêt est immédiatement désignée comme la cause principale des faillites en série que connaît non seulement le Québec mais aussi toutes les régions du pays. Si le Québec déplore 1,256 faillites d'entreprises au cours des neuf premiers mois de 1981, quelque 5,000 entreprises, soit une moyenne de 625 par mois, ont fait cession de leurs biens au Canada depuis janvier 1981.

Même si les causes traditionnelles des faillites sont responsables d'un grand nombre d'entre elles — mauvaise gestion, décisions imprudentes, surplus de concurrence, saturation du marché — la difficile conjoncture économique exerce sur certains types d'entreprises une pression inusitée.

Par exemple, les statistiques fédérales pour les huit premiers mois de l'année identifient 889 entreprises de construction qui durent déposer leur bilan, à cause du ralentissement de ce secteur, attribuable lui aussi aux taux d'intérêt élevés qui chassent les éventuels acheteurs de maisons.

Bien que les dernières données concernant le Québec ne précisent pas le type d'entreprises plus sévèrement frappées, il appert que ce sont surtout les plus petites qui déposent leurs bilans. Cette situation, qui se répète d'année en année depuis 1978, ne peut plus être jugée à la légère par le ministre fédéral des Finances, à la veille du dépôt de son budget.

...

Les gouvernements ont multiplié les programmes d'aide pour soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises, mais ces efforts sont annulés par des taux d'intérêt élevés. En outre, la politique des taux flottants interdit toute planification à moyen terme et incite les consommateurs à retarder le plus longtemps possible l'achat de biens durables, phénomène qui pénalise les manufacturiers, grossistes et détaillants de biens durables, comme l'automobile, le meuble ou les appareils ménagers.

S'il tient à maintenir les taux d'intérêt à leur niveau inhabituel, le ministre des Finances devrait réexaminer l'effet de sa politique de taux flottants. Si le consommateur savait que le taux est peu susceptible de changer pendant une période déterminée, il pourrait plus facilement planifier ses achats et contribuer ainsi plus tôt à la relance.

L'augmentation du nombre de faillites n'est pas un phénomène nouveau. Plusieurs d'ailleurs, comme le constate l'escouade des crimes économiques du Québec, ont un caractère frauduleux. D'autres sont dues à l'imprudence d'hommes d'affaires qui tentent leur chance dans un créneau déjà bien occupé par de solides concurrents. Mais l'augmentation est présentement trop importante pour ne point en rechercher soigneusement les causes et apporter d'urgence des remèdes.

Le coût économique et social des faillites est si élevé que les gouvernements doivent sans tarder secourir les petites entreprises coincées par les taux d'intérêt. De leur côté, les banques doivent aussi s'interroger sur l'effort réel qu'elles font pour épargner la faillite à des investisseurs gênés par la conjoncture défavorable.

point de vue

Le défi des compressions du Québec (2)

(N.D.L.R.) — A l'issue d'une tournée provinciale où il expliqua la conjoncture économique des finances du Québec, le président du Conseil du trésor, le ministre Yves Bérubé, résume dans le texte qui suit les solutions à court et à long terme préconisées par son gouvernement pour faire face à l'avenir.

par Yves BÉRUBÉ

Un mois avant les élections, le gouvernement du Parti québécois a décidé de déposer un budget à l'Assemblée nationale pour informer les Québécois de la situation financière. Ce budget annonçait un ralentissement de la croissance des dépenses publiques.

La dynamique de croissance des coûts des programmes gouvernementaux nous aurait conduit à une augmentation de 19 pour 100 du budget en 1981-1982. Le budget déposé par M. Parizeau prévoyait des compressions de l'ordre de un milliard, ce qui ramènerait la hausse prévue des dépenses de l'État à 13,5 pour 100, sans d'ailleurs pouvoir tenir compte de la hausse spectaculaire des taux d'intérêt et de l'inflation que nous allons connaître.

A moyen terme, nous devons

avoir le courage de modifier la structure de certains programmes et la dynamique de croissance des dépenses de postes budgétaires bien identifiés. A court terme, il n'y a qu'une solution: réaliser des programmes de compressions ne contrariant pas aux ententes négociées, ni aux conventions collectives, et éviter de diminuer la qualité des services offerts aux Québécois.

Cette équation n'est pas simple à résoudre. En effet, comment allions-nous procéder pour ramener nos dépenses à l'intérieur des limites de notre capacité de payer et qu'à la fois, nous puissions poursuivre nos activités et nous assurer que personne ne souffre indûment durant cette période.

Aucun secteur n'a été épargné par les compressions budgétaires. On nous aura reproché de ne pas avoir fait porter tout le poids des compressions sur les transferts aux entreprises et sur la bureaucratie des ministères. Sans doute ignorait-on que les subventions aux entreprises ne représentent que 2 pour 100 du budget, et que, de ce 2 pour 100, 1 pour 100 va aux agriculteurs. Quant aux dépenses des ministères, il est vrai qu'elles totalisent 25 pour 100 du budget.

Cependant, si nous tenons compte du 11 pour 100 affecté au service de la dette qui y est inclus, il devient vite évident qu'une portion aussi faible du budget ne peut supporter toute la compression.

Il fallait s'attendre à ce que les programmes et réseaux des affaires sociales et de l'éducation supportent leur part de compressions puisqu'ils représentent environ 60 pour 100 du budget. Dans le cas des établissements de santé et de services sociaux (22 pour 100 du budget), ils ont à assumer 20 pour 100 des compressions. Les institutions d'enseignement (30 pour 100 du budget) n'ont absorbé que 14 pour 100 des compressions. Ce qui n'a pu être absorbé par les institutions d'enseignement a dû l'être par quelqu'un d'autre: les différents ministères du gouvernement.

En s'imposant 31 pour 100 des compressions, le gouvernement se soumettait à un régime drastique pour éviter que les citoyens ne soient trop durement touchés par les compressions. Demandons-nous cependant pendant combien de temps les ministères pourront-ils digérer un tel effort sans compromettre leur capacité à répondre aux besoins pour lesquels ils ont été conçus?

A plus long terme, il faudra remanier certains programmes gouvernementaux, reconsidérer la pertinence de certaines activités, évaluer les conventions et les ententes qui lient l'État et ses partenaires.

Des défis

Ce que les mois qui viennent nous réservent ne sera pas facile. Il sera demandé à tous de faire un effort. C'est un défi particulièrement exigeant que celui de l'excellence mais un défi qui fait appel à toutes les ressources de notre intelligence: lucidité, dépassement, créativité. Nous n'avons pas le droit de ne pas le relever.

* Notre population vieillit; elle va demander des soins auxquels elle a droit. Après avoir accepté, sa vie durant, de sacrifier son niveau de vie pour nous édifier écoles, gymnases, arènes, théâtres pour que nous jouissions d'une vie confortable, allons-nous les abandonner à leur sort au moment où ils ont cessé d'être productifs? Nous avons besoin de ressources pour relever ce défi.

Et le chômage chez nos jeunes, ce scandale qui touche jusqu'à 25 pour 100 d'entre eux. Allons-nous les laisser tomber, les décourager au moment où ils sont le plus remplis d'espérances. Nous avons besoin de ressources pour relever ce défi.

Et le défi de la reprise en main de notre développement économique... ces grands projets industriels qui ne se réaliseraient pas faute d'équipe et de capitaux que nous ne pourrions réunir. Nous avons besoin de ressources pour relever ce défi.

Nous n'avons pas le droit de nous figer dans l'immobilisme, dans une sclérose de la volonté qui nous empêche de nous remettre en question. Nous ne sommes pas les seuls ni les premiers à connaître les difficultés actuelles. D'autres peuples, avant nous, ont su refaire de nouveaux équilibres et réallouer les ressources en fonction de nouvelles priorités.

Nous avons choisi ensemble, consciemment de bâtir le Québec. Cette période difficile va nous forcer à nous dépasser nous-mêmes. Bâtir, c'est d'abord un acte lucide et nous saurons ensemble aller jusqu'au bout.

au fil des idées La machine à congrès



jacques dumais

Devant les cadres du réseau des affaires sociales, en juin dernier, le ministre Pierre-Marc Johnson citait le montant ahurissant de \$20 millions de fonds publics engloutis depuis trois ans dans les congrès et colloques au bénéfice des professionnels de ce secteur multidisciplinaire.

Ce ne sont pas là des choses plaisantes à entendre mais à l'heure du grand ciseau de l'État, les intervenants tant des affaires sociales que de l'éducation doivent sabrer dans le superflu des 20 dernières années qui ne génère pas un service public de toute première importance.

Congrès et colloques étaient souvent, dans les années d'opulence, des expériences de luxe, des lieux de ralliement annuel comportant une grande part de perte de temps. Leurs redites demeuraient parfois sans lendemain après ces quelques jours de délibérations entrecoupées d'agapes fraternelles et de déclarations-chocs commises invariablement en présence des caméras de télévision...

Les temps étant plus durs, on y met la pédale douce. Les organismes devant leur survie aux cotisations de congressistes s'avèrent en difficulté si, d'ailleurs, l'État-Providence leur coupe les vivres en plus d'avoir modéré la participation de ses sujets sociaux et éducatifs.

Le cas du Conseil québécois de l'enfance exceptionnelle (CQEE) est, à cet égard, dramatique. Québec l'ayant privé de la moitié de sa subvention annuelle (de \$20,000), son congrès de la semaine prochaine ("La personne handicapée: le point") n'obtenant que la moitié du seuil "critique" des 1,500 inscriptions, le conseil se retrouve devant un déficit de \$75,000 et envisage de fermer boutique si rien de financièrement miraculeux ne lui arrive d'ici la fin de l'année.

Le Conseil québécois de l'enfance exceptionnelle est un organisme privé sans but lucratif qui vise à la promotion des droits et des intérêts des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Fondé en 1963 par un groupe de professionnels bénévoles, il demeure le seul organisme multidisciplinaire du genre en Amérique du Nord. La semaine dernière, la présidente du prochain congrès, Mme Thérèse Baron, disait craindre "qu'il ne puisse y avoir de vingt-troisième congrès" l'an prochain qui eût pu tracer le bilan de 20 années de révolution tranquille dans les domaines de l'éducation et des affaires sociales.

A l'occasion du congrès de cette année, les membres bénévoles du conseil d'administration du CQEE devront se pencher sur des moyens de survie plus adaptés à la conjoncture difficile des années 80. Il leur faudra se repenser, diversifier leurs sources de financement ou sabrer dans leur personnel de six permanents et moins compter sur leur machine à congrès et de colloques.

Vu de l'extérieur, on comprend mal que le CQEE ait mis en branle, en 1981, un congrès sur les personnes handicapées — au contenu dense, il est vrai — alors que cette problématique plus générale attirera sensiblement les mêmes agents un mois plus tard, lors du sommet socio-économique du Québec sur l'intégration de cette catégorie de Québécois.

Toutefois, l'aspect injuste du sort dévolu au CQEE est qu'il enrichit la pensée évolutive du Québec sur le phénomène complexe de l'enfance en difficulté et de la famille tout en étant perçu comme une autre tentacule de l'État aux moyens illimités. Les hommes publics recourent ses messages, accourent sur ses tribunes mais ils se montrent plus avarés quand il s'agit d'épauler des organismes fragiles du milieu, sans doute perfectibles mais qui ne peuvent vivre, eux, de l'air du temps...

Encore cette année, les femmes de Québec entreprendront leur "Marche pour reprendre la nuit" qui vise notamment à sensibiliser les femmes à leur condition spécifique et à alerter la population face à la violence faite aux femmes. L'événement se déroulera samedi soir, à compter de 19h30. Les femmes se rassembleront à la place d'Armes, face au Château Frontenac, pour descendre ensuite jusqu'à l'édifice de la CSN, sur le boulevard Charest.

Les femmes manifestent samedi Le droit de marcher seule dans la rue

par Louise Picard

La violence; un phénomène qui touche toutes les femmes, quels que soient leur âge, leur condition sociale, leur milieu de vie. Que cette violence soit physique ou morale, nulle femme n'est épargnée, à un moment ou l'autre de sa vie.

Elle se manifeste sous des formes diverses: harcèlement sexuel, viol, pornographie, abus de pouvoir et autres.

C'est aux femmes qu'il revient de rompre le silence, cette complicité tacite qui entretient la violence.

Marche des femmes

Ayant répondu à un appel lancé dans divers milieux, un groupe de femmes se réunissait, il y a un mois, afin d'organiser la marche des femmes qui aura lieu à Québec, samedi, sous le thème: "Reprendre la nuit".

Indépendantes de toute association ou organisme, elles viennent de tous les milieux et toutes sont convaincues de la nécessité de sensibiliser les femmes à leur condition spécifique et d'alerter la population face à la violence faite aux femmes.

Elles ont choisi de marcher ensemble parce que la non-liberté qu'ont les femmes de circuler seules est l'un des exemples les plus concrets de la violence, de l'oppression dont elles sont l'objet, fait remarquer Aline Dupuis, porte-parole du groupe de femmes.

Cette "Marche pour reprendre la nuit" est une action solidaire dont l'idée prit forme en Europe en 1977, alors que 3.000 femmes descendirent dans les rues de Francfort, en Allemagne de l'Ouest, pour proclamer leur autonomie. Depuis, chaque année, autour du monde, les femmes organisent une marche la nuit comme expression de leur détermination et solidarité.

Pour les femmes, d'expliquer Aline Dupuis, la marche est à la fois une revendication du droit de circuler librement, même seules, même la nuit; une dénonciation de la violence faite aux femmes et des mythes qui l'entourent; violence qu'elles ont choisi de dénoncer sur la place publique.

"Cette marche, poursuit-elle, est également une démonstration de notre force et de notre solidarité, de notre intention de vivre notre vie de femme avec tous les droits de l'être humain, une fête qui nous permet de se sentir plus fortes dans notre vie personnelle."

Elles choisissent de descendre dans la rue, lieu public qui ne leur appartient pas et où leur présence seule est interprétée comme une provocation, parce que toute



Le Soleil, Raymond Lavoie

A toutes les femmes,

C'est pour montrer notre détermination à vivre notre vie de femme avec tous les droits de l'être humain que nous reprendrons "la rue, la nuit... sans peur". Ensemble, nous affirmerons notre droit au respect, à l'autonomie, à l'indépendance, à l'espace.

Ensemble, nous revendiquerons le droit de circuler, même seules, même la nuit.

Ensemble, nous dénoncerons la violence et les agressions contre les femmes.

Ensemble, nous prendrons conscience de notre force et de notre solidarité.

Ensemble, nous célébrerons.

Ensemble, nous chanterons: "Je suis fière d'être femme".

Dans l'amour et la solidarité nous t'invitons à te joindre à nous. Nous avons besoin de toi, pour "reprendre la nuit", pour "reprendre" nos vies. Tout au cours de l'organisation de la marche nous t'avons en tête, toi, la femme qui choisirait de marcher, cette année. Peut-être as-tu déjà fait cette action l'an dernier... peut-être que ce sera une décision nouvelle...

mais tu seras là... Nous t'attendons...

Nous pensions aussi à toi, la femme qui ne savait pas encore, qui sentait le besoin de comprendre mieux. Nous avons essayé de partager avec toi ce que nous comprenons de nos luttes, ce qui a inspiré notre action. Nous espérons te voir à la marche...

Enfin, nous pensions à toi, la femme qui, cette année, choisira de ne pas marcher. Oh! bien sûr, c'est avec un serrement au cœur... nous aimerions tant que tu sois là. C'est aussi avec compréhension... certaines de nous marcheront, cette année, pour la première fois... il nous fallait le comprendre et le vouloir d'abord. Nous respectons ton choix... et te donnons rendez-vous, l'an prochain.

Les femmes qui ne participeront pas à la marche — par choix ou par impossibilité — peuvent s'unir à nous toutes en brûlant une chandelle chez elles, comme nous le ferons pendant la Marche.

A toutes les femmes qui choisissent de marcher pour reprendre la nuit, nous souhaitons: "Bonne Marche".

En solidarité
le Comité du 24 octobre 1981

femme qui marche seule est une cible, traquée, harcelée, blessée par une violence physique ou psychique.

Selon Aline, il importe que l'évolution des femmes devienne une priorité, qu'elles investissent toutes leurs énergies entre elles, pour se réaliser, devenir fortes et courageuses. "Il faut désapprendre les choses, se libérer de nos mesquineries, apprendre à régler nos différends entre nous et se faire davantage confiance, tout en poursuivant notre chemin."

"Il faut qu'elles se réalisent, qu'elles définissent leur langage, leur mode de pensée et de vie, ne plus répondre aux modèles qu'on leur donne."

Marches-tu?

Dans le langage des hommes (langage établi) une fille qui marche, c'est une fille facile à conquérir, un objet à posséder qui croit naïvement ce qu'on lui raconte et se prête facilement à leurs désirs sexuels, une putain qu'on ne "choisit" surtout pas pour "sa femme" (celle qui ne marche pas), d'écrire Aline Dupuis, dans un manifeste sur la marche des femmes.

"Dans notre langage de femmes, une femme qui marche, c'est un être humain qui parcourt une distance, un être ayant le pouvoir de penser et d'agir, de rire, de souffrir, de jouer et de donner la vie, d'aimer, d'être aimée."

"C'est dans l'amour et la solidarité qu'il nous faut devenir des femmes qui marchent, de nous faire solidaires de toutes nos autres sœurs et de proclamer: oui, je marche!"

Pornographie

Cette marche collective vise également à dénoncer la pornographie, autre forme de violence qui exploite et avilit les femmes, la pornographie étant l'antithèse de l'amour, de la tendresse, de l'affection.

Dans un discours prononcé le 18 novembre 1978, à San Francisco, alors que 3.000 femmes étaient descendues dans les rues de la ville envahissant les quartiers "porno", l'Américaine Andrea Dworkin, de l'université Berkeley, parle ainsi de la pornographie: elle existe parce que les hommes méprisent les femmes. Jour après jour, ces images et ces idées sont déversées, emballées, vendues, achetées, promues et personne n'y met fin.

"La pornographie sert à perpétuer la suprématie des hommes et les crimes de violence contre les femmes parce qu'elle conditionne, entraîne, incite et encourage les hommes à mépriser les femmes, à les exploiter et à les blesser."

Les élections municipales à Sainte-Foy Pour une gestion axée sur le citoyen

Dans le but d'alimenter le débat à l'occasion des prochaines élections municipales, LE SOLEIL offre cette tribune aux partis politiques en lice à Québec et à Sainte-Foy. Nous publions aujourd'hui un texte rédigé par M. Louis-Marie Lavoie, chef du Renouveau municipal Sainte-Foy et candidat à la mairie.

par Louis-Marie Lavoie

Ce que notre programme veut d'abord présenter aux citoyennes et aux citoyens de Sainte-Foy, c'est une vie de qualité, et cela, malgré tous les problèmes générés par les différentes caractéristiques de notre ville. C'est d'ailleurs à partir de ces mêmes caractéristiques qu'il faut articuler cette qualité de vie, c'est-à-dire sur les besoins propres de cette entité naturelle qu'est un quartier.

C'est aussi le fondement, la raison d'être des 18 engagements que nous prenons au niveau du quartier.

Notre deuxième objectif est très simplement exprimé et part du gros bon sens: un budget selon nos moyens.

Dès le lancement de notre parti, nous avons retenu cet objectif que nous exprimons d'une autre façon. Nous l'avons précisé, afin d'être bien compris et que l'interprétation n'en puisse être faussée.

Vivre selon nos moyens, cela paraît simple et facile. Pourtant cela comporte,

pour une administration publique qui se veut près du peuple, un certain nombre d'exigences, soit:

— la prise en charge du budget par les élus;

— le partage du politique, d'une part, de la gestion, d'autre part;

— la révision complète du plan d'organisation et de la structure organisationnelle de la ville;

— un contrôle public des dépenses;

— la remise en cause du bien-fondé de tous les programmes en cours;

— une politique de gestion des ressources humaines;

— une meilleure coordination des ressources humaines et matérielles;

— une politique d'achat des biens et des services;

— le dialogue avec la population.

Tous ces impératifs requièrent un changement de mentalité à maints endroits. Changement, d'abord, au conseil municipal. Changement, ensuite, chez les employés réguliers, par une sensibilisation aux problèmes quotidiens et

par une participation active au processus décisionnel.

Cet engagement de vivre selon nos moyens, signifie, en somme, la réalisation d'économies partout, dans tous les postes budgétaires.

Pour 1982, cela veut dire des économies au moins égales à la somme des montants prévus pour faire face à l'inflation. Ce qui ne veut pas dire, toutefois, qu'il n'y aura plus d'augmentation du budget municipal, mais que tout accroissement du budget des dépenses de la ville de Sainte-Foy devra être assumé par des rentrées de fonds provenant d'autres sources que l'augmentation des taxes. Ces autres sources pourraient être entre autres: de nouveaux investissements, ou l'expansion économique.

Mais il y a un autre point sur lequel notre programme insiste: c'est notre contribution à la CUQ.

Nous retrouvons sur notre compte de taxes trois petites lignes qui nous coûtent très cher. Ces lignes portent les titres: CUQ, déficit de la CUQ et BAEQM. Ces trois petites lignes représentent, à elles seules, 44 cents de taxes par \$100 d'évaluation, soit un gros 25 pour 100 de notre compte de taxes municipales.

Il est donc important de pouvoir se faire entendre. Il est encore plus important de se faire comprendre par les organismes supramunicipaux. Notre message est clair: nous voulons un plafonnement de notre contribution au financement de la CUQ et de la CTCUQ. C'est un engagement ferme de notre parti.

Pour atteindre cet objectif, le Re-

nouveau municipal Sainte-Foy propose trois moyens.

Premièrement, la ville de Sainte-Foy a cinq représentants au conseil de la CUQ, qui comporte 33 membres. Ces représentants recevront un mandat clair et précis qui leur sera donné par le conseil de Sainte-Foy lors des réunions publiques du conseil. Et ils devront rendre compte de leur mandat à ce même conseil et encore publiquement. De plus, nous établirons des moyens de concertation avec les autres villes de banlieue pour faire front commun sur certains dossiers coûteux. C'est ainsi qu'au lieu de s'en tenir, comme nous avons été obligés de le faire jusqu'à maintenant, à ne poser que des questions, nous exprimerons enfin nos objectifs et nous proposerons aussi des moyens pour les atteindre.

Deuxièmement, nous examinerons chaque activité de l'administration municipale et supramunicipale pour en arriver à établir ce que nous pourrions appeler des "services partagés". Par exemple, est-il justifié que chaque ville ait son propre service d'informatique, que chaque ville ait son propre portefeuille d'assurances?

Est-il possible de regrouper des achats, tels que l'achat des véhicules, l'achat des matériaux d'entretien, l'achat de l'asphalte? Si l'on regarde ce qui se passe dans l'industrie, on constate que ce qui fait la rentabilité de l'industrie, c'est sa production et ses achats à grand volume. On appelle ça, dans le langage des spécialistes, le facteur d'échelle. Ce facteur d'échelle devrait aussi s'appliquer quand on administre les deniers publics, l'argent

des citoyens, des voisins et des amis. Il est évident que pour en arriver à de telles solutions, il faut exprimer clairement toutes les forces vives qui se trouvent au sein des administrations municipales et supramunicipales. Comment peut-on espérer qu'un groupe qui a toujours montré une agressivité négative à l'égard des responsables de l'administration municipale et supramunicipale puisse croire qu'elle pourra convaincre ces gens de travailler de façon à obtenir des résultats positifs.

Troisième moyen proposé, les représentants élus de la ville de Sainte-Foy qui constituent le seul organisme légitime pour représenter les citoyens de Sainte-Foy, participeront activement, positivement et directement aux organismes intermunicipaux et aux comités et commissions gouvernementales. C'est nous, vos élus, qui irons au comité sur la réforme fiscale; c'est nous, vos élus, qui irons discuter du développement des parcs industriels; c'est nous, vos élus, qui dirons comment Sainte-Foy est une ville favorisant le commerce, le transport et le tourisme. Nous représenterons activement nos concitoyens avec l'objectif de maintenir des services de qualité sans augmenter le fardeau des taxes et nous indiquerons régulièrement notre volonté de faire de Sainte-Foy une ville où il fait bon vivre, où l'on peut mieux vivre.

Voilà donc quelques-unes des mesures que notre équipe mettra en route dès notre arrivée à l'hôtel de ville. Voilà aussi, ce que sera une partie de ce qu'on appelle, avec fierté, le Renouveau municipal Sainte-Foy.

La SSJBQ est toujours contre le rapatriement unilatéral

Nous, de la SSJBQ, tenons à confirmer notre position au sujet du rapatriement de la constitution canadienne, position que nous maintenons depuis cinq ans et qui est la suivante: "Nous sommes contre le rapatriement unilatéral de la constitution canadienne".

De plus, nous tenons à féliciter les députés de l'Assemblée nationale qui ont voté en faveur de la motion du gouvernement québécois qui s'opposait au plan du premier ministre, M. P.E. Trudeau.

A l'automne 1976, alors que le Parti libéral fédéral inscrivait à son feuillet de session le rapatriement de la constitution canadienne, nous, de la SSJBQ, émettions un communiqué de presse qui proposait le cheminement suivant au sujet du rapatriement de la

constitution canadienne: "Nous voulons que les provinces canadiennes négocient entre elles et arrivent à une entente. Ensuite, que les provinces négocient avec le fédéral et arrivent à un consensus pour négocier une nouvelle constitution. Une fois la nouvelle constitution rédigée, l'adopter et du même coup rapatrier l'ancienne." En suivant cette démarche, le fédéral et les provinces auraient suivi l'aspect juridique et conventionnel que vient de recommander la Cour suprême du Canada.

Cette dernière n'a fait qu'interpréter le côté juridique de l'action du gouvernement fédéral et laisse aux hommes politiques l'aspect conventionnel. Pour la première fois, elle dit à nos re-

présentants politiques fédéraux et provinciaux que l'unanimité n'est plus nécessaire dans ces négociations. Cette décision des juges du plus haut tribunal canadien ouvre dans les discussions une avenue nouvelle et très grande qui nécessitera de nos premiers ministres fédéral et provinciaux une extraordinaire maturité et une ouverture d'esprit pour oublier leurs intérêts politiques éphémères en faveur des intérêts futurs du Québec, des provinces canadiennes et du Canada.

J.E. Richard,
Responsable du comité des affaires publiques.

Noël Giroux,
Président général.

Confessionnalité ou diversité?

"Faire la vérité et permettre l'existence de la diversité" telles sont les deux recommandations majeures que le Conseil supérieur de l'éducation a adressées au ministre de l'Éducation touchant la confessionnalité scolaire au Québec.

A moins d'être aveugles, ces deux recommandations visent directement les autorités religieuses du Québec et les défenseurs du statut confessionnel de nos écoles.

Aux autorités religieuses, sans que le document ne le dise explicitement, les membres du conseil lancent une invitation pour qu'elles s'interrogent sur la vérité de la situation religieuse au Québec.

Cette vérité, le document la cristallise autour de deux constatations majeures: "La confessionnalité n'est pas la préoccupation dominante des personnes consultées" et "Les gens qui vivent proche de l'école se soucient peu des structures confessionnelles".

Le temps est arrivé pour les autorités de constater et de re-

connaître la vérité en face: l'Eglise catholique québécoise n'a plus l'importance, la force, le nombre qu'elle avait avant les années soixante.

La seule façon pour les autorités religieuses de reconnaître la vérité de cette situation, de faire la vérité, pour parler comme le document, est de permettre au système scolaire actuel d'offrir une option réelle entre la formation religieuse et la formation morale pour tous les étudiants et à tous les niveaux.

Aux défenseurs du statut confessionnel, là aussi, sans que le document ne le dise explicitement, les membres du conseil les invitent à une tolérance vraie et plus grande.

Ceux qui ont suivi le mouvement de la confessionnalité scolaire n'ont pas toujours été témoins de gestes d'accueil, de tolérance de la part des défenseurs du statut confessionnel.

Le système d'exemption religieuse tel que préconisé et vécu actuellement dans nos écoles n'est

certainement pas un modèle de tolérance, d'ouverture et d'accueil à l'autre.

Pour l'enfant, en particulier celui du primaire, l'exemption est vécue comme une exclusion; il n'est pas avec les autres. Seuls les catholiques, éloignés de préoccupations familiales ou des parents assurés que leur enfant ne connaîtra pas le régime d'exemption, font une distinction entre exemption et exclusion et en font la promotion et la défense.

Cette situation d'intolérance masquée par l'exemption disparaîtra quand on permettra l'existence de la diversité dans notre système scolaire, comme le recommande le Conseil supérieur de l'éducation.

En acceptant l'existence de la diversité religieuse dans nos écoles, les tenants de la confessionnalité auront l'opportunité d'appliquer la recommandation que l'apôtre Pierre faisait aux premiers chrétiens: "Ayez une belle conduite parmi les païens". (1 Pierre 2, 12).

Lionel Emard
St-Cécile-de-Lévrard

Catéchèse et développement intellectuel de l'enfant

L'enseignement de la catéchèse au primaire nuirait au développement de l'intelligence", écrit un journaliste montréalais, rapportant les propos de M. Serge Larivé, professeur à l'école de psycho-éducation à l'Université de Montréal. Pauvre catéchèse "la guesse des gueses, elle en a-t-elle fait des malheureux et des malheureuses".

En quoi l'instruction religieuse, appelée catéchèse, nuirait-elle au développement de l'intelligence? Tout simplement parce que la catéchèse, avec ses dogmes et ses mystères, "retarderait l'accès à une pensée critique compréhensible ainsi l'acquisition d'une certaine souplesse intellectuelle nécessaire à la compréhension et à l'adaptation aux rouages de la société actuelle".

Cette fois-ci, on laisse tomber le masque sans trop de détour. Dans un monde où tout est remis en question, y compris l'existence de Dieu comme celle du péché (on appelle ça la pensée critique), on n'a que faire des dogmes et des mystères de la religion. Et si les jeunes sont éveillés aux vérités de foi et de morale, ils se montreront réfractaires au conditionnement des masses et au bourrage idéologique. On camoufle son iniquité en soutenant que l'enfant "manque de souplesse intellectuelle nécessaire à la compréhension et à l'adaptation aux rouages de la société actuelle".

Notre psychologue - professeur va jusqu'à soutenir que la catéchèse au primaire est antipédagogique "parce que les enfants ne sont pas assez évolués intellectuellement pour comprendre le contenu de cet enseignement". L'enfant est-il assez développé intellectuellement pour comprendre le contenu de l'éducation sexuelle, et pourtant on la lui inculque à forte dose? Il en est de la religion

un peu comme dans la menuiserie, la chimie, la médecine, et la connaissance des lois fondamentales ne "peut retarder l'accès à une pensée critique... ni compromettre l'acquisition d'une certaine souplesse intellectuelle". On pourrait donc parler de n'importe quoi à l'enfant, mais pas de Dieu créateur et sauveur du monde. On nuirait à l'intelligence de l'enfant en lui apprenant la grande réalité de son existence! On comprend alors tous ces efforts (pour ne pas dire des détours) pour la déconfectionnalisation de l'enseignement.

La catéchèse serait antipédagogique! Joseph Sarto (saint Pie X) aurait donc manqué de sens pédagogique lui qui tenait tant à l'explication du catéchisme à l'école. Et le pape Jean-Paul II aurait-il manqué de sens pédagogique avec

son exhortation apostolique sur l'enseignement du catéchisme? "Il faut enseigner, faire connaître, faire accueillir ces mystères aux enfants. Selon leur âge, ils sont ouverts à la parole de Dieu... eux qui ont la grâce du baptême", précise le pape. Et plus loin: "Je ne saurais trop insister auprès des parents chrétiens, sur cette initiation précieuse... oeuvre capitale à laquelle l'enfant a droit".

Sont-ils nombreux ces psychologues à enseigner ou à oeuvrer au sein du ministère de l'Éducation? Parents chrétiens et vous tous, défenseurs de la foi, exigez, vous aussi, votre place au soleil des médias et dans les assemblées, afin de faire échouer aux grands conciliabules où se schématisait la déchristianisation du monde.

J.-Alph. Beaulieu, ptre
Rimouski

Un fonctionnaire fédéral se mêle trop des questions du Vietnam

M. Mark Mc Guigan
ministre des Affaires extérieures
M. Lord Axtworthy
ministre de l'Immigration

Il y a quelques semaines, nous apprenions par un article du journal qu'une certaine catégorie d'extrémistes vietnamiens se sert du Canada comme base afin de renverser le gouvernement et le système social du Vietnam. Cette nouvelle nous a, il va sans dire, surpris. Mais il y a pire.

A cette même information, nous apprenions l'appui de hauts fonctionnaires à ce projet tel que M. B.E. Burton, directeur de la division du sud-est asiatique au ministère des Affaires extérieures. Nous sommes

mes consternés, comme plusieurs milliers de Canadiens(nes), à la nouvelle de cet appui. En effet, il apparaît bizarre qu'un haut fonctionnaire, avec les grandes responsabilités qu'impose son poste, puisse prendre une telle attitude. C'est à croire que le gouvernement canadien aurait ouvert les portes du pays aux réfugiés du sud-est de l'Asie pour des fins seulement d'ordre politique (les anticommunistes en premier) sans tenir compte de leur difficile situation économique.

Comme plusieurs milliers de Canadiens(nes), nous croyons que le Canada constitue une terre d'accueil pour les Néo-Canadiens(nes) qui désirent participer au développement du pays. Jusqu'à date, notre pays ne représente pas une immense base militaire, à ce que nous sachions! Et l'on ne peut accepter de telles opérations de ce genre. Nous sommes assurés(es) que la population québécoise, canadienne, que les organismes, volontaires ou parainage et à l'accueil des réfugiés de cette région du monde, n'ont agi dans un but similaire à celui exprimé par M. Burton.

Nous espérons que votre ministère saura corriger la délicate position dans laquelle ce monsieur vous a mis; et ainsi conserver une possibilité de dialogue avec les peuples et les pays de la région indochinoise. Nous vous remercions pour l'attention adressée à cette lettre.

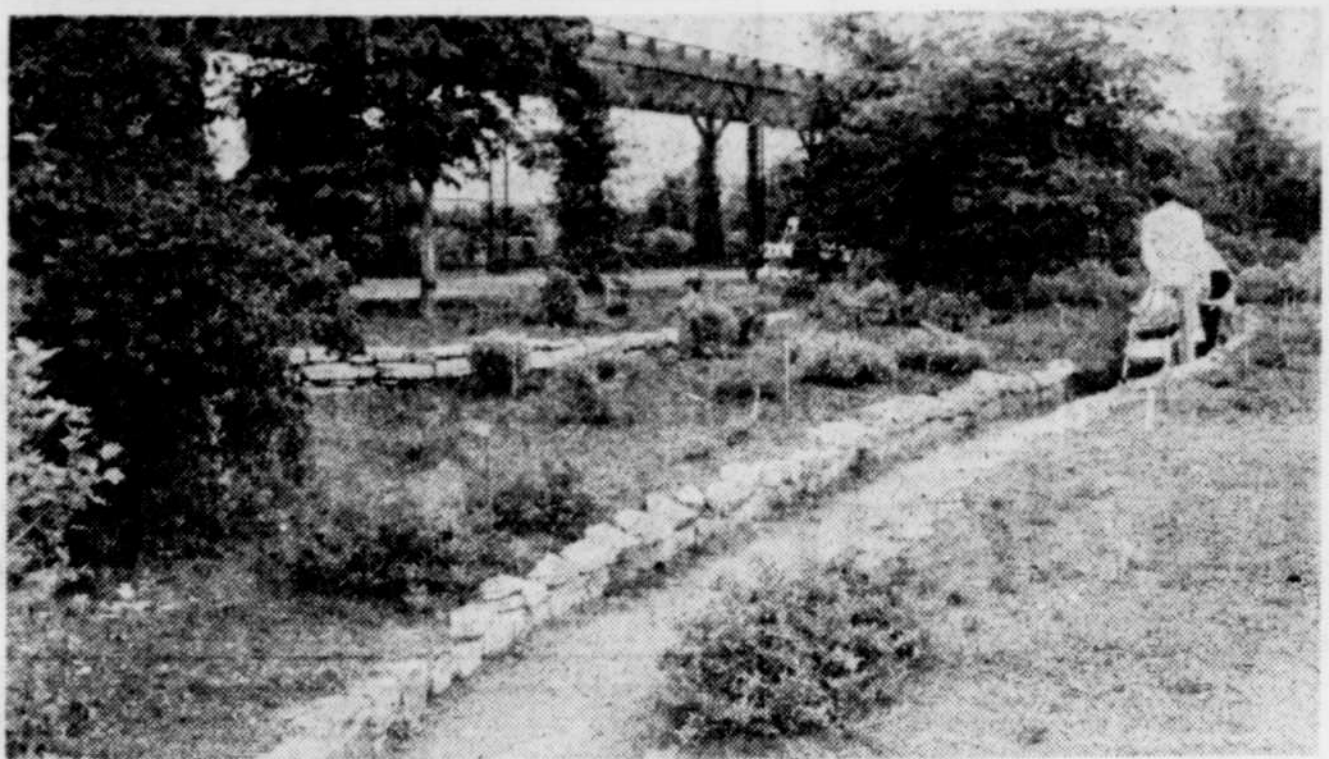
Salutations les plus distinguées,
Pour le comité de Solidarité-Asie de Trois-Rivières.

Jocelyn Landry
secrétaire

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Le Jardin Van den Hende à l'université Laval va-t-il survivre?



La tonnelle chargée de climats et l'allée des plantes de rocailles au jardin Van den Hende.

Sur le site universitaire, se trouve un îlot de verdure ayant un cachet tout à fait particulier. Il comprend plus de 2.000 espèces et cultivars de plantes, arbres et arbustes qui y sont regroupés par famille botanique. Ce joyau d'espace vert est le Jardin Van den Hende.

Fondé en 1966 par M. Roger Van den Hende, alors professeur d'horticulture à la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'université Laval, ce jardin est le lieu d'expérimentation et d'essais sur la rusticité (facilité de s'adapter) d'un certain nombre de variétés horticoles. Il est le laboratoire "à ciel ouvert" des cours reliés au domaine de l'horticulture telle la multiplication des végétaux, l'anatomie et la morphologie végétale, de plantes et culture d'ornement, de composition de jardin... soit une quinzaine de cours dispensés par le département de phytologie. De plus, il est un instrument de vulgarisation indispensable pour toute personne intéressée par l'horticulture ornementale.

La présence du Jardin Van den Hende à l'université a amené la création de la chaire W.H. Perron, une fondation privée, qui origine de l'industrie, et dont le but est de promouvoir le développement de l'horticulture ornementale au Québec.

La Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, qui regroupe la plupart des producteurs dans le domaine, a établi son secrétariat au jardin de même que celui de la Société des amis du Jardin Van den Hende, un organisme à but non lucratif, qui s'efforce de valoriser les diverses composantes du jardin par ses comités touchant l'horticulture et la botanique.

Cependant, il y a un "hic". Une situation sérieuse persiste au Jardin Van den Hende depuis maintenant quelques années et pourrait bien mettre en cause son existence. En effet, le budget alloué par l'université Laval à l'entretien général du jardin est insuffisant et

mériterait une attention particulière au cours des prochains mois.

Cet été, j'ai eu la chance de travailler avec trois autres étudiants, à promouvoir le jardin et à donner, grâce à un projet "Été Canada '81", de l'information au public, par téléphone et par visite, à un centre d'information en horticulture à l'université. Notre projet, quoique très utile pour le jardin ne pouvait pas résoudre le fond du problème.

Le personnel et la direction du jardin sont donc assis "entre deux chaises". Soit qu'elle maintient du mieux qu'elle le peut les aménagements déjà existants, ou soit qu'elle laisse tout, comme l'indique un extrait du rapport triennal du jardin:

"En son absence (de ressources additionnelles), il est impossible de fonctionner de façon satisfaisante. On ne peut entretenir le jardin ou on le ferme: les demi-mesures donnent de piètres résultats dans ce domaine et doivent être exclues."

Malgré cette époque de compressions, l'université ne pourrait-elle pas se pencher, tout au moins, sur la situation du jardin et, si possible, augmenter ses efforts?

Dans un autre ordre d'idées, cet espace vert dessert toute la région de Québec et pourrait être encouragé et même subventionné par d'autres sources tels:

- Les ministères de l'Agriculture québécois et canadien.
- Les villes de Sainte-Foy, Sillery et de Québec.
- La Communauté urbaine de Québec.

Pour ce qui est du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec le ministre Garon a déjà indiqué, ces dernières années son intérêt pour l'horticulture: participation du gouvernement aux Floralies internationales de Montréal de 1980, mise sur pied du concours "Villes et villages fleuris", etc... Il serait temps, par contre, que la région de Québec ait sa part du gâteau. Le Jardin Van den Hende étant le seul outil dans le domaine des sciences botaniques et horticoles.

D'autre part, lors d'une ré-

cente intervention dans le cadre du concours "Villes et villages fleuris", M. Garon déclarait que les Floralies internationales pourraient se tenir au jardin et sur la cité universitaire en 1984, si l'université prenait la responsabilité. Bien sûr, le gouvernement contribuerait également financièrement en implantant la majeure partie de la présentation... Cette avenue serait une bonne solution aux problèmes du jardin mais des positions fermes restent à prendre...

Dernièrement, l'Union des citoyens de Sainte-Foy prônait l'établissement d'un parc à l'université entre l'avenue du Séminaire et la rue Myrand et affirmait que cela ne coûterait rien à la ville (sic). Pourquoi ne pas plutôt encourager un attrait déjà existant et même le développer. Rien n'empêche au jardin, en conservant son statut actuel, de devenir un parc floral, parfaitement intégré avec les loisirs de la ville et, pourquoi pas, d'être contenu à l'intérieur du circuit touristique métropolitain.

Dans cette envolée, la Communauté urbaine de Québec pourrait également prendre position. Finalement, les sociétés d'horticulture, la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec ainsi que tous les groupes sociaux-culturels de la région devraient inciter leurs membres à visiter et à utiliser plus ce jardin et ce, pour un meilleur essor de toute l'industrie horticole. Tous ces gestes ne feraient que pousser les divers intervenants dans le dossier.

Cet été, au bas mot, plus de 30.000 personnes sont venues admirer le jardin et certains ont indiqué dans le cahier des visiteurs, combien ils trouvaient important de poursuivre, comme instrument d'enseignement populaire, l'oeuvre de M. Van den Hende.

Cependant, des mises en collaboration et de positions fermes devront être entreprises. Par la suite, il sera facile, avec la bonne volonté de chacun, de défendre les choses auxquelles on croit et on tient.

Mario Gagné
étudiant en bio-agronomie
2e année
Université Laval

"L'impôt sur le coeur" est-il possible dans notre société?

"Les riches sont grevés d'hypothèques sur les pauvres", disait Jean-Paul II.

Tout récemment, l'éditorialiste Jacques Dumais saluait l'humilité et l'énergie intervention de Mgr Lebel sur la question de la hausse des taux d'intérêts. Plus récemment, "l'autre télévision" à l'occasion des non moins fabuleux Cournoyer et Rioux, réfléchissait sur l'intervention de l'État pour venir en aide aux petits propriétaires. Fortement touchés par une "crucifiante" politique monétariste selon l'expression d'un aimable et dynamique semblable, j'aimerais reprendre quelques-unes de ces opinions que j'ai eu beaucoup de joie à écouter, apporter en prolongement celui-là de l'Évangile.

Le flair exercé de l'éditorialiste soulignait à la veille du budget fédéral, l'actualité de l'encyclopédie "Quadragesimo Anno" et rappelait la souhaitable intervention de l'État afin d'éviter l'autodestruction de la libre concurrence dans les milieux d'affaires et parer à la rupture d'une économie démocratique empreinte d'honnêteté, d'un labour modéré, d'un profond respect de la personne, des valeurs de liberté d'expression et de partage.

C'est sur ce point particulier du partage que Mgr Lebel faisait entendre que la liberté des uns finit là où celle des autres commence. Des puissants et des anonymes désireux de protéger leurs avoirs financiers, haussent les taux d'intérêts pour maintenir la valeur du dollar, gênent la liberté de consommation, blessent la collectivité du chômage et ce qui apparaît le plus immoral, risquent de jeter les petits propriétaires de maison et d'entreprise dans une inquiétude malsaine. L'arbre tombe du côté où il penche ainsi que le calme est le

fruit de la vie chrétienne. Ceux qui tirent avantage de cette hausse sont "grevés d'hypothèques" sur les mal-en-point, et pourront faire preuve d'un sens du partage.

Incidentement, le représentant des banques invité à l'émission de Radio-Québec notait de façon heureuse que la marge de profitabilité des banques se maintient... Il ne voyait pas vraiment l'utilité pour l'État d'intervenir, de venir en aide aux petits propriétaires, de donner d'une main ce qu'elle retirait de l'autre. Il a parfaitement raison ce monsieur banquier: il faut donner tout court... Ce que nous appelons dans certains milieux "l'impôt sur le coeur".

Un homme d'affaires avisé avait proposé un mode de financement de six mois pour les leaders de la petite entreprise et sauver ainsi les meubles durant cette hausse temporaire. Les hommes d'affaires y sont pour beaucoup dans le devenir de la société. Capables de prévisions, ils collaborent à la "Providence". Si saint Thomas affirmait que des grâces particulières sont réservées aux politiciens (y compris municipaux), vu leurs responsabilités, bon sens nous impose de souhaiter que les hommes d'affaires prennent leur part du gâteau. Si ce n'est pour développer un sens aigu du partage et entrer dans le Royaume des cieux ou de l'amour "au bout". Ce qui a été donné gratuitement ne doit pas être partagé avec un égal détachement? Se serrer les coudes disions-nous encore à une époque toute récente.

La société québécoise a la réputation à travers le monde d'être prodigue et même la plus évoluée en matière d'accompagnement aux personnes en difficulté, de bien-être social, d'assurance-maladie... Le documenté et vif ministre d'État M. Buisson a rappelé au

cours de l'émission qu'une certaine interdépendance à la politique monétariste américaine sollicite de son gouvernement une attitude modérée; que le taux de chômage ayant passé de 7,7 pour 100 à 7 pour 100, il fallait maintenant s'attaquer aux racines du mal de l'inflation, générer des solutions dans plusieurs milieux à la fois, faire feu de tout bois. Un jeune homme brillant qui achève son bacc. en théologie et travaille dans le milieu de l'immobilier exprimait ainsi son opinion au cours d'une conversation à la Tour des arts de l'université Laval: "Les gens devront économiser là où ils ont dépensé d'une manière abusive." D'accord à condition que nous ne jetions pas le soupçon dans le coeur de l'homme fraîchement déculpabilisé par la Résurrection du "doux et humble".

L'opinion de tous ces semblables a beaucoup de saveur d'autant plus qu'elle nous est le plus souvent servie dans le magnifique mais aléatoire milieu technique et humain des communications: Au coeur du quotidien, le milieu de l'information bat et subit le rythme des événements, fluctuations diverses. Il est cette intelligence cette sensibilité que des semblables absorbés à d'autres tâches complémentaires ont moins de temps à consacrer.

Un de mes amis disait que ses ancêtres n'ont jamais hésité à se déparier même d'un bien chèrement acquis pour venir en aide à un voisin dans un temps difficile. Il reprenait l'affirmation de l'aimable Jean-Paul II, celle-là aussi du "Jésus" selon laquelle l'amitié appuyée sur lui est non seulement indéfectible mais signe de communion familiale. Amitiés.

Yvan Lavoie
Québec

Autre conseil au sujet du mouillage de lit

A la lecture de la lettre de Mme M. Vachon-Bernard: "Un conseil aux mamans dont l'enfant mouille son lit" parue le 9 / 10 / 81 dans la page des lecteurs, j'ai eu l'impression qu'il s'agissait d'un article publicitaire tels ceux que l'on peut trouver dans des revues tel le Reader's Digest ou encore dans des journaux tel LE SOLEIL.

Premièrement, le titre (qui a possiblement été choisi par la rédaction du SOLEIL) captait l'attention et ne manquait sûrement pas d'attirer les parents aux prises avec un problème d'énurésie (mouillage de lit) avec leur enfant. Un conseil est toujours bien accueilli de prime abord.

Deuxièmement, Mme Vachon-Bernard en plus d'exprimer son bonheur face à la résolution du problème de son enfant, s'étend longuement à vanter les mérites d'une clinique de Sainte-Foy. Elle va même jusqu'à conclure (lire conseiller): "Le mouillage de lit est donc un problème qui peut être résolu par une intervention bien planifiée; il existe des ressources compétentes pour aider les gens à

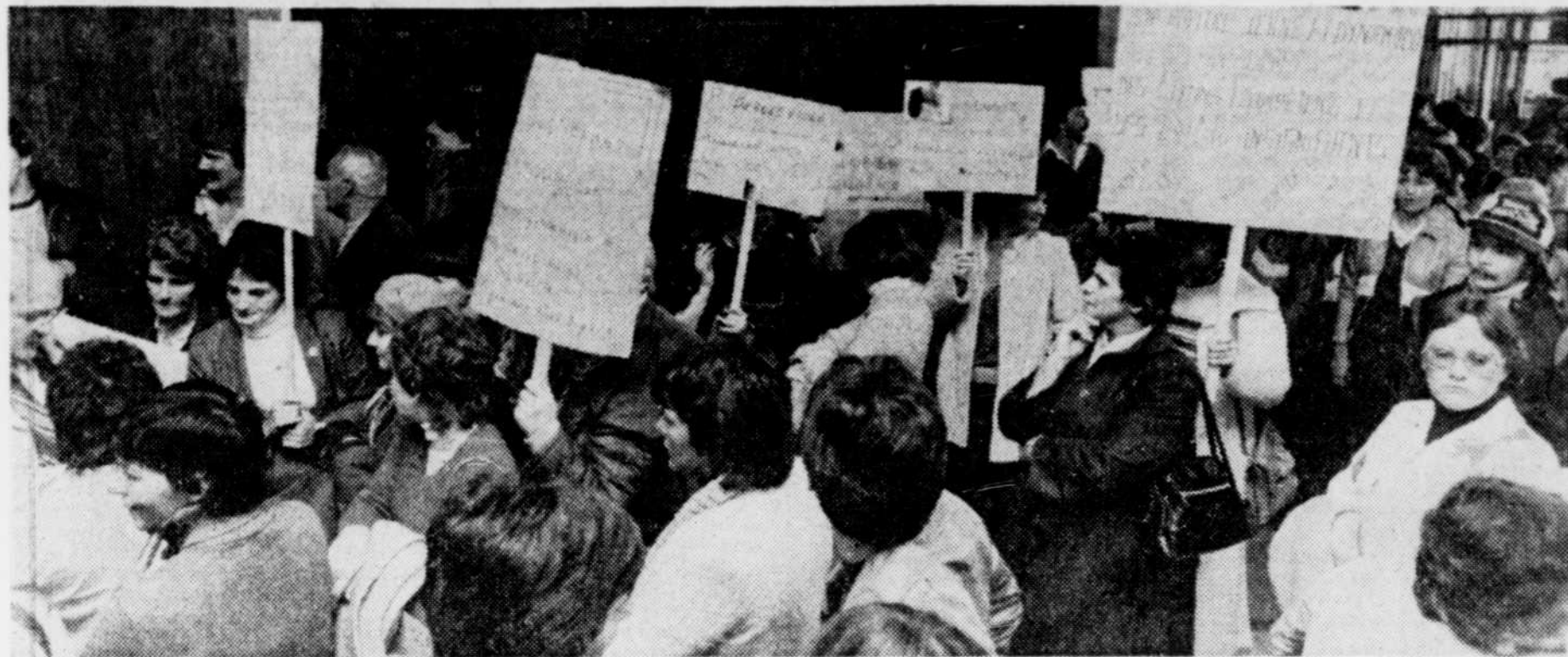
résoudre ce problème. Il ne faut pas hésiter à les consulter".

Je ne mets pas a priori la compétence de cette clinique en ce qui a trait au traitement de l'énurésie. Etant moi-même psychologue avec une spécialité en apprentissage, je peux corroborer les dires de Mme Vachon-Bernard en ce qui a trait à l'existence de traitements efficaces pour régler le problème d'énurésie. Toutefois, je voudrais ajouter que la littérature scientifique récente parle plutôt de huit semaines de traitement. De plus, je veux souligner l'existence de manuels destinés aux parents qui ont un enfant qui mouille son lit ou pour ceux qui veulent entraîner leur jeune enfant à la propreté. Ces manuels, beaucoup moins dispendieux qu'un traitement avec un psycho-pédagogue comme dans le cas de la clinique "conseillée" par Mme Vachon-Bernard, peuvent s'avérer très efficaces et ce avec une supervision minimale de la part d'un psychologue compétent.

André Frève, M.Ps.
Psychologue behavioriste

Les "chambres de naissance"

Appuis à une initiative beauceronne



Beaucerons inquiets de l'avenir de leurs deux hôpitaux.

Le Soleil, Yvon Monroie

par Roger BELLEFEUILLE

Cinq organismes ont accordé publiquement leur appui hier en vue du maintien des "chambres de naissance" à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville. Ce sont l'Association pour la santé publique du Québec, le Comité d'humanisation de l'accouchement et de la naissance, le Conseil du statut de la femme et le Comité postcolloque de la région 03 qui avait pour thème "Accoucher ou se faire accoucher".

Au cours d'une conférence de presse au centre François-Charon, à Québec, les porte-parole des cinq organismes ont évoqué la crainte de voir disparaître cette ressource dans la vague des tiraillements qui secouent le milieu hospitalier beauceron par les temps qui courent.

Les chambres de naissance sont ouvertes à l'hôpital de Beauceville depuis mars 1980. L'initiative beauceronne a été particulièrement citée en exemple lors des colloques régionaux sur l'humanisation de l'accouchement. Les deux chambres n'ont requis que des déboursés de \$100.

Que leur survie soit mise en cause est quelque peu paradoxale, ont fait valoir les cinq organismes. C'est une ressource réclamée entre autres lors des colloques régionaux en vue de démedicaliser et d'humaniser l'acte d'accouchement. Ces colloques ont entraîné des déboursés de quelque \$120.000.

À l'heure actuelle, le département d'obstétrique de l'hôpital de Beauceville est à toutes fins utiles inopérant, le seul chirurgien en poste

ayant remis sa démission.

D'autre part l'équipe de l'autre hôpital situé à une dizaine de milles, soit à Saint-Georges de Beauce, refuse de se déplacer pour des motifs de sécurité.

Par contre, autre contradiction, les administrateurs de l'hôpital de Saint-Georges refusent d'ouvrir une chambre de naissance, faute d'espace. De leur côté, deux spécialistes de l'établissement ont fait savoir que leur hôpital pourrait absorber facilement les 400 accouchements qui se pratiquent à Beauceville.

Accoucher dans une chambre de naissance, c'est un peu comme si ça se passait à la maison. Lit ordinaire, lumières tamisées, draps de couleurs, ambiance calme et détendue. Avec l'aide de son conjoint, la parturiente peut accoucher dans la position qu'elle désire. L'infirmière et le médecin sont sur place, mais en cas de besoin seulement. Les femmes et les couples qui ont connu l'expérience en sont généralement enthousiastes.

D'ailleurs, hier après-midi, au centre François-Charon, quelque 200 Beaucerons et Beauceronnes, pancartes à la main, sont venus réclamer au ministre des Affaires sociales le maintien de ces chambres.

Pendant ce temps, le cartel des cinq organismes rencontrait les ministres Denis Lazure (développement social) et Pauline Marois (condition féminine). Selon un porte-parole du groupe, les deux ministres auraient promis d'intercéder auprès de leur collègue des Affaires sociales pour le maintien de cette ressource au Centre hospitalier de Beauceville.

Aucune promesse de Johnson

par Roger BELLEFEUILLE

Les quelque 200 Beaucerons et Beauceronnes qui avaient bruyamment envahi, hier, le vaste hall d'entrée du centre François-Charon à Québec, pour rencontrer le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, n'ont pu "arracher" quelque promesse formelle de sa part.

Celui-ci, déjà sur place, dans les locaux du Conseil régional de la santé et des services (CRSSS) pour discuter de compressions budgétaires, a consu-

cré une dizaine de minutes aux manifestants.

Par contre, il devait rencontrer un peu plus tard dans la journée, les directeurs généraux des deux centres hospitaliers impliqués dans cette polémique.

Ceux-ci s'inquiètent de l'avenir, en particulier, celui de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, un avenir intimement lié à celui de l'Hôtel-Dieu-Notre-Dame-de-Beauce, situé à une dizaine de milles, soit à Saint-Georges.

À ce dossier, vieux de huit ans, se

greffe en outre, cette fois, la question de survie des services d'obstétrique de l'hôpital de Beauceville. Ces services ont une particularité qui s'est taillée une réputation enviable dans toute la province: on y trouve deux "chambres de naissance", c'est-à-dire des milieux propices aux accouchements naturels, en présence de membres de la famille, dans un environnement démedicalisé.

Or, le départ récent du seul chirurgien sur place fait en sorte de compromettre la survie de cette initiative.

Le cœur du litige tient à la vocation future des deux hôpitaux.

En mai dernier, le conseil des médecins et dentistes de l'hôpital Notre-Dame-de-Beauce recommandait que tous les soins généraux aigus et spécialisés, soient donnés à ce dernier établissement. Ce qui ne laisserait pour l'hôpital de Beauceville qu'une vocation de soins prolongés.

Hier, au nombre des manifestants, un groupe d'employés de l'hôpital de Beauceville, a plutôt réclamé un partage des spécialités médicales entre les deux établissements. Un tel projet de complémentarité se discute depuis 1973 mais le problème est resté entier depuis.

Lévesque suit de près la situation à Schefferville

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil
SEPT-ÎLES — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, suit de très près et personnellement la situation qui prévaut à Schefferville. Toutefois, il n'a pas cru utile de convoquer le maire de la petite ville minière, M. Charles Bégin, à une rencontre à cet effet à Québec.

Telle est la réponse qu'a fait parvenir le cabinet du premier ministre aux autorités municipales de Schefferville, suite à la demande de M. Charles Bégin de rencontrer M. René Lévesque en compagnie du maire de Sept-Îles, M. Jean-Marc Dion, et du maire de Port-Cartier, M. Bernard Dionne.

Cette information a été confirmée au SOLEIL hier soir par M. Charles Bégin. Le maire de Schefferville signalait, de plus, qu'il avait adressé une lettre, en ce début de semaine, au président de la minière IOC, M. Brian Mulroney, afin que celle-ci contribue davantage à l'effort fiscal municipal.

M. Charles Bégin souhaiterait que la minière IOC s'implique davantage dans les finances municipales, sur le même type d'intervention que consent la minière IOC à Labrador City, afin de venir en aide aux contribuables de Schefferville.

Télégramme à Ottawa

D'autre part, suite à une réunion qui regroupait 60 personnes environ lundi soir, les autorités municipales de Schefferville ont adressé un long télégramme à la Commission canadienne des transports, au comité permanent des transports de la Chambre des communes et au ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, afin de réclamer une solution au problème du transport aérien entre Schefferville et le littoral.

Parce que Québec, par le biais de sa filiale Régionair, ne dessert Schefferville que trois fois par semaine, les habitants de la petite ville minière isolée au 55e parallèle connaissent maints désagréments tels les préjudices cau-

sés aux voyageurs, le retard du service postal et de la livraison des journaux, l'attente des médicaments urgents ou du transport des malades pour ne citer que les inconvénients notoires.

Aussi réclament-ils que soient attribués à Laurentian Air Services, qui a pris le contrôle de Airgava et qui opère sa flotte sous le nom de Air Schefferville, un permis pour assurer sur une base quotidienne, sept jours par semaine, la liaison avec l'aéroport de Wabush ou même de Sept-Îles.

M. Charles Bégin affirme que Air Schefferville est disposée, dans les meilleurs délais

et advenant l'attribution d'un permis ad hoc, à assurer une liaison quotidienne avec un Twin Otter qui pourrait transporter 19 passagers ou bien 14 passagers avec les bagages.

Outre les autorités municipales, ont signé ce télégramme la télévision communautaire, l'Association des marchands, le centre de recherche Mac-Gill, le clergé, le Syndicat des métallos, Laurentian Air Services, Quebecair, les magasins La Baie, les comités d'école, la minière IOC, les clubs sociaux de la municipalité, la Compagnie de chemin de fer QNS and L et, enfin, le Conseil de bande naskapis et montagnais.

200 personnes

Par ailleurs, dans un texte qui est publié dans la dernière édition de la revue Dialogue, le journal interne de la minière IOC, le directeur des mines de Schefferville, M. Claude Falardeau, confirme que seules 200 personnes environ seront à l'ouvrage cet hiver.

Dans le même journal, le surintendant de l'ingénierie et des opérations à Schefferville, M. Gilles Héту, rappelle que la production estivale à Schefferville a atteint 4.064.000 tonnes de minerai. M. Héту signale que les opérations hivernales seront réduites au minimum et que la période de dé-

pouillement du mort-terrain prendra fin le 25 octobre et que, à partir de ce moment-là, aucune pelle ne sera utilisée dans les mines.

Seuls des travaux d'entretien seront réalisés durant le long hiver nordique. Toutefois, M. Héту note que le service de l'ingénierie se propose de retenir les services de huit ingénieurs qui auront pour tâche de développer de nouvelles méthodes de travail mieux adaptées à la production exclusive de minerai marchand. En plus de réviser certaines données géologiques, ces ingénieurs procéderont également à des études de rentabilité des opérations minières de Schefferville.

NOUS SOMMES "DOUBLEMENT" CONTENTS DE FETER NOTRE

2e ANNIVERSAIRE

CHEZ NAPERT, C'EST TOUJOURS MOINS CHER
... ENCORE MOINS A L'OCCASION D'UN ANNIVERSAIRE!

CELEBREZ AVEC NOUS ET SOYEZ "DOUBLEMENT" SATISFAITS!

RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Achetez la meilleure qualité aux prix les plus bas et profitez de notre service personnalisé.

MEUBLES NAPERT & FILS LTÉE
LIVRAISON GRATUITE DANS TOUT LE QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
PLAN MISE EN CÔTE FACILITÉS DE PAIEMENT

SAINT-LAMBERT DE LEVIS
889-9705
11, rue des 3 ports, 2e étage
SAINT-LAMBERT
859, PRINCIPALE
SAINT-SYLVESTRE
596-2228

HOTPOINT - INGLIS BELANGER ROY WOOD JENN-AIR HITACHI

BRUNSWICK
Depuis 1845

le plus grand nom du billard

15 modèles à votre choix, 6' à 12'

A compter de **425 \$**

Salle de montre ouverte le jeudi jusqu'à 20h30, le samedi jusqu'à 16h30

215, rue Caron
Tél: 529-5395

VOUS AVEZ BEAUX JEUX chez MENDES

Spécialistes du billard, des quilles et jeux familiaux

RABAIS SPECIAL

3 jours seulement
jeudi, vendredi, samedi les 22, 23 et 24 octobre.

20%

sur tous nos vêtements en ratine de velours Regency.

10%

sur les soutiens-gorge CHANTELE et LEJABY.

Yvette Tremblay
vêtements de base

place des quatre bourgeois
658-8081

P.S. A noter que notre collection de tailleurs pour dames est au grand complet dans les marques Samulsohn et Aquascutum.

Confort et élégance vont de pair quand il s'agit de choisir vos nouveaux vêtements dans une collection complète, de qualité: la nôtre...

BOUTIQUE MASCULINE

3195, CHEVIN STE-FOY STE-FOY - 656-9508 - CENTRE D'ACHATS DE LA COLLINE

Autre succursale:
BOUTIQUE MASCULINE (jeune homme)
CENTRE D'ACHATS PLAZA LAVAL - 659-4836

Une lutte à trois à la mairie de Boischatel

par **Gérald OUELLET**

Les 3.500 citoyens de la municipalité de Boischatel auront à choisir par scrutin, le 1er novembre prochain, entre trois candidats au poste de maire ainsi que sur deux équipes pour combler les six sièges de conseillers de la municipalité. Localisée à quelque six milles à l'est de Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent, Boischatel, située à l'entrée de la côte de Beauport, couvre une superficie de 7,6 milles carrés.

F. Lefrançois n'a jamais eu l'intention d'être candidat

par **Gérald OUELLET**

M. Fernand Lefrançois, ancien président du Comité de citoyens de Boischatel, déclare au **SOLEIL** qu'il n'a jamais eu l'intention de se présenter à la mairie de cette localité à cause de ses occupations professionnelles. Par la même occasion, il dénonce le fonctionnement antidémocratique du maire sortant, M. Roland Lavoie. Selon lui, le maire Lavoie contrôle toute l'information et dirige les conseillers municipaux comme des marionnettes.

L'ancien président du Comité de citoyens de Boischatel rappelle qu'il a attaqué le comportement du conseil municipal en ce qui a trait aux finances. A cette occasion, M. Lefrançois rappelle qu'il avait eu une discussion avec le maire Lavoie concernant le pourcentage d'aug-

mentation des dépenses municipales. M. Lavoie affirmant que l'augmentation de 51 pour 100 des dépenses était faite sur 3 ans, alors que le comité de citoyens indiquait qu'il s'agissait d'une augmentation en 2 ans.

De plus, M. Lefrançois reproche au conseil sortant de n'avoir aucune politique de restriction budgétaire. Selon lui, c'est avec une telle mentalité qu'on arrive à des augmentations de taxes et à un service de la dette dépassant les \$360.000 à Boischatel.

Enfin, selon M. Lefrançois, le temps est venu pour les élus de Boischatel de prendre conscience de la capacité de payer des citoyens dans la conjoncture économique actuelle. M. Lefrançois a donc décidé d'appuyer la candidature de M. Raymond Lefebvre et son équipe.

didat Maurice Lavoie se dit "indépendant" et fait cavalier seul.

L'équipe à "ROLAND"

Roland Lavoie, un cuisinier-restaurateur, ne fait pas de promesses, mais propose des objectifs réalisables, selon lui. Dans son programme électoral, il s'engage à continuer le développement de tout le territoire de Boischatel et ce, d'une façon rationnelle. Il compte aussi maintenir à l'intérieur de la municipalité un sain climat de sécurité et de tranquillité. Il favorise également le développement des loisirs. Il se propose aussi de préserver les intérêts des contribuables du secteur nord, et surtout d'améliorer les services de ce secteur.



Maurice LAVOIE



Raymond LEFEBVRE



Roland LAVOIE

M. Lavoie veut également remettre en bonne condition l'avenue Royale et la côte de l'Eglise, en plus de rendre la route 138 (boulevard Sainte-Anne) beaucoup plus sécuritaire. Enfin, il souhaite maintenir la qualité actuelle des services offerts à la population au plus bas coût possible.

Pour réaliser ses objectifs, Roland Lavoie compte faire élire les membres de son équipe, c'est-à-dire au district no 1 M. Jacques Couture, au no 2 M. Marcel Cauchon, au no 3 M. Claude Vézina, au no 4 M. Marc Huot, au no 5 M. Jacques Rodrigue et enfin au no 6 M. René Baribault.

L'équipe Raymond Lefebvre

Le conseiller Raymond Lefebvre,

un fonctionnaire n'est pas satisfait que la municipalité soit administrée de la même façon depuis 12 ans et ce, même si la population a doublé et que le budget de la municipalité a atteint le \$1 million de dollars. S'il est élu en novembre, il se propose de partager les dossiers avec ses collègues du conseil, favorisant ainsi une meilleure évaluation des dossiers et la prise de décisions plus éclairées.

M. Lefebvre affirme également que la nouvelle évaluation foncière a "sauvé" l'administration municipale. En effet, cette évaluation permettait la hausse déguisée des taxes car l'évaluation impossible des terrains et bâtisses de Boischatel avait une occasion en or pour voir stabiliser le taux de la taxe. Malheureusement, poursuit-il, le maire Roland Lavoie a fait passer le taux de taxation de \$1.70 à \$1.85 du \$100 d'évaluation et par ce fait occuper tout le champ de taxation. Enfin, d'après lui, le maire Lavoie a raté l'occasion d'assainir les finances de Boischatel.

Pour réaliser son programme, M. Raymond Lefebvre présente des candidats à 5 des 6 postes de conseiller. Au district no 1 Mme Lise Juneau, alors que dans le district no 2, M. Lefebvre désire ne pas présenter d'adversaire à M. Yves Germain qui se présente comme "indépendant". Au district no 3 il y aura Mme Marguerite Morin, au no 4 M. Yvon Côté, au no 5

M. Christian Laverdière et enfin au no 6 M. Gaétan Beaumont.

Le candidat Maurice Lavoie

Le candidat Maurice Lavoie se présente indépendant, il n'a pas de programme établi. Selon lui, les citoyens de Boischatel le connaissent bien pour avoir fait une farouche opposition à l'administration sortante sur le développement du secteur nord, sur le budget de 1981 et également sur l'abolition du corps de police de Boischatel.

Maurice Lavoie, qui reconnaît avoir obtenu des modifications importantes dans le secteur nord suite à ses interventions aux assemblées du conseil, en est à son deuxième essai, ayant été battu de très peu l'an dernier comme candidat à un poste de conseiller. Il compte continuer à valoir à ses occupations quotidiennes pendant la campagne électorale municipale. Il n'a pas d'équipe, mais il se déclare prêt à diriger les destinées de Boischatel avec ses collègues qui auront été choisis par la population.

Enfin, Maurice Lavoie fait confiance à la reconnaissance des citoyens de Boischatel. Il se dit très bien connu dans Boischatel, "les gens savent ce que je veux", affirme-t-il, et se dit certain de leur soutien au moment du scrutin, le 1er novembre prochain. Maurice Lavoie est un papetier à l'emploi de la Papeterie Reed de Québec.

Prolongement de Lebourgneuf

Le conseiller Bégin est en désaccord avec les calculs du maire

par **Marc LESTAGE**

Le conseiller Jean Bégin, le "ministre des finances" de l'ancien conseil municipal de Charlesbourg, n'est pas d'accord avec le mode de calcul utilisé par le maire Pierre Bernier pour justifier le projet de prolongement du boulevard Lebourgneuf dans l'axe de la 55e Rue ouest, près de l'Atrium.

Le conseiller Bégin a demandé cette semaine que l'on inscrive sa dissidence, lorsque le conseil a accepté le programme de modification de son réseau, dans ce secteur.

"Ce projet favorise un promoteur et je ne suis pas d'accord avec la méthode du maire pour actualiser les revenus découlant de cette modification", d'expliquer M. Bégin.

En conclusion, le conseiller du quartier des Jésuites a rappelé que la réalisation de ce projet devait se faire sans qu'il en coûte un sou aux contribuables, ce qui ne sera pas le cas, selon la dernière proposition.

Le maire

Le maire Pierre Bernier ne s'est pas étonné de cette position que M. Bégin avait déjà fait connaître en comité plénier, avant la séance du conseil.

Le maire a expliqué que les chiffres fournis n'étaient pas le résultat de ses propres calculs, mais bien ceux fournis par la gérance "qui a étudié sérieusement la question en prenant pour base de calcul le protocole d'entente intervenu entre la ville et l'Atrium". Le document prévoit que le compte de taxes de l'Atrium sera basé sur une valeur de \$9 millions, en 1981, pour progresser au rythme de un million par année jusqu'à \$13 millions d'ici quelques années.

La ville de Charlesbourg espère ainsi récupérer plus de \$2 millions de revenus supplémentaires "garantis par protocole" pour financer partiellement les travaux de \$1,850,000 qui bénéficieront également d'une subvention de \$810,000 promise par le ministère des Transports du Québec.

En présentant le projet, le maire

avait expliqué que la subvention de \$810,000 du ministère payable en trois versements représente en fait \$602,900 en "dollars actualisés au 1er janvier 1982", tandis que les versements pour taxes promis par l'Atrium représentent pour leur part plus de un million, ce qui laisse un coût d'environ \$100,000 à financer pour les contribuables de Charlesbourg.

Les travaux permettront de prolonger le boulevard Lebourgneuf à l'est du boulevard Laurentien en direction de l'Atrium et jusqu'à la 3e Avenue ouest, via la 55e Rue ouest.

action
municipale
de
Charlesbourg

...démocratiquement!

CONGRÈS '81
31 OCTOBRE

endroit: poly Charlesbourg
soirée: poly Orsainville

Rectification

C'est bien à l'école polyvalente de Charlesbourg qu'aura lieu le congrès du parti de l'Action municipale de Charlesbourg et non pas à la polyvalente de Loretteville comme nous disions hier à la suite d'un "lapsus calami". Le parti a d'ailleurs commencé à afficher la pancarte ci-dessus à l'intention du grand public. Donc, le congrès a lieu à la polyvalente de Charlesbourg et le parti à la polyvalente d'Orsainville.

Val-Bélair: journée "ville ouverte" le 25

(ML) — C'est dimanche prochain, le 25 octobre, que les contribuables de la municipalité de Val-Bélair seront invités à constater de visu l'importance des équipements municipaux qui sont à leur disposition, dans les différents quartiers, au cours d'une journée "Ville ouverte".

Cette initiative réalisée avec le concours de la Jeune Chambre locale doit fournir l'occasion aux contribuables de visiter le nouvel hôtel de ville, les casernes à incendies, l'usine de pompage et le poste de surpression du réseau d'aqueduc et les parcs nouvellement aménagés.

Le conseil municipal a voté un budget de \$1,500 pour cette journée, afin de recevoir les aides bénévoles qui ont participé à l'organisation de la fête et les employés municipaux, à l'hôtel de ville, lors d'un 5 à 7, pour clôturer la journée.

Dans le secteur de Bélair, des conseillers seront disponibles pour recevoir les gens entre 13h30 et 17h au terrain de loisirs du parc Jules-Emond, à la caserne des incendies et au garage municipal du 1105 route de l'Eglise nord.

Le maire Yvan Dubé sera à l'hôtel de ville durant la même période pour offrir "le tour du propriétaire" dans l'édifice complètement réaménagé au coût de \$250,000 depuis un an.

Dans le secteur Saint-Michel, il y aura des conseillers à la salle du conseil et à la caserne des pompiers du 1320 rue Madène ainsi qu'à l'usine de pompage du 56 rue Honfleur et à l'usine de surpression du 1577 boulevard Pie-XI nord.

L'eau froide fait changer d'idée à un jeune désespéré

L'eau froide à la propriété de revigorer. Un individu d'une vingtaine d'années l'a appris à ses dépens à Québec, hier soir.

Tanné de vivre, semble-t-il, le jeune homme a décidé de plonger dans la rivière Saint-Charles, près du pont Drouin. Une femme qui l'a vu poser son geste s'est empressée d'appeler la police.

Des agents sont accourus et ils ont commencé à scruter des yeux le

cours d'eau, espérant apercevoir le désespéré.

C'est celui-ci qui les a vus et qui les a interpellés. Revigoré par l'eau, il a changé d'idée et il est parvenu à se hisser sur le pilier central du pont où des policiers sont allés le chercher en chaloupe à moteur.

Le jeune homme a été conduit à l'Hôtel-Dieu pour y recevoir des soins, pendant que les policiers et les pompiers qui avaient été alertés retournaient à leurs assignations habituelles.

Spéciaux
de la saison
D'AUTOMNE

de **Quasar**

AUBAINES
SANS
PRÉCÉDENT



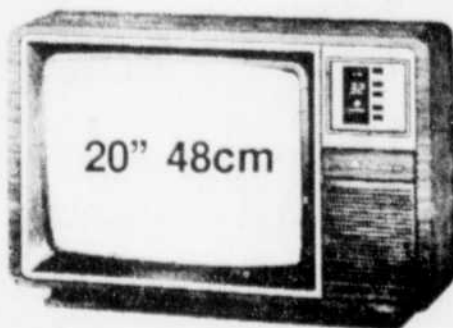
Modèle YW9722SP

Système Dynacolor/Syntonisation de 105 canaux / Châssis 100% transistorisé "Service Miser" / Lampe-écran à matrice linéaire Dynabrite III



Modèle WT5972TP

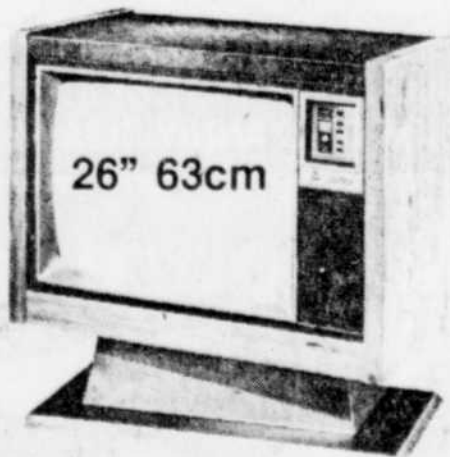
Châssis 100% transistorisé "Service Miser" / Système Dynacolor avec cellule photoélectrique / Syntonisateur VHF tout transistorisé Custom-matic à lecture directe / Syntonisateur UHF / tout transistorisé à 70 positions / Accord précis automatique (A.F.T.)



Modèle TT5969TP

Système DYNACOLOR avec cellule photoélectrique et SYNTONISATION DE 105 CANAUX / Système d'accord Compu-search au quartz / Télécommande Compu-matic 16 fonctions au accès direct.

Modèle TS9912TP
SYNTONISATION DE 105 CANAUX et système DYNACOLOR / Châssis 100% transistorisé "Service Miser" / Lampe-écran à matrice linéaire Dynabrite III / Système d'accord Compu-search au quartz / Télécommande Compu-matic 16 fonctions au accès direct.



Garantie de 3 ans sur les pièces et la main-d'oeuvre

Marchands participants

LES MEUBLES BARNABE INC.
ST-VALLIER, Cte Bellechasse, Qué. 469-2188

LES MEUBLES BARNABE
ST-PAUL, Cte Montmagny, Qué.

EMOND RADIO INC.

DONNACONA, Qué. 285-1303

GASTON GAUDET INC.

355, MARIE-DE-L'INCARNATION, Québec 681-6054

ROLAND GIGUERE ENR.

STE-CLAIRE, Cte Dorchester, Qué. 893-3362

FERNAND GOULET
ARMAGH, Qué. 486-2022

LARIVIERE ELECTRONIQUE
11620, 1re AVENUE EST, St-Georges de Beauce, Qué. 228-2676

L.M. NADEAU

EAST BROUGHTON, Qué. 427-2436

NORMAND NADEAU

VALLEE-JUNCTION, Qué. 253-5387

DOMINIQUE PAQUET INC.
1419, ST-PAUL, Ancienne-Lorette, Qué.

GILLES PLAMONDON
ST-RAYMOND, Cte Portneuf, Qué. 337-7807

AUDIO TV PIERRE PLANTE

11, BOUL. ST-CYRILLE O., Québec 529-3145

ELECTRONIQUE ST-AUGUSTIN

419, ROUTE 138, St-Augustin, Qué. 876-2101

AMEUBLEMENT TANGUAY
TRANS-CANADA O., Lévis, Qué. 833-4511

AMEUBLEMENT TANGUAY
BEAUPORT, Qué.

AMEUBLEMENT TANGUAY

CARREFOUR LES SAULES

EMILIE THERIAULT

3125, BOUL. STE-ANNE, Giffard, Qué. 661-0674

ÉLECTIONS MUNICIPALES

par François ROY

Priorité aux piétons prônée par le RP

Si l'on veut améliorer la qualité de vie des citoyens des secteurs Vieux-Québec, Saint-Jean-Baptiste et colline parlementaire, il faut redonner la priorité aux piétons, tout spécialement sur le boulevard Saint-Cyrille, l'autoroute Dufferin et à la place d'Youville.

Les candidates du Rassemblement populaire, Mmes Winnie Frohn et Marie-Andrée Comtois, des districts 13 et 14 respectivement, sont d'avis que de nouveaux aménagements respectant davantage le "monde à pied" seraient simples et relativement peu coûteux sur ces artères. Présentement, le boulevard Saint-Cyrille et l'autoroute Dufferin constituent des barrières quasi infranchissables, compte tenu du danger qu'il y a à les traverser, tout spécialement pour les jeunes et les personnes âgées.

L'allongement du temps réservé aux piétons sur les feux de circulation, l'ajout d'un feu sur Saint-Cyrille au niveau de La Chevrotière, la réduction de trois à deux voies sur Saint-Cyrille et Dufferin avec l'addition d'un terre-plein aménagé avec arbres, fleurs, etc., sont des mesures faciles et rapides d'application qui impliquent peu de frais, soutiennent-elles. Du même souffle, les candidates rejettent toute proposition de tunnels piétonniers, "les gens n'ayant pas à descendre sous terre pour faciliter la circulation des voitures". Mme Frohn rappelle à ce sujet que même si ce projet est actuellement en suspens, un protocole d'entente entre la ville et le gouvernement du Québec a été signé et qu'il est valide jusqu'en novembre 1982. "La menace est donc toujours là". Pour les deux candidates, les mesures proposées sont liées à une ferme politique d'amélioration du transport en commun.

Lutte sur le thème des loisirs à Lac-Saint-Charles

Le candidat Jocelyn Moffet, un ancien conseiller de Lac-Saint-Charles qui n'avait pas sollicité de nouveau mandat il y a deux ans, a expliqué sa décision de se porter candidat cette année par un souci de "travailler plus directement à la cause des loisirs". M. Moffet prétend qu'il avait démissionné pour s'occuper du hockey mineur il y a deux ans, mais qu'il sent aujourd'hui le besoin de revenir au conseil.

Le conseiller actuel au siège numéro 3 est M. Ernest Bradet qui a été très surpris dimanche dernier, de constater que deux autres citoyens lui disputent son poste. Le troisième belligérant est M. Jean-Yves Bouchard, un membre de la Commission municipale des loisirs qui, dit-on, est également très préoccupé par cette question et en traite abondamment dans sa campagne.

L'archidiocèse et les élections

Dans un dépliant émis par les responsables de l'Office de la pastorale sociale du diocèse de Québec, le nouvel archevêque Mgr Louis-Albert Vachon y souligne dans un court message que:

"(...) Trop souvent nous oublions que l'épanouissement de chacun d'entre nous dépend largement des transports en commun, de la qualité du zonage et de l'habitation, de l'accessibilité aux loisirs, de l'aménagement d'espaces verts, de la protection civile et d'un réseau humain rendu possible au

niveau du quartier. Tous ces champs d'intervention relèvent principalement de la compétence de l'administration municipale. Les élections municipales, c'est donc important." L'OPS rappelle donc que le conseil municipal responsable est celui qui sait demeurer "attentif aux démunis" et "se préoccupe autant de l'aspect humain que de l'aspect économique de la vie municipale."

Journal du Renouveau

Le Renouveau municipal de Sainte-Foy a publié hier, un journal de 12 pages (format tabloïd) sur les élections dans cette municipalité. Tiré à 25,000 exemplaires (un par foyer), le journal présente les candidats du Renouveau et donne les grandes lignes du programme électoral. La publication accorde une large place aux engagements des candidats dans chacun des 14 districts électoraux.

Un architecte parle d'aménagement

De quoi parle un architecte qui se présente candidat à un poste de conseiller municipal? D'aménagement de territoire naturellement. C'est le cas pour Daniel Bégin à Lévis, en lice comme conseiller dans le secteur 1 et qui ayant lui-même été impliqué depuis cinq ans dans le domaine urbanisme et aménagement, prévoit que les prochaines années seront décisives pour l'aménagement du territoire municipal.

En préconisant aussi une meilleure gestion des ressources et des équipements municipaux, Daniel Bégin déclare:

"Lévis doit amorcer le processus de planification au niveau de son propre territoire et participer à l'élaboration du schéma d'aménagement de la nouvelle municipalité régionale de comté (MRC). Le conseil municipal de Lévis devra jouer un rôle de premier plan, afin d'assurer que les objectifs d'aménagement de la MRC soient compatibles avec les vœux de la ville."

L'ainé des conseillers lévisiens

M. Marcel Lacroix, un gérant de profession siège comme conseiller à Lévis depuis 21 ans. Domicilié sur la rue Saint-Augustin et suite à l'acceptation d'une nouvelle carte électorale, il se présente maintenant dans le secteur no 4 où l'affronte M. Marc-André Poulin, un enseignant en électrotechnique, qui veut du nouveau à l'hôtel de ville.

En sollicitant un septième mandat, M. Lacroix soutient que l'administration municipale est devenue fort complexe à la suite de nombreuses nouvelles lois et qu'un candidat à un poste de conseiller doit être capable d'y consacrer 25 heures cque semaine. Les contribuables lévisiens ont toujours su faire un cix judicieux et assurer une relève, ajoute-t-il en rappelant qu'en 1977, trois nouveaux conseillers avait été élus. Il y a actuellement deux sièges vacants par suite d'une démission l'été dernier, et du fait que M. Jean-Marc Pellerin se présente à la mairie contre M. Vincent Chagnon. En deux élections, la relève pourrait donc occuper cinq postes sur un total de sept, conclut donc M. Lacroix avec toute l'assurance d'un aîné.

Polyvalente d'Orsainville

Des parents continuent à boycotter le secondaire II

par Marc LESTAGE

Les parents des 57 élèves du secondaire II allégué de la polyvalente d'Orsainville ont essuyé un nouveau refus des commissaires, hier soir, et ils ont résolu sur-le-champ de garder leurs enfants à la maison aussi longtemps que la Commission scolaire régionale Jean-Talon n'acceptera pas le plan de réorganisation de ce niveau, ce qui implique l'engagement d'un nouveau professeur.

A toutes fins utiles, on peut dire que ces élèves n'ont pas encore débuté leur année académique 1981-1982, puisqu'ils ont été renvoyés à la maison avec l'autorisation de la régionale dès la fin de septembre, à la suite de nombreux problèmes de fonctionnement. La semaine dernière, la direction de l'école a reconvoqué les élèves qui n'ont fait qu'une journée de cours avant que leurs parents décident de les garder à la maison, considérant que les réaménagements proposés par la direction de l'école "ne règlent rien au problème vécu par ces élèves", d'expliquer hier soir Mme Lise Morency, la porte-parole du groupe des parents.

Entre-temps, les professeurs, la direction de l'école et le personnel non enseignant de la polyvalente ont pro-

posé un programme d'encadrement qui prévoit l'instauration du tutorat et le fractionnement des groupes, ce qui implique l'addition d'un poste d'enseignant.

La semaine dernière, l'exécutif de la régionale a rejeté cette formule en invoquant des contraintes budgétaires. Hier soir, le conseil général a maintenu la décision de l'exécutif par un vote très serré (16 en faveur sur un total de 30).

L'assemblée

Les parents sont ressortis frustrés de l'assemblée d'hier soir, parce qu'ils n'ont pas eu la chance d'exposer leurs opinions en dehors d'une période que

le président a accordée à la salle avant de remettre la discussion aux commissaires réunis en assemblée régulière.

Les parents ont beaucoup regretté au sortir de l'assemblée que le proposeur de la résolution ait laissé entendre "qu'il existe une formule alternative à la proposition des enseignants et du comité de participation de l'école et que les parents n'ont pas eu la chance d'en discuter".

"Cela est complètement faux", d'expliquer Mme Lise Morency au cours d'une assemblée improvisée, dans une autre salle de l'école Albert-Ouellet à Charlesbourg, un peu plus tard.

Selon Mme Morency, la formule de compromis que suggère ac-

tuellement la direction de l'école a été longuement débattue et jugée "irrecevable par les parents qui craignent pour la sécurité de leurs enfants dans les ateliers où ils s'entassent par groupe de 20 autour de machines de type industriel".

De fait, le directeur de l'école a proposé une formule qui ne nécessite aucune nouvelle création de poste mais qui rétablit le tutorat, limite les déplacements d'élèves et prévoit un meilleur encadrement, sans diminuer les groupes.

"Tout cela n'est pas suffisant", d'expliquer le porte-parole des parents qui refusent en plus la nouvelle salle de cours qu'on propose à leurs en-

Travaux rue de l'Eglise, à Notre-Dame-des-Laurentides

NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES — C'est l'entreprise P.E.B. construction de Lac-Saint-Charles qui a présenté la plus basse soumission, soit \$797,409.79, pour l'exécution de travaux de normalisation dans les

rues de l'Eglise ainsi que le chemin de la Grande-Ligne, dans le secteur de Notre-Dame-des-Laurentides.

Le ministère des Transports du Québec a déjà promis de financer ces travaux à plus de 90 pour 100, si bien

que pour les contribuables de Charlesbourg les travaux devraient étre réalisés pour un coût modeste, incluant les frais de financement, étant donné que la subvention sera versée en plusieurs tranches, semble-t-il.



FESTIVIN D'ESPAGNE

Du 22 octobre au 7 novembre

Ça "carnavale" dans toutes les succursales de la S.A.Q.!

Dans une ambiance unique aux couleurs de l'Espagne, venez découvrir les richesses de nos trouvailles et faire connaissance avec les grandes régions vinicoles espagnoles.

Jusqu'au 7 novembre, découvrez l'Espagne pendant le Festivin.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
La cave à vin des Québécois

CLSC Basse Ville

Préparer la retraite de personnes démunies

par Pierre MARTEL

Le Centre local de services communautaires (CLSC) de la Basse Ville utilisera, au cours des prochaines semaines, une nouvelle approche axée sur les choix des gens pour inciter les retraités les moins favorisés à s'intéresser aux cours préparatoires à la retraite et à la préretraite.

Ayant utilisé une approche plus conventionnelle jusqu'à maintenant, c'est-à-dire proposer une série de cours aux personnes concernées, le CLSC de la Basse Ville de Québec n'a pas jugé l'expérience suffisamment concluante.

"Au printemps dernier, nous avions convoqué une rencontre sur le sujet. Comme c'était avant l'été, les gens nous avaient suggéré de remettre cela à l'automne. Or, au cours de la deuxième rencontre, seulement quatre personnes se sont déplacées", de préciser Mme Patricia Dumas, conseillère sociale au CLSC de la Basse Ville.

"Devant cet échec, nous avons repensé notre planification en cherchant une formule qui devrait nous permettre d'atteindre un objectif fondamental: rejoindre la clientèle la plus démunie", d'ajouter Mme Dumas.

En utilisant l'approche conventionnelle des cours de préparation à la retraite, on découvre souvent que ce sont les retraités ou les préretraités les

moins défavorisés qui s'inscrivent à ces cours. Le CLSC de la Basse Ville tente donc une nouvelle approche dans le but de rejoindre la catégorie des moins favorisés en termes de revenus à la retraite.

Conférence thème

La première étape de la nouvelle approche élaborée par le CLSC aura lieu en fin de semaine. A cette fin, l'organisme invite les retraités et les préretraités (les 60 ans et plus) à une rencontre pour discuter des aspects financiers reliés à la retraite.

Au cours de la rencontre qui aura lieu dimanche prochain, à 13h30, dans les locaux du CLSC de la Basse Ville, sous l'aspect financier, on tentera d'aborder en atelier les questions du logement, de l'habillement et de la nourriture.

A partir de ces discussions, selon Mme Dumas, on tentera de former des groupes intéressés à recevoir des cours préparatoires à la retraite selon les sujets que les gens auront retenus.

Dans une deuxième étape, soit d'ici quelques semaines, l'organisme organisera une série de huit rencontres sur autant de sujets. Celles-ci insisteront sur la réflexion et la recherche de moyens pour venir en aide aux retraités. "A partir de ces rencontres, il pourra même arriver que l'on tente de développer des actions", de conclure la conseillère sociale.

L'ami de Dubois écope de 10 ans

MONTREAL (PC) — Le trafiquant de drogues Joseph Sabbagh, arrêté le 8 avril dernier, en même temps que le chanteur Claude Dubois, a écopé hier de diverses sentences totalisant 10 ans d'emprisonnement, devant le juge Monique Dubreuil, de la Cour des sessions de la paix.

Gardé en détention préventive depuis six mois, l'accusé âgé de 25 ans avait reconnu sa culpabilité à 13 accusations de possession et de trafic de stupéfiants, soit du hashish, de la cocaïne et de l'héroïne, entre les 13 juin 1980 et 8 avril 1981.

Tout en soulignant qu'il s'agissait d'accusations d'une extrême gravité pour lesquelles des peines très sévères sont prévues, le juge Dubreuil, en évitant de ressasser tout ce qui a été publié sur l'usage de l'héroïne et de la cocaïne, n'en rappelle pas moins les effets néfastes de leur consommation et la responsabilité de ceux qui vivent du commerce de ces drogues.

Après avoir pris connaissance du passé de l'accusé, à la lumière d'un rapport présentiel, le juge Dubreuil affirme mal s'expliquer comment Sabbagh, qui a eu quand même une existence relativement facile, en est arrivé à consommer et à trafiquer de la drogue, sinon par une tendance à la facilité jointe à une certaine immaturité.

Bien que Sabbagh, ébéniste de

son métier, n'ait aucun antécédent judiciaire et que les effets de son arrestation et de sa détention ont sûrement joué auprès de lui un effet dissuasif, sans compter que sa réhabilitation est à peu près probable, le juge Dubreuil insiste cependant pour ne pas perdre de vue la gravité objective des crimes commis par celui-ci.

Et dans l'écrit de sa sentence, le magistrat note "qu'il s'agit de trafic de drogues: la plus grande partie des chefs d'accusation se rapporte à l'héroïne, dont la qualité et les quantités supposent une connaissance des milieux professionnels d'approvisionnement; dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit pas d'amateurisme mais d'un commerce organisé. Dans ces conditions, la protection de la société et l'effet d'exemplarité doivent être les facteurs primordiaux qui doivent guider le juge, sans perdre de vue pour autant les facteurs subjectifs."

En plus de la peine de 10 ans d'emprisonnement, Sabbagh se voit aussi imposer une amende de \$5,000 ou, à défaut, une année additionnelle d'emprisonnement.

Rappelons que l'arrestation de Sabbagh s'était produite en face de l'hôtel Holiday Inn, rue Sherbrooke, alors qu'avec la complicité du chanteur Claude Dubois, il tentait de vendre 50 grammes d'héroïne à un agent double de la Gendarmerie royale du Canada.



justice

par Marcel COLLARD

Avant de condamner le président de la Confédération des syndicats nationaux à \$1,000 d'amende, hier matin, le juge Jean Drouin s'est dit étonné qu'une centrale syndicale, majoritaire française ait invoqué, comme moyen de défense principal, que la loi invoquée dans la poursuite n'avait pas été promulguée dans sa version anglaise.

Accusé d'avoir incité les travailleurs à contrevenir à la loi sur les propositions aux salariés de l'éducation, des affaires sociales et de la fonction publique qui suspendait le droit de grève pour une période de 15 jours, en novembre 1979, M. Norbert Rodrigue avait d'abord contesté la juridiction de la cour des poursuites sommaires, avant de s'en prendre à la constitutionnalité de la loi. A la suite d'une décision de la Cour suprême, le gouvernement du Québec avait subseqüemment corrigé la situation en adoptant la version anglaise de certaines lois.

Se fondant sur les propos tenus par M. Rodrigue, à la télévision de Radio-Canada, le 13 novembre 1979, le juge Drouin a conclu, sans doute raisonnable, à sa culpabilité.

Rodrigue condamné à payer \$1,000 d'amende

L'infraction, passible d'une amende de \$100 à \$1,000 par jour, a causé, selon Me Jean-François Dionne, procureur de la poursuite, préjudice aux plus démunis de la société, soit les patients requérant des soins prolongés ou des soins psychiatriques. Me Dionne a soutenu que le président de la CSN aurait dû, dans ce sens, se démarquer de ses fonctions d'administrateur pour se préoccuper de sa responsabilité sociale.

Le juge Drouin trouve que la sentence maximum est disproportionnée comparée à la gravité de l'infraction. Il s'est d'ailleurs demandé pourquoi M. Rodrigue avait entamé autant de procédures — si légitimes fussent-elles — durant deux ans. "Je suis renversé, a dit le juge, que pour éviter une amende maximum de \$1,000, une centrale syndicale à majorité francophone ait même recouru comme moyen principal de défense, au fait que la loi, lors de son adoption, avait été publiée seulement dans sa version française."

Les autres causes impliquant des syndicats, principalement associées à la Fédération des affaires sociales, (CSN) ont été reportées au 11 novembre. A cette date, Me

Renald Labbé fera savoir si la preuve au procès de M. Rodrigue sera déposée dans celui des syndicats accusés et s'il fera valoir des arguments en droits.

Complicité après le fait

Roland Lafrance, 39 ans, de Donnacona, qui devait subir un procès sous une accusation de meurtre avec préméditation de Mme Yvette Mercure-Roy, le 27 mars 1980, à Pont-Rouge, a plaidé coupable, cette semaine, à une accusation réduite de complicité, après le fait, ayant aidé et assisté illégalement son frère Fernand Lafrance. Roland Lafrance, détenu depuis plus de 18 mois, a été condamné à 20 mois de prison par le juge Gilles St-Hilaire de la cour supérieure.

Fernand avait prétendu que son frère jumeau avait été l'intermédiaire de M. J.-A. Roy pour commettre l'assassinat, moyennant une somme de \$4,000. A l'issue d'un procès devant jury, Fernand avait été condamné à la prison à perpétuité pour meurtre avec préméditation. De son côté, M. Paul-Emile Roy a été acquitté de l'accusation par un jury, le 12 septembre.

Amende de \$153,475

La compagnie F. Charest Ltée, de Saint-Georges de Beauce, condamné le 18 mars à \$20,000 d'amende pour avoir fraudé le gouvernement du Québec d'une somme de \$154,440, en ne déclarant pas le produit de la taxe de vente sur les cigarettes, a écopé d'une nouvelle amende pour une somme de \$153,475, en vertu de la loi de l'impôt sur le tabac.

Le grossiste avait été accusé de plusieurs chefs pour avoir fait de fausses déclarations, mais le juge Gilles LaHaye a retenu 10 accusations remontant à l'année 1978, concernant une somme de \$121,180 qui devra être remboursée.

Acquitté par un jury

Armand Giguère, 27 ans, de la rue de l'Acadie, à Québec, représenté par Me Richard Coriveau, a été acquitté hier matin, d'une accusation de tentative de meurtre, le 7 février 1981, sur Denis et Alain Chouinard, à la brasserie Le Gobelet d'argent, sur la rue Lamontagne à Québec et de l'usage d'un fusil.

Jeune fille de 15 ans agressée

Un individu d'une trentaine d'années a menacé d'un couteau une jeune fille de quinze ans qui se promenait en bordure du chemin à Saint-Marc-des-Etroits, dans la circonscription de Témiscouata, pour la forcer à monter dans sa voiture.

L'adolescente revenait à pied d'une visite rendue à une parente à l'extrémité du village et elle s'appropriait à rentrer chez elle quand elle fut abordée vers 21h30, dans la soirée de lundi, par l'automobiliste.

Prise de panique devant l'audace de l'étranger, la promeneuse solitaire réussit à échapper à l'intrus trop exigeant et elle s'empressa d'appeler la police.

Déclenchée par la SQ de Notre-Dame-du-Lac, l'Opération 100 s'avéra fructueuse puisque des patrouilleurs procédaient à l'arrestation d'un suspect vers 23h30.

Ecroué à la prison commune de Rivière-du-Loup, le suspect, Armand Labrecque, 34 ans, de Fermont, dans la circonscription de Saguenay, a été libéré avant-hier, vers 16h, sur promesse de comparaître le 28 octobre prochain, au palais de justice de Rivière-du-Loup.

Labrecque devra alors répondre à des accusations d'utilisation d'une arme dans le dessein dangereux de commettre un acte criminel et de tentative d'enlèvement.

Parce
qu'on
aime...

Les manteaux
de laine,
légers et
confortables



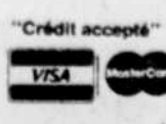
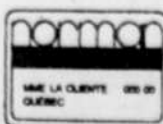
MELANGE DE LAINE

La qualité paie

A gauche, manteau semi-ajusté, en mélange séduisant de laine, mohair et nylon, avec revers croisé en biais au buste, poignets élastiques et ceinture de cuir. Naturel, gris pâle, beige ou argent, de 5 à 15. **210.00**

A droite, manteau de ligne A en mélange résistant de laine et nylon. Finement côtelé, il est resserré par un élastique et une ceinture nouée à la taille. Beige, gris ou blanc, de 5 à 15. **225.00**

Disponibles à notre rayon du Manteau

AIDE-MOI
À VIVREUN PROJET D'INTÉGRATION
EN LOGEMENTS

• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON • CARREFOUR LAVAL

Le noir
classique
de
CROSS



Birks présente les
derniers-nés de la
famille Cross, à la fine
pointe de la distinction
dans le domaine de
l'écriture... un stylo
et un porte-mine noirs
classiques, d'une belle
 finition satinée.

Un cadeau de choix qui
prolonge le plaisir d'écrire
durant toute une vie.

Stylo, \$30. Porte-mine, \$30.

Ensemble de 2 pièces, \$60.

Aussi disponible avec pointe molle, \$45.

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

L'objectif des scouts: 80,000 calendriers

Le ministre québécois des Communications, M. Jean-François Bertrand, présidait, hier matin, l'inauguration de la campagne de

vente du calendrier 1982 des scouts et guides du district de Québec qui se déroulera cette année du 31 octobre au 15 novembre.



pierre champagne
de 9h. à 11h.
le matin
Tél.: 647-3434



centraide
Québec

Les scouts et guides du district de Québec comptent cette année plus de 7,500 membres dont 6,000 jeunes répartis dans 280 unités et encadrés par 1,500 adultes.

Chaque calendrier se vendra \$2 et les scouts et guides du district de Québec ont l'intention d'en vendre environ 80,000. Chaque calendrier rapporte \$1 en profit net. Les scouts vendeurs récoltent \$0.50 pour leur troupe et les autres \$0.50 sont versés à la caisse du district.

Il y aura 75 ans en 1982 que Baden Powell, le fondateur du mouvement scout, se sera donné comme mission de prévenir la délinquance en jetant les bases de cet organisme qui a rapidement pris une envergure internationale.

Le calendrier de cette année est particulièrement bien conçu afin de pouvoir également être utilisé comme agenda et la campagne de la vente du calendrier constitue la plus importante campagne de promotion du mouvement effectuée annuellement par les scouts et guides.

Puisque c'est la seule fois dans l'année où vous serez sollicités par les scouts et guides, on vous demande d'être généreux.

Au fil des ans dans LE SOLEIL

L'an dernier: C'est l'anarchie presque totale dans la région de Québec sur le plan de l'admission des personnes âgées dans les centres hospitaliers.

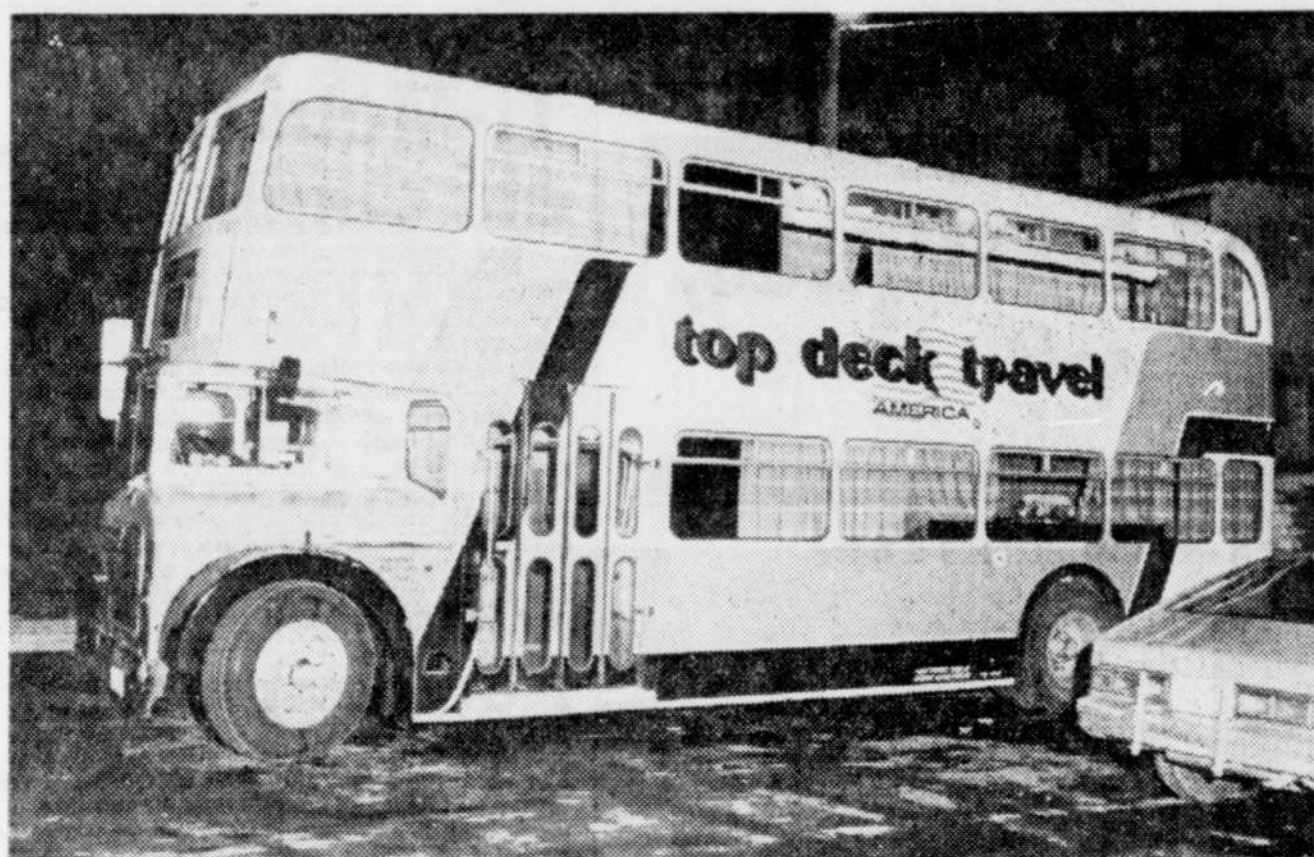
Il y a 10 ans: Des revenus insuffisants pour 20 pour 100 de la population québécoise en 1971.

Il y a 30 ans: Certaines routes

interprovinciales relèvent de la juridiction fédérale selon la Cour suprême.

Il y a 40 ans: Adolf Hitler a échoué en Russie.

Il y a 50 ans: Les grands jurés recommandent l'application des règlements de la circulation sur nos routes.



Le seul hic dans cet autobus de grand luxe, c'est que le volant est situé du côté droit.



C'est avec surprise et ravissement que les passagers sont montés à bord du LRC, mardi.

Surprise de Via Rail

La compagnie Via Rail réservait une surprise aux passagers qui utilisent habituellement le Rapido, pour aller de Québec à Montréal, mardi soir dernier. Ce n'est pas le Rapido qui était en gare mais le tout nouveau LRC qui, le même jour, avait transporté quelque 300 invités d'honneur entre la Vieille Capitale et Trois-Rivières, en matinée.

Ce nouveau train qui circule déjà entre Boston et New York et qui circulera prochainement entre Montréal et Toronto a atteint, entre Québec et Montréal, une vitesse de croisière de 150 kilomètres à l'heure.

Les quelques dizaines de passagers qui sont montés à bord étaient agréablement surpris et personne n'a osé porter plainte, bien au contraire. Ce nouveau train est, de l'avis de ceux qui l'ont essayé, d'une remarquable stabilité.

Via Rail aurait l'intention de répéter cette expérience, de temps à autre, entre Québec et Montréal, jusqu'à ce que la capitale soit desservie sur une base régulière par ce nouveau train, en avril 1982.

Le grand luxe à bord d'un autobus londonien

Qui dit mieux? Même la compagnie General Motors qui, il y a quelques années, offrait une caravane motorisée de grand luxe avec des fenêtres partout ne pouvait pas rivaliser avec le bonhomme qui a décidé de transformer cet autobus londonien de deux étages en "motorhome". Living, salle de bains et cuisinette en bas; les chambres en haut. Il fallait un Américain pour y penser.

Cette superbe caravane motorisée était à Québec récemment et notre photographe Jean Vallières s'empressa de l'immortaliser. Malheureusement il n'y avait personne à l'intérieur et je ne peux malheureusement pas vous raconter l'histoire de cet ingénieux Américain qui a eu l'idée de transformer cet autocar en "split-level motorisé".

Il y a cependant un "hic" à l'histoire. Cet autobus étant d'o-

rigine britannique, il se conduit... à droite. Quand toute la circulation roule à gauche, ce n'est pas un problème mais quand, comme c'est le cas en Amérique et dans la majorité des pays du monde, la circulation roule à droite et que le

volant est à l'extrême droite, c'est-à-dire le long du trottoir, ça peut en devenir un. Dans des cas semblables, le dépassement d'un autre véhicule devient une aventure très périlleuse, sinon carrément téméraire.

Des grosses "fotes"

Mon collègue Réjean Lacombe qui travaille comme chroniqueur parlementaire vient de m'expédier un morceau de carton sur lequel on peut lire un avis écrit dans le pire des français. Voici ce que ça donne: "Place contenu dans un seau, ajouter de l'eau tams quelle soit humide mais pas trop mouillée. Place literie dans une Bait Canteen lachement, verser votre Bait sur le decu."

Si vous n'avez pas compris ces instructions lors de la première lec-

ture, relisez-les! Vous finirez sans doute par comprendre quelque chose.

Alors de quoi s'agit-il, selon vous? Sont-ce là des instructions attachées à une poche de thé?

Ou celles qu'il faut savoir pour préparer le meilleur des "floaters"?

En vérité en vérité je vous l'écris, il ne s'agit ni de l'une ni de l'autre mais bien d'un genre de mousse spéciale destinée à protéger les vers de terre lorsque l'on va à la pêche.

ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...

Backgammon

La Ligue nationale de backgammon Labatt reprend ses activités annuelles le 16 novembre. Ceux et celles qui veulent s'y joindre peuvent communiquer avec Marcel Dodd, après 18h, à 839-7361. Toutes les rencontres se tiennent à Québec, en particulier dans les restaurants de la Grande-Allée.

Association des criminalistes

Me Richard Grenier a été élu à la présidence de l'Association des criminalistes de la pratique privée, de Québec, succédant ainsi à Me Pierre Garon. Me Grenier

sera assisté de Me Gilbert Richer, vice-président, et Me Gilles Garneau, secrétaire-trésorier.

L'exposition de L'Ange-Gardien

L'exposition qui a été présentée cette semaine dans le sous-sol de l'église de L'Ange-Gardien, et voulant commémorer d'une part les trésors de L'Ange-Gardien et d'autre part toute l'histoire de cette paroisse tricentenaire, a obtenu un éclatant succès. C'est tout à l'honneur des organisateurs de cette manifestation en particulier du curé Marc Leclerc et de Mme Yvette Latulippe qui n'ont pas compté leurs heures de bénévolat pour monter cette exposition.



Simard & Voyer
Faites cavalier seul

Matelassé à la cheville, tout cuir, talon mexicain dernière mode. Brun et naturel.

95\$

Galerie de la Capitale, Place Québec, Place Ste-Foy, Place Laurier, Galeries Chagnon, Place Fleur de Lys

L'ÉLÉGANCE PORTE LE NOM SIMARD & VOYER

ACHETEZ

DIRECTEMENT de la TANNERIE

VETEMENTS DE CUIR - SUEDE ET PEAU DE MOUTON A DE TRES BAS PRIX!

PANTALONS
en cuir et suède
A partir \$149

SPECIAL DE LA SEMAINE
Manteaux long
CUIR et SUEDE
homme et dame

\$199

MOUTON 3/4
homme et dame

à partir de \$299

Manteaux 3/4
cuir et suède
doubleure amovible
homme-femme

\$149

Manteaux en
MOUTON
homme et dame

à partir de \$399



LE MOULIN DE LA TANNERIE

281 St-VALLIER ouest

Québec

529-2531

Près du



CENTRE DUROCHER



STATIONNEMENT

EN FACE

Incendie rapidement maîtrisé

Les pompiers de Québec sont rapidement venus à bout d'un incendie qui s'était déclaré hier après-midi dans la toiture de la maison abritant le restaurant Woo's House, au 761 du boulevard Charest est à Québec.

Une seule alerte a été nécessaire mais les pompiers de la caserne numéro 3, sous les ordres du chef de division Marcel Turcotte, sont demeurés près d'une heure sur les lieux.

Selon l'enquêteur Jean Lépine, du Commissariat des incendies, l'incendie d'origine accidentelle aurait causé pour plus de \$10,000 de dégâts.

L'incendie serait attribuable à une équipe d'ouvriers qui réparaient le système de ventilation sur la toiture de la maison de trois étages. Ils utilisaient une petite torche pour faire sécher le goudron autour des tuyaux qu'ils venaient d'installer quand les flammes se sont propagées.



Décision aujourd'hui

C'est aujourd'hui que la cour supérieure rendra sa décision dans la demande d'extradition présentée par le gouvernement italien contre Francesco Piperno, soupçonné d'avoir appartenu au groupe terroriste les Brigades rouges.

Procès de la Belmoral Contradictions dans le témoignage d'un ingénieur

par Pierre BEAUREGARD

VAL D'OR (PC) — Le procureur du ministère public au long procès de la société des Mines Belmoral, Me Jean-Pierre Major, a consacré la majeure partie de la journée d'hier à soulever de nombreuses contradictions entre le témoignage actuel de l'ingénieur Bob Ribek et la déposition faite par ce dernier, à l'automne de 1980, devant la commission Beaudry.

Me Major a longuement confronté le témoin aux propos qu'il a tenus en septembre 1980, lorsqu'on l'a interrogé publiquement sur les dangers posés par l'instabilité du chantier d'abattage 2-7 de cette mine d'or devenue le tombeau de huit travailleurs.

Devant la commission, M. Ribek avait entre autres admis que les travaux d'extraction à cet endroit avaient été interrompus parce que le terrain y était trop ébouleux, c'est-à-dire hautement instable, et menaçait ainsi la sécurité des mineurs.

Au cours du procès présidé par le juge Yvan Mignault au palais de jus-

tice de Val d'Or, le témoin a présenté une toute autre explication.

Selon lui, en effet, les opérations ont été interrompues dans le chantier 2-7 parce que les travaux de minage étaient tout simplement terminés.

Après avoir relu les passages appropriés de son témoignage devant le juge Beaudry, M. Ribek a réitéré son point de vue selon lequel la résistance du roc à l'effritement, dans ce chantier, n'était pas réellement mauvaise, mais plutôt "différente" de celle qui prévalait à d'autres endroits.

Pourtant, de souligner le ministère public, M. Ribek avait dit devant la commission d'enquête que "les conditions du terrain n'étaient pas aussi bonnes qu'on ne l'avait cru..."

La galerie

Selon Me Major, les déclarations faites aujourd'hui par le témoin au sujet de l'état de la galerie d'exploration 1-7, située au-dessus du chantier d'abattage, sont également incompatibles avec les propos qu'il a lui-même tenus devant la commission.

Ainsi, depuis le début de son in-

terrogatoire, M. Ribek a maintenu qu'aucun effritement majeur ou mineur ne s'était produit dans la galerie, entre le moment où on l'avait réparée et le 20 mai 1980, date de la tragédie.

Et, de lancer Me Major: "N'avez-vous pas affirmé le 30 septembre 1980 que malgré le bouillonnage, le ceinturage et la pose de treillis métalliques, le roc continuait à tomber?"

Le témoin a répondu qu'il était dans un état de stress au moment de sa comparution devant le juge Beaudry, puisqu'il y était souvent interrogé par trois ou quatre personnes à la fois.

Il a également reproché à la commission de ne pas lui avoir laissé compléter ses réponses, contrairement à ce qui se passe au procès.

Il était de plus très fatigué.

S'il n'a pas parlé de continuation de l'effritement au cours de son interrogatoire actuel, c'est qu'il lui semblait ne pas être en présence d'un phénomène réellement important.

Il y a des banques et des "quasi-banques." Comment s'y reconnaître?

Là où vous déposez votre argent n'est pas nécessairement une banque. Il y a des distinctions à faire.

Vous vous présentez au guichet, avec en main, de l'argent et votre livret. Vous les remettez au caissier qui inscrit votre dépôt dans votre livret. Vous venez de compléter une opération bancaire.

Où êtes-vous? Dans une banque? Pas nécessairement.

Au Canada, il y a différentes institutions financières qui se font concurrence dans le monde des opérations bancaires. Seulement quelques-unes d'entre elles sont des banques.

Plusieurs acceptent vos dépôts.

Il vous vient sans doute à l'esprit un bon nombre d'endroits où vous pouvez placer votre argent. Les compagnies d'assurance par exemple, les maisons de courtage, l'immobilier. Plusieurs institutions peuvent vous venir en aide dans ce domaine.

Mais ce sont surtout les institutions financières telles que les sociétés de fiducie, (et leurs filiales qui prêtent sur hypothèque) les caisses populaires et les caisses de crédit dont le rôle apparaît le plus à celui des banques. Si bien qu'on les appelle parfois les "quasi-banques".

Les onze banques à charte, fondées depuis le plus longtemps au pays, poursuivent leurs activités par l'entremise d'un réseau de 7,400 succursales — l'un des plus vastes au monde — soit une succursale pour chaque 3,300 Canadiens.

À travers le pays, nous comptons aussi quelque 75 sociétés de fiducie et 3,600 caisses populaires et caisses de crédit qui mettent à votre disposition 5,600 établissements bancaires.

Qu'est-ce qu'une banque à charte?

Une banque à charte est une institution désignée dans la Loi sur les banques et régie par cette loi.

Plusieurs organismes gouvernementaux, incluant principalement le ministère des Finances, réglementent les banques. Celles-ci définissent leurs propres politiques tout en tenant compte des politiques énoncées par la Banque du Canada qui est la banque centrale, propriété de l'État. Cette dernière contrôle la monnaie et le crédit et ce, dans les meilleurs intérêts de l'économie du pays.

Les "quasi-banques" dépendent surtout des juridictions provinciales et subissent indirectement l'influence de la Banque du Canada.

Des "supermarchés" de la finance.

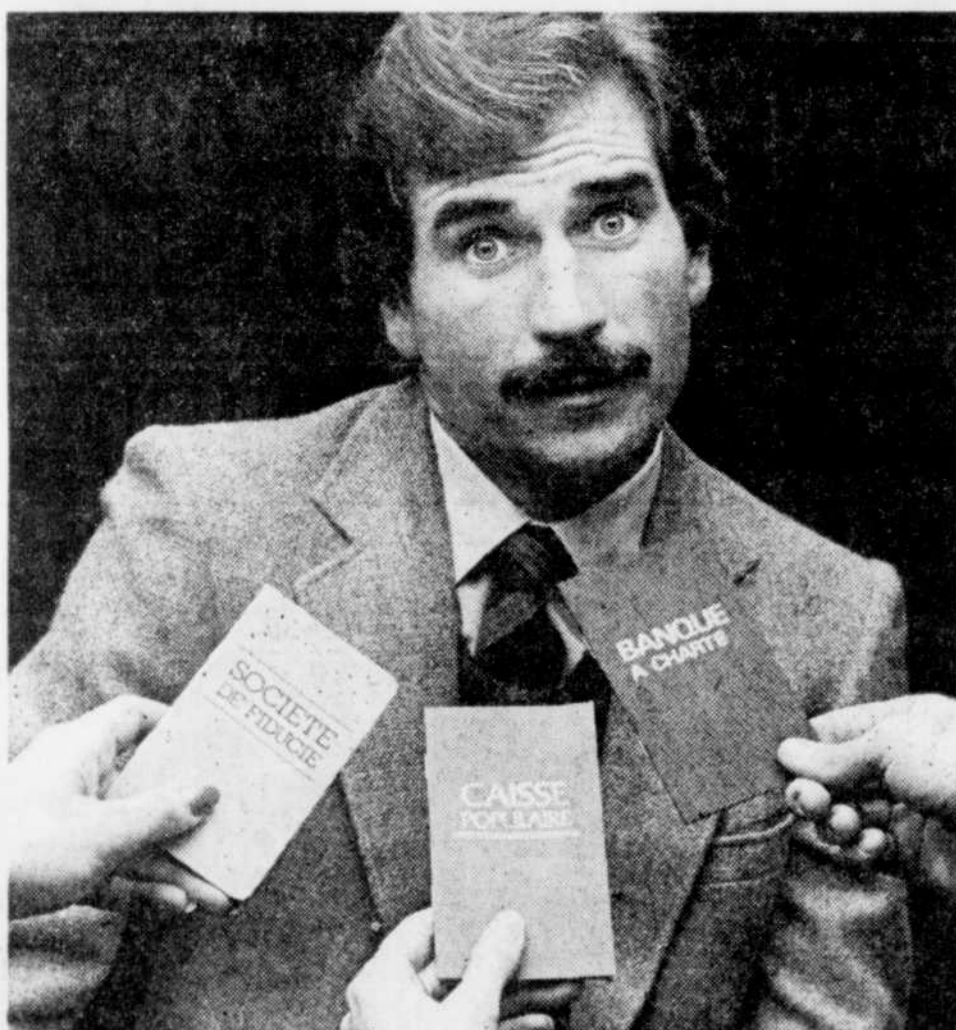
Avant 1954, les banques ne pouvaient consentir des prêts hypothécaires. Les prêts à la consommation étaient relativement limités.

Les choses ont bien changé depuis. Les banques sont devenues de véritables "supermarchés financiers" à services complets. Surtout si l'on considère l'expansion remarquable dans le domaine des prêts hypothécaires et personnels.

Bien que les sociétés de fiducie offrent des services semblables à ceux des banques, elles ne sont pas des banques mais plutôt une institution bancaire d'un type différent.

Les sociétés de fiducie gèrent les "avoirs" des gens.

D'abord et avant tout, les sociétés de fiducie gèrent des biens, des valeurs mobilières et immobilières, pour le



Les banques, les sociétés de fiducie et les caisses populaires paraissent identiques mais en fait, elles ne le sont pas.

compte d'individus et d'entreprises et administrent les successions. Elles prennent des dépôts et accordent des prêts.

Les sociétés de fiducie ont été conçues pour offrir ce qu'on appelle les "services fiduciaires". Si, par exemple, vous recevez un héritage et doutez de votre compétence pour l'administrer, une société de fiducie peut le faire à votre place. En tant que votre "fiduciaire", elle investit votre argent et protège vos biens.

Les sociétés de fiducie ont clarifié leurs activités et plusieurs offrent maintenant un grand nombre de services financiers. Les services immobiliers sont une fonction très importante des compagnies de fiducie tant et si bien que la plupart des prêts consentis par celles-ci sont des prêts hypothécaires.

Il y a même une législation qui limite leur possibilité de prêter dans des domaines autres que les prêts hypothécaires.

Les banques répartissent leurs fonds.

Les sociétés de fiducie consacrent plus de la moitié de leurs actifs aux prêts hypothécaires. Les banques diversifient davantage l'utilisation des sommes dont elles disposent pour faire des prêts.

Selon la loi, les banques doivent restreindre de beaucoup la part des prêts destinés aux hypothèques. (Elles peuvent toutefois faire d'autres prêts hypothécaires par l'entremise de filiales). Le reste de leur argent est prêt à tout le monde, depuis leur voisin qui veut se construire une salle de jeu jusqu'au quincaillier du coin qui veut augmenter son inventaire ou à l'entreprise à l'échelle nationale qui projette de prendre de l'expansion.

Les banques ne peuvent pas offrir des services fiduciaires. Elles ne peuvent non plus agir comme agents d'immobilier. Et, tandis que les sociétés de fiducie prêtent surtout à des particuliers, les banques, elles, prêtent à la fois aux entreprises et aux individus.

Des "co-op" financières.

Les caisses de crédit sont de véritables coopératives. À l'origine, elles recrutaient leurs membres parmi une clientèle ayant certaines affinités, par exemple, des employés affiliés à une même compagnie ou les membres d'une association ou d'une paroisse. Cette restriction tend à disparaître de sorte qu'il arrive souvent qu'une caisse de crédit accepte l'adhésion d'autres personnes.

Les caisses de crédit appartiennent aux membres à qui revient la tâche de les administrer. Les banques appartiennent à des actionnaires. Les caisses de crédit ne desservent habituellement que leurs membres, les banques desservent tout le monde.

Au Québec, l'équivalent des caisses de crédit, ce sont les caisses populaires. Les caisses "pop", comme on aime les appeler, furent les premières institutions financières coopératives à s'établir en Amérique du Nord. À l'origine, elles s'étaient fixées pour but de fournir aux travailleurs la possibilité d'emprunter à des taux peu élevés.

Sujettes à une observation constante.

Le gouvernement exerce un contrôle sur les différentes institutions financières. Mais là encore, certaines particularités sont à souligner quant aux règlements en vigueur.

De toutes les institutions financières, les banques à charte comptent probablement parmi les plus étroitement surveillées et contrôlées.

Ainsi, les banques doivent absolument avoir des réserves. Celles-ci sont détenues par la Banque du Canada et les banques ne touchent pas d'intérêts sur leurs fonds de réserve. Par ailleurs, les sociétés de fiducie peuvent et touchent effectivement des intérêts sur leurs fonds de réserve. Les caisses de crédit et les caisses populaires, bénéficient d'avantages fiscaux par rapport aux autres institutions financières alors que les banques paient des impôts au même titre qu'une corporation commerciale.

Les juridictions varient.

Les banques sont sous juridiction fédérale et, elles doivent également se soumettre aux lois provinciales applicables aux institutions financières. Les sociétés de fiducie peuvent choisir d'être constituées en vertu des lois provinciales ou fédérales alors que toutes les caisses de crédit et les caisses populaires le sont en vertu des lois provinciales.

C'est donc dire qu'il existe des différences majeures (et quelques similitudes) entre les banques et les "quasi-banques". Mais seules les banques sont des banques. Mais elles se font toutes concurrence pour avoir notre clientèle: les banques avec les banques, les banques avec les "quasi-banques" et les "quasi-banques" avec les "quasi-banques". Ce genre de concurrence agit de façon positive sur l'économie qui est stimulée par l'interaction des différences et des similitudes entre les banques et les "quasi-banques".

Ti-Mousse a été cambriolée

MONTREAL (PC) — La comédienne Denise Emond, mieux connue sous le pseudonyme de "Ti-Mousse", a été victime d'un cambriolage à sa résidence de l'île de Mai, à Boisbriand. Les intrus, selon ce qu'elle a déclaré à la police, ont emporté pour près de \$50,000 de fourrures, bijoux, tableaux et objets divers personnels.

Mme Emond a elle-même découvert le vol à son retour à la maison, lundi soir, à la suite d'une absence de deux jours. Tout était sans dessus dessous. Les inconnus se sont introduits à l'intérieur des lieux en brisant la vitre d'une fenêtre.

Selon la police de Boisbriand, c'est la deuxième fois qu'un vol par effraction est commis à la demeure de Denise Emond.

Accident mortel

Blessée au cours d'une collision d'autos, avant-hier après-midi, une citoyenne de Québec a succombé à l'hôpital au cours de la nuit suivante. Elle a été identifiée comme étant Mme Charlotte Lemay, âgée de 67 ans, du 966 rue Manrèse.

La police précise que l'accident s'est produit, vers 14h50, sur le boulevard Saint-Cyrille au croisement de la rue Louis-Frédette.

AVIS

IMPORTANT

APRES LE 31 OCTOBRE

IL SERA

TROP TARD

POUR RECLAMER VOTRE ESCOMPTE DE

10%

SUR L'ENTREPOSAGE DE VOTRE FOURRURE CHEZ

l'aliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

N'attendez pas à la dernière minute. Venez chercher votre manteau de fourrure d'ici le 31 octobre et bénéficiez du rabais de 10% sur le coût de votre entreposage. Aucune livraison à domicile. Aidez-nous à mieux vous servir!

S.V.P. NOUS AVISER

48 HEURES

A L'AVANCE

COMPOSEZ 525-4841

service de l'entreposage

No 5 d'une série de messages rédigés dans le but de mieux faire comprendre notre système bancaire.

Les banques à charte canadiennes.

L'Association des banquiers canadiens, porte-parole de:
Banque de Montréal • Banque de Nouvelle-Écosse • Banque Toronto Dominion • Banque Nationale du Canada • Banque de Commerce Canadienne Impériale
La Banque Royale du Canada • La Banque Mercantile du Canada • Banque de Colombie Britannique • Banque Commerciale du Canada • Norbanque • Banque Continentale du Canada
Banque ABN du Canada • Banque Barclays du Canada • Banque Continentale d'Illinois (Canada) • Banque d'Amérique Canada • Banque de Tokyo du Canada
Banque Hongkong du Canada • Banque Nationale de Détroit du Canada • Deutsche Bank (Canada) • La Banque de Change de Corée du Canada • Société de banque suisse (Canada)

L'origine de plusieurs incendies est précisée

par Lucien LATULIPPE
Laurette Ouellet, âgée de 37 ans, de Saint-Pascal de Kamouraska, a été tenue responsable d'avoir allumé trois incendies, entre novembre

1980 et juillet dernier. Ces trois incendies ont entraîné des pertes matérielles de plus de \$100,000.
Le notaire Cyrille Delage a recommandé au procureur du ministère

de la Justice à Rivière-du-Loup de porter contre elle les accusations qu'il jugera à propos. Me André Rompré a le dossier en main.

Les incendies en question ont eu lieu le 27 novembre 1980 au 536 rue Taché, à Saint-Pascal, dans une chambre à coucher d'une maison de deux logements appartenant à Jean-Paul Pelletier (dommages évalués à \$100); au 907 rue Chenard, à Sainte-Hélène, au grenier de la maison de deux logements de M. Auguste Pelletier (dommages estimés à \$50); et au 583 rue Langlais, à Saint-Pascal, le 23 juillet dernier.

Cette dernière fois, le

feu a rasé une maison de rapport appartenant à M. Bertrand Lagacé et les pertes sont évaluées à \$106,000.

Autres incendies

Le commissaire Delage a profité de son passage à Rivière-du-Loup, hier, pour faire la lumière sur trois autres incendies dont deux sont d'origine criminelle.

Il a recommandé de porter ces accusations contre Jean-Marie Desjardins, âgé de 21 ans, du rang 2 au Lac-Sauvage, à Sainte-Rita, et contre Roland Thériault, âgé de 65 ans, du 594, 6e Rue, à Ville-Égelis.

L'enquête a révélé que M. Desjardins avait acheté une maison \$5,000 et qu'elle a été incendiée, le 25 mai dernier, alors qu'elle était assurée pour \$65,000. Elle a aussi dévoilé que de l'essence avait été utilisée pour la faire brûler. D'après les témoignages entendus, M. Thériault aurait aussi

utilisé de l'essence pour mettre le feu à une maison lui appartenant et située en arrière de celle qu'il habitait. La dite maison était louée à deux jeunes filles dont la conduite le scandalisait. Cet incendie a eu lieu le 1er août dernier et les dommages ont été estimés à \$15,000.

Cause accidentelle

Par ailleurs, des témoins ont établi que l'incendie qui a entraîné la mort de Nadia D'Anjou, âgée de trois ans, le 7 juin dernier, était d'origine criminelle. La fillette est morte à l'hôpital le 10 juin.

Fille de Denise D'Anjou, la victime de-

meurait avec sa mère chez ses grands-parents, M. et Mme Maurice D'Anjou, au 10 avenue de la Rivière, à Saint-Gabriel de Kamouraska.

L'incendie a éclaté vers 2h de la nuit et il a été causé par la chaleur du poêle qui a mis le feu à un linge placé trop près pour le faire sécher.

Eveillés par la fumée, les grands-parents qui étaient couchés au rez-de-chaussée ont pu s'échapper. La fillette se trouvait à l'étage et elle a été secourue par un voisin, M. Léo Levesque. Elle était évanouie, mais elle respirait encore. Elle est morte à l'hôpital du Saint-Sacrement, trois jours plus tard.

Drame sordide

MONTREAL (PC) — Un homme âgé de 27 ans, Jean-Marie Clot, est présentement détenu par les policiers de l'unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, en rapport avec le meurtre de sa sœur, Mme Monique Clot-Larose, âgée de 22 ans, étranglée dans sa baignoire le 14 mai 1980, dans sa résidence de Labelle, dans les Laurentides.

La jeune femme avait été trouvée inanimée dans sa baignoire par son mari, alors que celui-ci revenait d'une partie de pêche. Un an et cinq mois furent nécessaires aux policiers pour découvrir le présumé auteur de ce drame sordide.

"les super-manteaux"



brissot

Place Ste-Foy, Les Galeries Charlesbourg, Galerie Chagnon et 1060 rue St-Jean.



PHARM-ESCOMPTE[®]
JEAN COUTU

RoC

sécurité des peaux fragiles



Avec tout achat de 13,50 \$ de produits RoC, obtenez gratuitement un lait hydratant (150 ml) d'une valeur de 12 \$.

Expiration le 30 octobre 1981



DÉCOUVREZ VOTRE CUISINE

Le Comptoir de Cuisine vous offre une multitude de produits, appareils et accessoires de cuisine qui vous surprendront par leur simplicité et leur efficacité. Voyez les fours à micro-ondes Sharp, les équipements de cuisine WEAR-EVER, les nouveaux modèles Pyrex et la série Set de Guzzini.

FOUR À MICRO-ONDES SHARP

Sharp montre la voie moderne de cuisson aux micro-ondes. Toutes les fonctions principales sont commandées par ordinateur par le système à Auto-Contact. Électronique exclusif Sharp qui combine la technologie perfectionnée des microprocesseurs avec une facilité d'utilisation sans pareil. Grâce au système de cuisson circulaire Carrousel de Sharp, les aliments cuisent plus uniformément que jamais auparavant. Passez au Comptoir de Cuisine.

Un chef cuisinier peut se rendre gratuitement à votre domicile pour vous montrer à bien utiliser votre four à micro-ondes Sharp.

Comptoir de Cuisine

Galeries de la Capitale, Québec

NOUVEAU COURS DE CUISINE

Nous offrons au magasin des cours de cuisine de base ainsi que de perfectionnement. Ces cours populaires, donnés par un chef professionnel, vous feront découvrir mille et un petits trucs de cuisine. Plus de 15 cours différents, 15,00 \$ le cours d'une durée de 3 heures et plus. Les cours sont donnés dans la journée ainsi qu'en soirée. Voyez votre Comptoir de Cuisine pour vous inscrire.

ARMOIRES DE CUISINE DESTEL

Une cuisine dans votre voiture! Vous pouvez maintenant choisir votre cuisine Monaco ou Concorde de Destel à votre Comptoir de Cuisine et l'apporter. Vous avez le plaisir de l'assembler vous-même et avec seulement un tournevis. Toutes les pièces sont soigneusement emballées dans une boîte rigide que vous pouvez transporter facilement. Destel fabrique des armoires de cuisine esthétiques et pratiques à tous points de vue. Les armoires de cuisine Destel sont disponibles au Comptoir de Cuisine.



Bientôt à Montréal, Laval, Sherbrooke, Ste-Foy, Longueuil, Lévis, Chicoutimi, Trois-Rivières et St-Jean.
MASTER CARD — VISA — AMERICAN EXPRESS — CARTE BLANCHE — DINERS CLUB
Nous sommes à la recherche de nouveaux associés et de personnel pour nos magasins.

Hold-up de \$3,400: 2 suspects sont accusés

Deux suspects arrêtés par la police de Québec relativement au vol à main armée à la Banque de Montréal, de la rue Mailloux, avant-hier, ont été traduits en cour des sessions de la paix, hier. Le troisième a été libéré, faute de preuve.

Gérard Garceau, âgé de 27 ans, de Québec, et Michel Lavoie, âgé de 22 ans, de Charlesbourg, ont été accusés

de vol qualifié, possession et utilisation d'armes à feu, ainsi que de guet-apens.

L'un doit subir son enquête sur le cautionnement, aujourd'hui, tandis que celle de l'autre aura lieu demain. Tous deux sont détenus en attendant.

Le hold-up a été commis vers 11h40 et, environ deux heures plus tard, les suspects étaient retracés. En-

viron \$3,400 ont été récupérés, ainsi que des armes à feu.

Libérés sous cautionnement

D'autre part, Daniel Bolduc, âgé de 19 ans, et Gilles Boutin, âgé de 18 ans, de Bernières, sur la Rive-Sud, ont été libérés sous cautionnement, hier. Ils ont été accusés du vol qualifié d'une somme de \$188 à la station-

service Esso du carrefour Voyageur, à Bernières. Leur enquête préliminaire a été fixée au 27 janvier prochain.

Le vol a eu lieu vers 23h30, avant-hier, et il est l'oeuvre de deux individus armés d'un revolver et masqués. Les deux suspects ont été rejoints quelques heures plus tard par des agents du poste de Saint-Romuald avec des agents du BEC de la SEQ à Québec. L'argent et le revolver ont été trouvés.

Trois individus dont deux récidivistes bien connus à Rimouski ont été pris en flagrant délit de vol, hier matin, dans le magasin Le Tigre Géant, situé sur la rue Saint-Germain. Ils étaient en train d'ouvrir le coffre-fort.

La police de Rimouski ajoute que du butin estimé à \$6,000 avait été déplacé et transporté dans un véhicule garé tout près du magasin. Dans le lot, il y aurait des machines de

bureaux, soit à écrire ou à additionner.

Le coup de filet est attribuable au flair de policiers en patrouille dont l'attention avait été attirée par quelque chose de louche qui semblait se dérouler dans ce magasin.

Les enquêteurs étaient encore au travail, hier soir, et ils laissaient entendre que le trio détenu serait impliqué dans plusieurs autres vols.

L'hôtel Charles incendié

par Lucien LATULIPPE

L'hôtel Charles a été détruit par le feu à Portneuf, hier. On ne déplore ni mort ni blessé. Les pertes matérielles sont estimées à \$125,000.

Il était environ 5h du matin lorsque les pompiers de Portneuf ont été alertés. Le chef Raymond Guay a déclaré au SOLEIL, hier soir, que l'immeuble de deux étages, recouvert d'un pignon, était déjà tout en feu lorsqu'il est arrivé.

«Les flammes s'échappaient de partout, précise-t-il, et les établissements de deux marchands d'automobiles, situés tout près, étaient menacés». Les pompiers de Portneuf-Station ont été requis. Ainsi le voisinage a été mieux protégé et l'on ne déplore aucun autre dégât.

Une dizaine de personnes passaient la nuit à l'hôtel lorsque le feu a été découvert. Elles ont eu le temps de s'échapper. Des gens se trouvaient aussi dans les motels adjacents et ils ont également été obligés de fuir.

L'incendie aurait éclaté dans le bar qui avait fermé ses portes vers 1h30. Il s'est propagé rapidement à tout l'immeuble dont la construction remontait à 60 ans et qui avait subi maintes transformations.

Les motels sont restés debout, mais ils ont été lourdement endommagés. L'hôtel n'est plus que ruines et les pompiers arrosaient encore les débris à 20h. Depuis quelques mois, il avait été acquis par les Immeubles Vincent Inc. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour tenter d'établir la cause de l'incendie.

Séquestré durant 24 heures

MONTREAL (PC) — M. François Thibault, octogénaire demeurant seul à Sainte-Angèle-de-Mérici, dans la circonscription de Matapédia, a été séquestré dans une garde-robe durant près de 24 heures dimanche, tandis qu'un individu fouillait de fond en comble sa maison à la recherche d'un coffre-fort contenant \$12,000.

Ce vol n'a connu son dénouement que lundi soir, au moment où un voisin, inquiet de voir que la porte du domicile de M. Thibault était ouverte, est entré chez l'octogénaire pour le découvrir dans un placard de l'étage supérieur.

L'inconnu s'était présenté chez M. Thibault comme employé du gouvernement qui voulait compléter avec lui certains formulaires.

Après avoir fouillé la maison, le malfaiteur a réussi à trouver la cachette du coffre-fort et a pris la fuite avec son contenu.

M. Thibault n'a été blessé que légèrement au poignet et semblait être relativement en bonne forme physique au moment où il a été délivré.

Naissance de quadruplées

LE PAS, Man. (PC) — Mme Lorna Ross, épouse de Lorne Ross, a mis au monde des quadruplées au centre hospitalier de Moose Lake.

M. Bill Patmore, administrateur de l'hôpital, a déclaré que les quatre fillettes se portaient bien, mais qu'elles seront transférées par avion à l'hôpital de Saint-Boniface, à Winnipeg, pour des soins spéciaux.

vente

F O Y E R A M A

Maintenant et jusqu'au 31 octobre

800 de rabais
le m car.

700 de rabais
le m car.

50% de rabais

En réduction, les moquettes DuPont "Antron III"

800 de rabais, le m car.

Moquette "Regal Velvet" de Burlington

Prix courant Eaton 42.95

34⁹⁵
le m car.

Luxeuse moquette à la surface veloutée. Denses fibres au fini lustré, mèches solidement torsadées assurant une grande résistance. Facile d'entretien elle est dotée du fini "Teflon" rebelle aux taches. Livrée en rouleau d'environ 3.66 mètres de largeur. Choix de teintes: beige tanuki, cacao, mandarine, rouille canyon, tabac, wedgewood, feuille naturelle, cachemire, jade ombragé, liqueur, d'abricot et pinot doré.

700 de rabais, le m car.

Moquette "Regency Twist" de Burlington

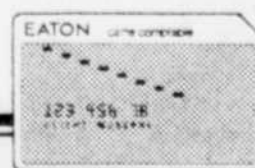
Prix courant Eaton 36.95

29⁹⁵
le m car.

Magnifique moquette au fini "saxony". Traitée "Scotchguard", elle est rebelle aux taches et à l'électricité statique, endos de jute. Choix de teintes: récif de corail, mais, vert hacienda, bleu montagne, café viennois, rose beige, blanc sherpa, sable. Environ 3.66 mètres de largeur.

50% de rabais sur une sélection de rideaux et tentures prêts à poser

A l'occasion de la Vente Foyerama, voyez notre vaste choix de rideaux et tentures prêts à poser. Dans le lot vous trouverez différents tissus tels des voilages de polyester ainsi que des tissus de polyester et coton, d'acrylique et de mélanges de polyester et d'acrylique. Tous sont lavables à la machine et ne nécessitent pas de repassage. Tête à plis et ourlets de 1" sur les côtés. Dimensions standards seulement (100" x 84", 100" x 95", ou 150" x 95"). Achats en personne seulement.



La carte AMERICAN EXPRESS sera acceptée dans les magasins Eaton lors d'achats en personne seulement.

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy ainsi qu'à notre nouveau magasin aux Galeries de la Capitale. Rayon 272 Achats en personne seulement.

Eaton Place Ste-Foy et aux Galeries de la Capitale. Rayon 267. Achats en personne seulement

EATON

La qualité du français touche peu les jeunes

par Réjean LACOMBE

La conscience linguistique du jeune Québécois francophone est peu développée. C'est du moins ce qui ressort d'une importante étude réalisée pour le compte du Conseil de la langue française et qui sera rendue publique au début du mois de novembre.

Cette étude démontre également que les jeunes Québécois francophones s'abreuvent largement et librement à la culture anglo-américaine.

Le président du Conseil de la langue française, M. Michel Plourde, qui a fait état récemment de ces données lors qu'il participait à un colloque tenu par le Conseil international de la langue française à l'Isère, qualifie d'obstacle sérieux à l'avenir de la langue française au Québec cette absence de conscience linguistique chez les jeunes du Québec.

Cette étude sur le degré de conscience linguistique des étudiants du secondaire et du collégial a été menée dans quatre régions types du Québec.

Il s'agit des régions "homogènes" à plus de 90 pour 100 francophones, comme la région de Québec ou du Saguenay—Lac-Saint-Jean, les régions "mixtes" comme celle de Montréal et les régions limitrophes, en bordure des États-Unis ou de l'Ontario, comme l'Estrie ou l'Outaouais.

Le câblodistributeur

Or, dans ce discours que prononçait M. Plourde et dont LE SOLEIL a obtenu copie, le président du Conseil de la langue française fait état longuement des conclusions de cette étude.

On indique ainsi que c'est par l'entremise de la musique, du cinéma et de la télévision que les jeunes Québécois interrogés s'abreuvent à la culture anglo-américaine.

"Pour le prix d'abonnement de \$100 par année, de dire M. Plourde, le câblodistributeur permet à chaque Québécois de capter quelque 20 chaînes de télévision dont une demi-douzaine seulement sont d'expression française, incluant la chaîne parisienne."

L'étude démontre en outre que sur les chaînes américaines, les programmes les plus recherchés des jeunes Québécois sont, outre les films et les séries d'aventure, les spectacles de variétés et les "quiz".

Conscience linguistique

Quant à la conscience linguistique du jeune Québécois francophone, l'étude indique clairement qu'elle est peu développée.

"Et, d'indiquer M. Plourde, pour peu qu'elle le soit, c'est avant tout la famille ou les amis, et même les médias, qui en ont favorisé l'émergence, et non pas, comme on pourrait le croire, l'école et les enseignants, lesquels ne viennent malheureusement qu'en troisième lieu comme agents de conscientisation."

Cette dernière conclusion rejoint d'ailleurs une constatation à laquelle le Conseil de la langue française est arrivé au terme de trois consultations régionales qu'il a effectuées au cours des deux dernières années.

"Le monde de l'enseignement, explique M. Plourde, qui n'a pas été

touché directement par les dispositions de la loi 101, comme l'ont été par exemple les entreprises ou le monde des affaires, semble être resté, en quelque sorte, en marge du mouvement de francisation du Québec et n'avoir pas suffisamment développé une conscience ou un intérêt collectifs face aux questions pourtant névralgiques du statut et de la qualité de la langue française au Québec."

Toutefois, malgré ces deux conclusions peu rassurantes quant à l'avenir de la langue française au Québec, l'étude met, par ailleurs, en lumière l'expression, traduite en pourcentages, de l'attachement profond des jeunes Québécois pour la langue française.

"Il y a lieu de croire, mentionne le président du conseil, que cet attachement est le fondement même des trois certitudes qui assurent à la langue française un avenir en terre d'Amérique, à savoir: la constance historique, la dignité têtue de la résistance et le plaisir d'être soi-même."

Or, dans le but de remédier quel-

que peu à la situation, M. Plourde souligne qu'il aurait fallu que la Charte de la langue française prenne les dispositions nécessaires pour "aménager", à l'intérieur du système scolaire, les ressources, les préoccupations, les programmes et les communications en fonction du statut nouveau et de la nouvelle importance fonctionnelle et sociale que le Québec, en 1977, décidait d'accorder à la langue française.

Finalement, le président du

conseil estime qu'il faut frapper l'imagination au moyen d'images ou d'exemples vivants auxquels les tout jeunes s'identifieront spontanément tout en se construisant linguistiquement.

"On devine, dit-il, jusqu'à quel point les enseignants devront être dynamiquement engagés dans ce processus et quelle exploitation pédagogique constante ils devront faire à partir de modèles vivants à valoriser."

Tests linguistiques: une décision lundi

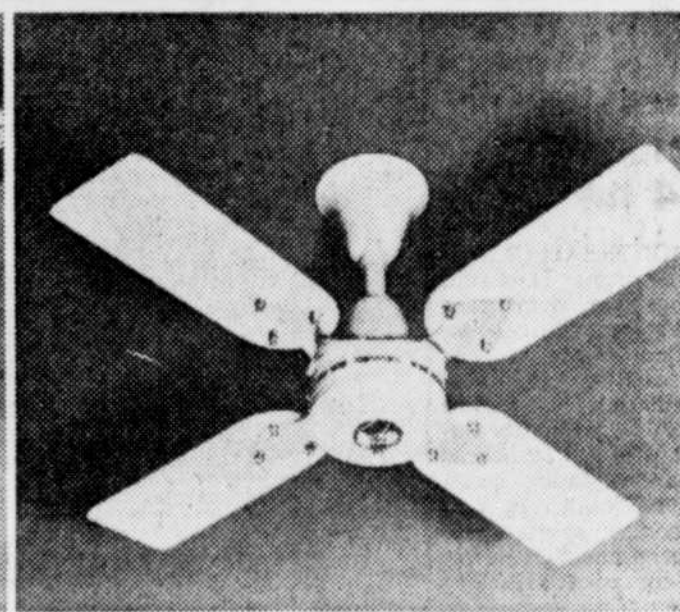
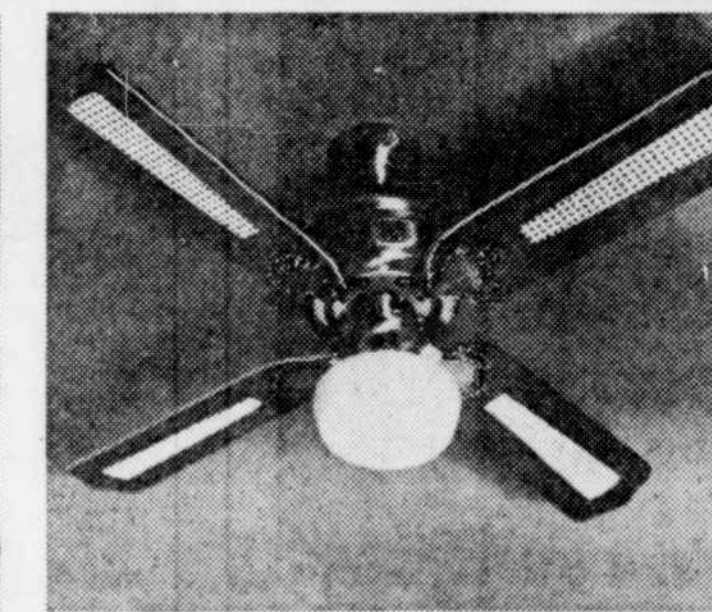
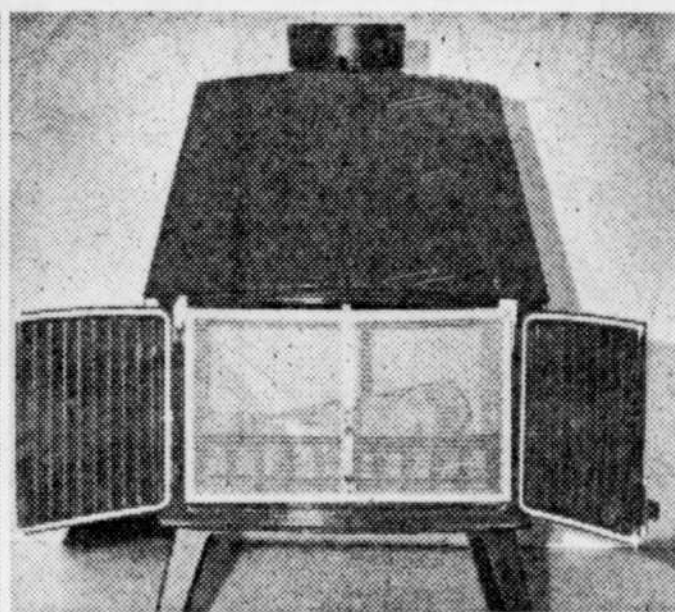
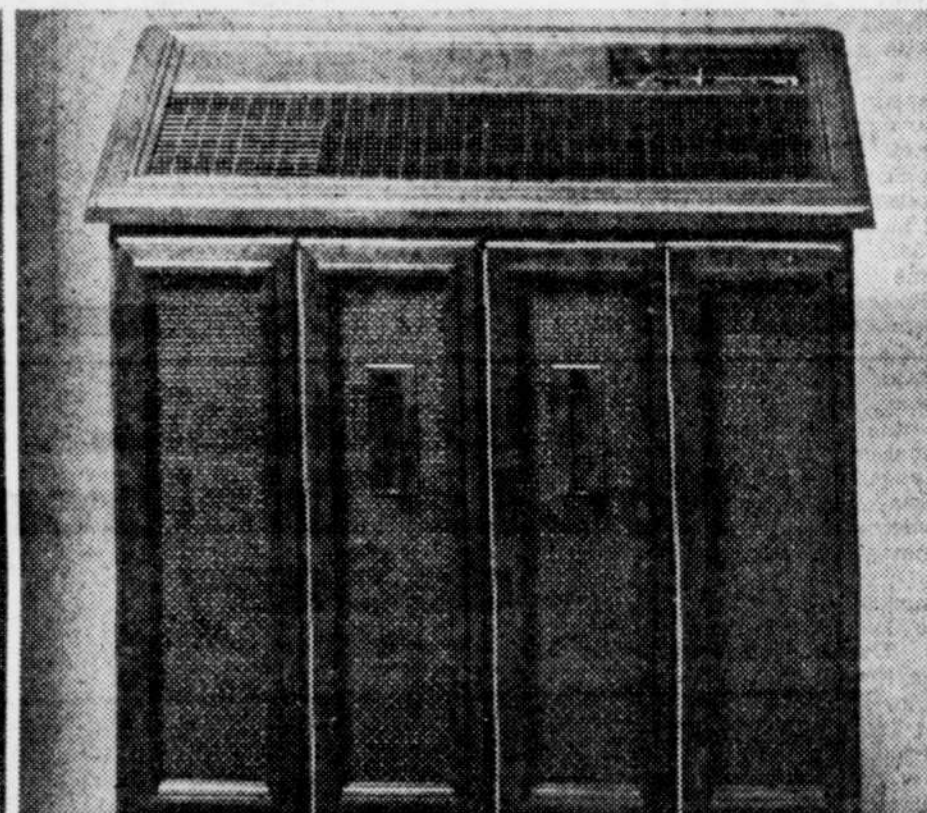
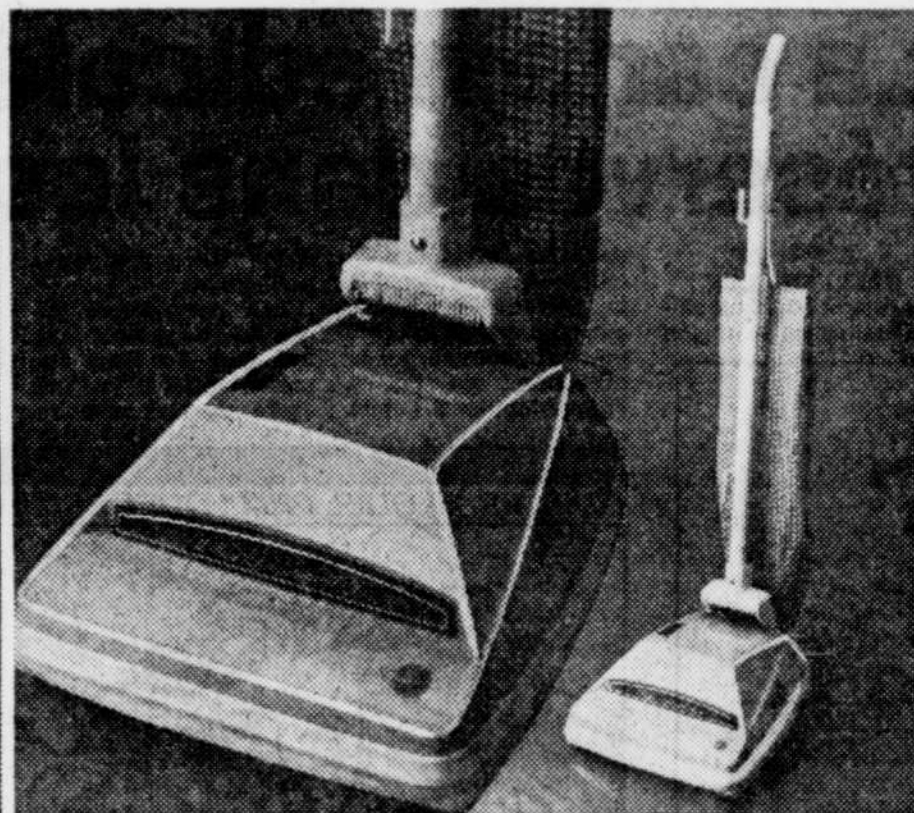
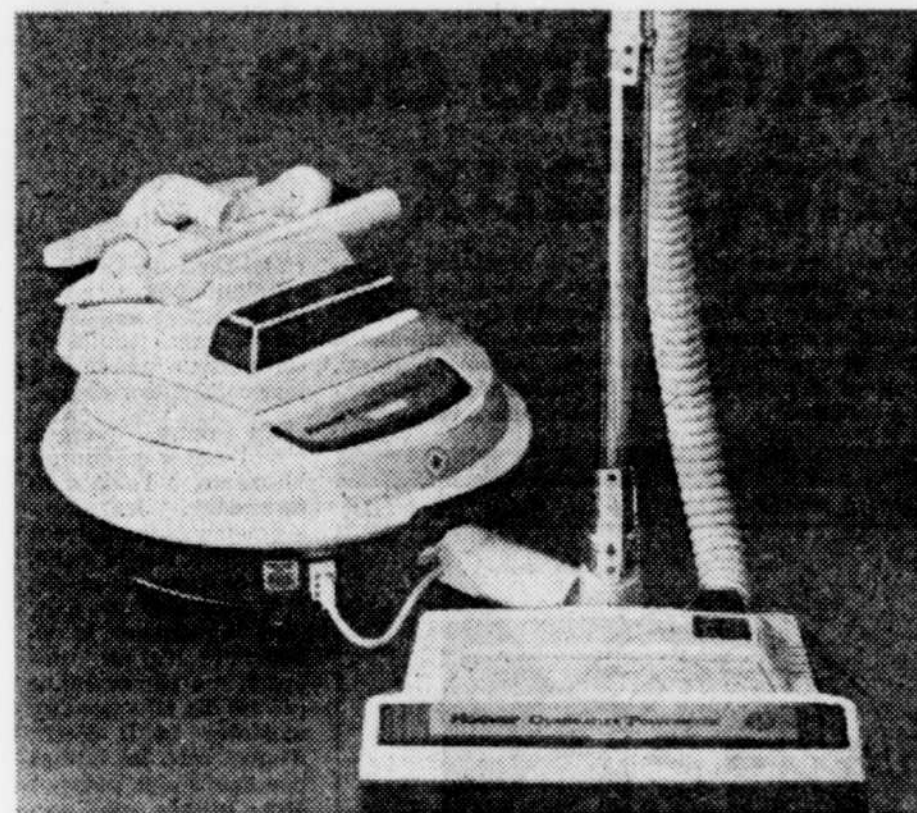
MONTREAL (PC) — C'est vraisemblablement lundi prochain que le comité des tests de l'Office de la langue française rendra sa décision en ce qui regarde les mesures d'assouplissement proposées par l'OLF au sujet des tests appliqués aux non-francophones qui sollicitent un poste d'infirmier ou d'infirmière auxiliaire.

Pour sa part, a précisé M. Houle hier, le conseil d'administration de l'Office a déjà ratifié la mesure.

Mesure temporaire qui consiste à baisser de 70 à 60 pour 100 la note de passage de l'un ou l'autre test, oral ou écrit, tout en la maintenant à 70 pour 100 pour le second test.



Maintenant jusqu'au 31 octobre



Aspirateur Hoover S-3221

Prix Eaton **339⁹⁵**

Une exclusivité Eaton! Aspirateur-traineau à 2 moteurs. Agitateur "Quadriflex", 4 brosses et brosse vibrante pour déloger la saleté qui pourrait s'incruster. Dispositif de protection contre la chaleur.

Rabais de 30.00! Modèle Hoover U4137

Prix courant Eaton **189.95**

149⁹⁴

Une exclusivité Eaton! Aspirateur à triple action: il bat, brosse et aspire la saleté pour accorder un nettoyage toujours efficace. Changement de sac s'effectuant proprement et facilement. Sélecteur de surface au bout du pied. Sacs de type "A".

Rabais de 15.00! Humidificateur Viking Eaton

Prix courant Eaton **159.95**

144⁹⁵

Modèle EH-450. Humidificateur à tambour d'une capacité de 31.8 litres. Ventilateur à 3 vitesses, humidistat, indicateur du niveau d'eau, arrêt automatique. Roulettes, boîtier métallique d'aspect noyer.

Poêle à bois Morso

Prix Eaton **969⁹⁵**

Modèle 1125. Une importation de Scandinavie qui vous donnera la beauté d'un foyer ou le confort d'une source de chaleur supplémentaire quand les portes sont fermées. Fini noir mat, intérieur en briques à feu.

Achat en personne seulement

Poêle à bois "Westwood" de Triumph

Prix Eaton **539⁰⁰**

Poêle à bois à combustion lente et à porte unique. Porte en fonte et en verre résistant à la chaleur. Intérieur en brique. Souffleuse "Air Mate" permettant d'accroître l'efficacité.

Achat en personne seulement

Rabais de 20.00! Ventilateur de plafond

Prix courant Eaton **169.95**

149⁹⁵

De marque Decorofan, ce ventilateur vous permettra d'augmenter l'efficacité de votre système de chauffage. 4 pales de bois, en blanc. Diamètre d'environ 36". Modèle 436N-1-6.

(Non représenté) Ventilateur avec plafonnier. Modèle 436L-1-6.

Prix courant Eaton **199.95**

179⁹⁵

30.00 de rabais! Ventilateur "Decorofan"

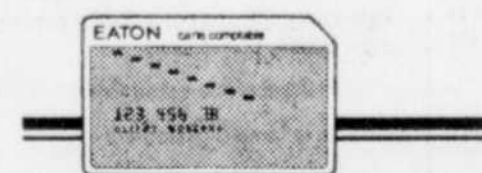
Prix courant Eaton **349.95**

319⁹⁵ ch.

Un moyen efficace et peu coûteux de recycler la chaleur d'une pièce. Réglage de vitesse intégré. Commutateur pour l'éclairage. Pales de bois finis teck avec insertion de rotin. Moteur fini laiton antique. Modèle 462-5-81

Rayons 258/356/570

Eaton, Place Ste-Foy et aux Galeries de la Capitale



La carte AMERICAN EXPRESS sera acceptée dans les magasins Eaton lors d'achats en personne seulement

EATON

Compression budgétaire: Johnson rassure

par Roger BELLEFVILLE

Le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, a donné l'assurance, hier, que l'effort de compression budgétaire exigé à l'heure actuelle des établissements de santé et de services sociaux ne touchera finalement que très peu les services directs à la population.

Sur les quelque 130,000 employés que compte le réseau des affaires sociales, certains seront touchés par des mises à pied, mais il s'agira dans ces cas de travailleurs à temps partiel n'ayant pas la sécurité d'emploi.

Johnson a apporté ces précisions au cours d'une rencontre avec la presse, hier. Celui-ci tenait alors une série de réunions au conseil régional de la santé et des services sociaux, afin de se rendre compte, de visu, si tout le monde avait bien fait ses devoirs dans la région administrative de Québec.

Toutefois, ce n'est qu'aujourd'hui que le CRSSS dévoilera, à l'occasion d'une conférence de presse, ce que représente pour chacun des établissements de la région, l'effort de décroissance budgétaire qui leur est imposé. Globalement, la réduction de dépenses est de \$44 millions sur une base annuelle; elle vise à réduire un déficit anticipé de \$90 millions si aucune mesure n'était prise d'ici le 31 mars prochain.

Briser les habitudes

Comme à l'accoutumée, le ministre Johnson ne s'est guère montré transparent quant à ses intentions face à l'avenir du réseau des affaires sociales au Québec.

Il reconnaît que son ministère n'a aucun pouvoir juridique sur les quelque 1,000 hôpitaux, centres d'accueil, CLSC et centres de services sociaux de la province. Ce sont tous des entités administratives autonomes. Toutefois, pour ceux qui se montreraient trop réfractaires à vouloir faire plus avec moins, ou encore à apporter les changements nécessaires pour accroître, par exemple, la complémentarité des services, il reste toujours, a-t-il souligné, l'arme budgétaire.

Johnson contesse que l'exercice en cours est un très difficile, d'autant plus qu'il bouscule des habitudes profondément ancrées. A cet égard, il estime que ceux qui sèment la panique, au nom de l'intérêt public, "surtout les professionnels", ne cherchent au fond qu'un alibi pour conserver le statu quo.

A l'instar du groupe des 11 députés péquistes qui ont fait une analyse critique de l'économie québécoise, et de la structure des services dans le réseau des affaires sociales notamment, le ministre



Le ministre Pierre-Marc Johnson a rencontré la presse lors de la série de réunions qu'il tenait au conseil régional de la santé et des services sociaux.

Johnson estime qu'il y a encore place pour une plus grande "efficacité".

Il ne s'est pas prononcé comme tel pour le démantèlement des 14 centres de services sociaux de la province, comme le recommande le comité des 11. Allusion à une certaine lourdeur bureaucratique dans les CSS, il croit que ces établissements ne sont pas encore assez près des clientèles. "Nous ne pouvons nous payer deux personnes dans un bureau pour une seule autre sur le terrain."

Un mandat de confiance

Enfin, le ministre des Affaires sociales a été

particulièrement élogieux pour le CRSSS de Québec. Il a fait état de l'expertise et de la connaissance des dossiers de l'organisme. Il a trouvé que dans la région administrative de Québec, sous l'influence du CRSSS, une véritable prise de conscience face à la complémentarité a émergé, alors qu'ailleurs, a-t-il laissé entendre, l'esprit de concurrence est encore relativement fort.

D'ailleurs, les arguments devront être solides, a-t-il indiqué, pour lui faire repousser une recommandation de l'organisme régional, lorsque cette recommandation en plus d'avoir un souci d'économie, sauvegardera le principe de services de qualité et accessibles.

La carte médicale suscite des réserves dans les hôpitaux

par Roger BELLEFVILLE

Les huit hôpitaux universitaires de la région

de Québec expriment de nettes réserves quant à la portée scientifique, entre autres, de la carte médicale, sous forme de microfilm, qui fait à l'heure actuelle l'objet

d'une vaste campagne publicitaire.

Les porte-parole de ces établissements ont fait part de leurs représentations à cet égard, dans un mémoire

remis, hier, au ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, lors d'une rencontre au conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS).

Ces hôpitaux — centres hospitaliers de l'université Laval, Robert-Giffard, Enfant-Jésus, Saint-Sacrement, Laval, Saint-François-d'Assise, Hôtel-Dieu de Québec et

Hôtel-Dieu de Lévis — estiment que pour qu'un tel document reflète l'état de santé actuel de son porteur, une mise à jour constante s'impose.

En outre, puisque c'est l'usager qui fournit lui-même, à l'aide d'un formulaire, les renseignements qui doivent apparaître sur la fiche, celle-ci risque de ne pas être exacte. D'une part, note le mémoire, le bénéficiaire n'a pas toujours une connaissance précise des affections ou maladies qu'il décrit; d'autre part, les termes populaires qui peuvent être utilisés ne correspondent pas toujours à des "dénominations médicales différentes".

Par ailleurs, l'état de santé d'une personne, aujourd'hui, ne sera pas nécessairement le même dans quelques semaines ou . l'insuline et dans quelques mois être "contrôlé" par une diète ou une médication orale.

Ces hôpitaux mettent donc en doute l'utilité d'une telle carte en situation d'urgence, quant à la fiabilité des données qu'elle contient et leur mise à jour et quant aussi aux besoins non prévisibles des systèmes ou pathologies non identifiés sur le microfilm.

Les auteurs du mémoire indiquent donc une préférence pour la mise en place d'un carnet de santé. Celui-ci, soulignent-ils, serait plus "utilisable pour le spécialiste et plus dirigé vers l'usager".

Un autre avantage du carnet de santé: "il serait sous la gérance publique, ce qui diminuerait le risque que des intérêts particuliers interviennent à quelque niveau que ce soit."

La carte médicale

La carte médicale privée a été officiellement lancée, dans la province, il y a quelques semaines par des promoteurs privés, c'est-à-dire la Banque de données médicales, dont le président est M. Ronald Montigny.

Cette carte, bonne pour trois ans, se vend \$18 dans le cas d'un individu et \$36 dans celui d'une famille.

La mise en marché est assurée avec la collaboration du Comité de liaison des handicapés physiques du Québec qui doit toucher 40 pour 100 des bénéfices, selon l'information donnée par M. Montigny.

Chaînes
en or
Birks
30%
DE RABAIS

Quand nous offrons des chaînes en or à 30% de rabais, vous avez notre garantie qu'il s'agit d'une véritable réduction de 30% sur nos prix courants de tous les jours.

Ces chaînes en or jaune Birks de 10 ct sont offertes en 3 modèles et en 2 longueurs différentes.

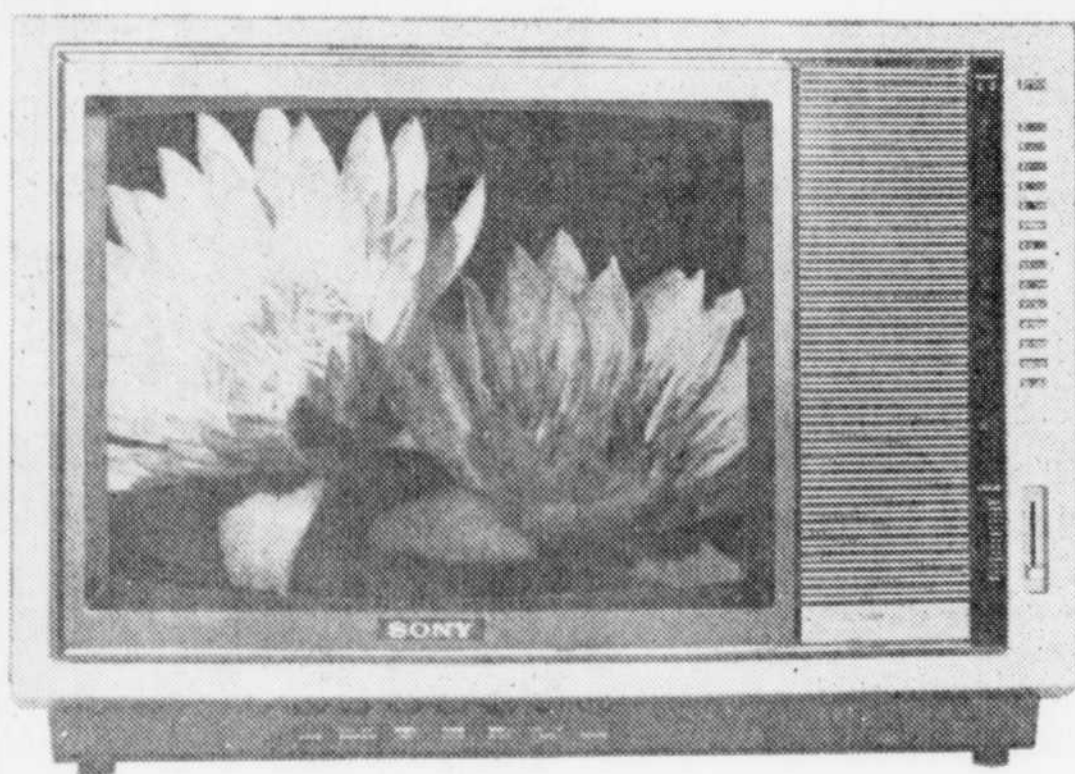
	Notre prix courant	EN SOLDE
À gauche: 16"	\$68.00	\$47.60
18"	76.00	53.20
Au centre: 16"	38.50	26.95
18"	42.00	29.40
À droite: 16"	27.00	18.90
18"	29.00	20.30

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

**Tirnitron?..
Non. Le "Trinitron"
de Sony**



Telecouleur "Trinitron"
KV-1913 de Sony

Prix Eaton
749.99
ch.

Oui, on peut se payer un téléviseur Sony!

Un téléviseur dont le nom est difficile à prononcer mais qui laisse au niveau de l'image une impression très nette. Car chez Sony ce n'est pas la fantaisie éphémère d'un nom qui compte, mais une qualité qui dure et dont on se souvient...

Le KV-1913 réunit toutes les caractéristiques du "Trinitron" tout en restant à prix raisonnable.

Voici quelques aspects de cet appareil:

- Tube image entièrement transistorisé avec le nouveau système de couleur Trinitron (un canon, une lentille)
- Antenne VHF télescopique orientable et UHF à boucle amovible
- Commande de volume à glissement
- Syntonisation express à boutons-poussoirs
- Système qui coupe le courant lorsque l'appareil n'est pas utilisé. Donne une image rapidement même à froid.
- Coffret de plastique aspect noyer.

Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy ainsi qu'à notre nouveau magasin aux Galeries de la Capitale, Rayon 460

Venez ou téléphonez 653-9331

EATON

QUEL PRIX!! QUEL PRIX!! QUEL PRIX!! QUEL PRIX!! QUEL PRIX!! QUEL PRIX!!



**BIEN DOUILLETS
POUR L'HIVER seulement \$19!!**

Une aubaine de chandails. Des articles imbattables! Ces deux pull-overs coûtent régulièrement \$35, mais nous vous les offrons pour seulement \$19. À gauche: encolure ras du cou avec motif en relief sur l'empèchement du devant. 100% acrylique. Mauve ou gris. À droite: pull-over à col en V 100% laine. Mauve, vert, jaune pâle, rose ou bleu. Les deux en P.M.G. 2 exemples de notre formidable collection de chandails. Chez H.R.!

Miss Renfrew, au rez-de-chaussée.

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE (2 HRS. STAT. GRATUIT) - PLACE STE-FOY
H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'A 21 H.

Restructuration scolaire

Les commissaires vont se prononcer demain

par Damien GAGNON

La restructuration scolaire sera au cœur des débats de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) qui s'ouvre demain au Centre municipal des congrès à Québec.

Les quelque 800 commissaires d'écoles attendus à ces assises auront une occasion privilégiée de dire au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, ce qu'ils pensent de ses propos sur la restructuration scolaire.

Si le ministre de l'Éducation refuse pour l'instant de rendre publiques ses véritables intentions sous prétexte

que sa période de réflexion n'est pas terminée, il ressort clairement des discours qu'il tient depuis quelques semaines que les commissions scolaires dans leur forme actuelle disparaîtront.

Les observateurs de la scène scolaire voient dans les propos du ministre la disparition des structures scolaires selon la religion. Les nouveaux conseils scolaires administreraient pour les francophones et les anglophones les écoles catholiques, protestantes, ou autres. La confessionnalité se déciderait au niveau de chaque école après consultation avec le milieu.

Déjà des commissions scolaires,

particulièrement la Commission des écoles catholiques de Montréal et les commissions scolaires protestantes ont fait part de leur intention de s'adresser aux tribunaux pour empêcher le gouvernement du Québec d'éliminer les systèmes scolaires confessionnels.

Cette réunion permettra de savoir si l'ensemble des commissaires d'écoles de la province sont véritablement opposés aux intentions du gouvernement. Il est certain que la question de la confessionnalité suscitera de vifs débats en ateliers et en assemblée générale.

Déjà la FCSCQ s'est prononcée en faveur de l'intégration des commissions scolaires qui administrent exclusivement le primaire ou le secondaire.

Absence du ministre

Curieusement, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin ne participera pas à l'Assemblée générale des commissaires d'écoles. Il a refusé l'invitation qui lui a été lancée par la FCSCQ. Les commissaires d'écoles sont les premiers intéressés par la restructuration scolaire et le ministre, selon un porte-parole de la FCSCQ

aurait eu une bonne occasion d'expliquer ses intentions.

M. Laurin a justifié son refus en précisant qu'il en était encore à la période de réflexion. Pourtant, il acceptait, en fin de semaine dernière, de parler restructuration scolaire devant les professeurs de morale et de religion réunis à Montréal.

Au cours de l'Assemblée générale annuelle, il y aura également des élections à la présidence et à la vice-présidence.

Mme Estelle Gobeil qui occupe le poste de présidente depuis la dé-

mission, le printemps dernier, de M. Jacques Mongeau est de nouveau candidate. Elle a comme adversaire, un agent d'assurances de Mont-Joli, M. Guy D'Anjou, président de la Commission scolaire de la Mitis et premier vice-président de la FCSCQ.

A la première vice-présidence, les candidats en lice sont: M. Raymond Lemieux de la Commission scolaire Disraeli et M. Ghislain Maltais, de la Commission scolaire de Tadoussac. A la deuxième vice-présidence, M. Marcel Duchesne de la Commission scolaire de Chicoutimi a comme adversaire, Mme Francine Synotte de la CECM.



MOBILIER DE CHAMBRE (4 mcx) A PRIX D'AUBAINE!

L'ens. comprend: ● Com-mode double à 6 tiroirs ● Chiffonnier ● Miroir encadré ● Tête de lit double/Queen ● Fini noyer. Tables de nuit en sus.

288²⁴ livré

QUANTITÉ LIMITÉE



OPTEZ POUR LE CONTEMPORAIN!

Vous aimerez ce mobilier de salon (2 mcx). Le canapé (239cm; 94") et le fauteuil sont recouverts de tissu 100% nylon. Disponible en couleurs rouille/beige ou brun/beige. Roulettes à l'avant.

2 mcx **548²⁴** livré

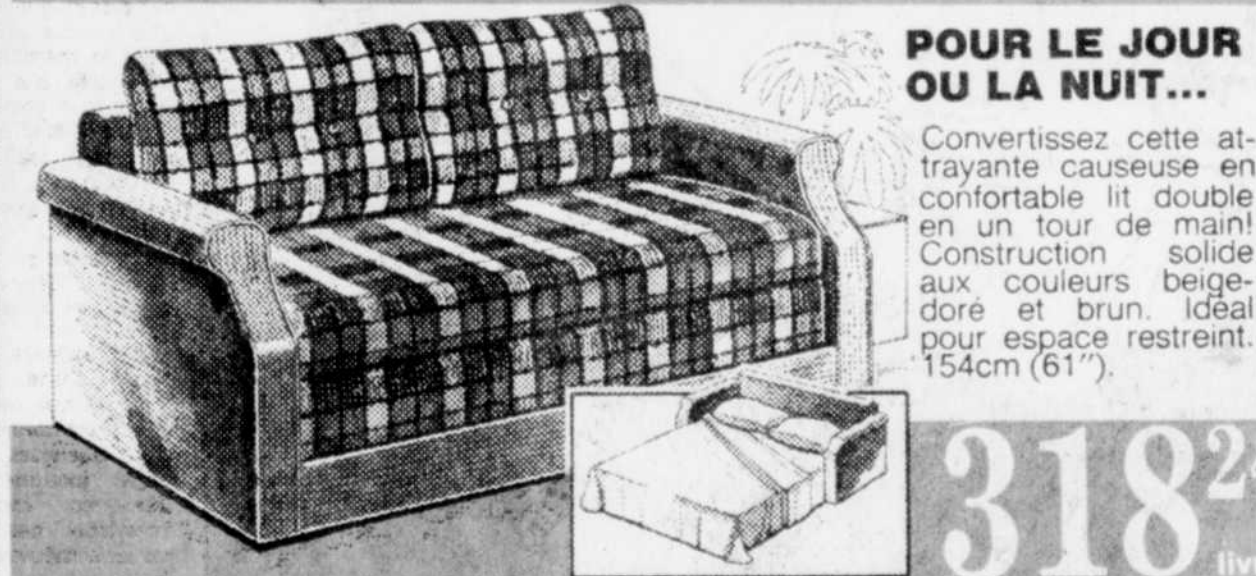


MAIL ST-ROCH:
600, RUE ST-JOSEPH EST
TÉL.: 529-0141

LEVIS:
15, RUE ST-LOUIS
TÉL.: 837-8821

JEUDI ET VENDREDI 9H00 LE MATIN À 9H00 LE SOIR

VENTE 24 HEURES

POUR LE JOUR OU LA NUIT...

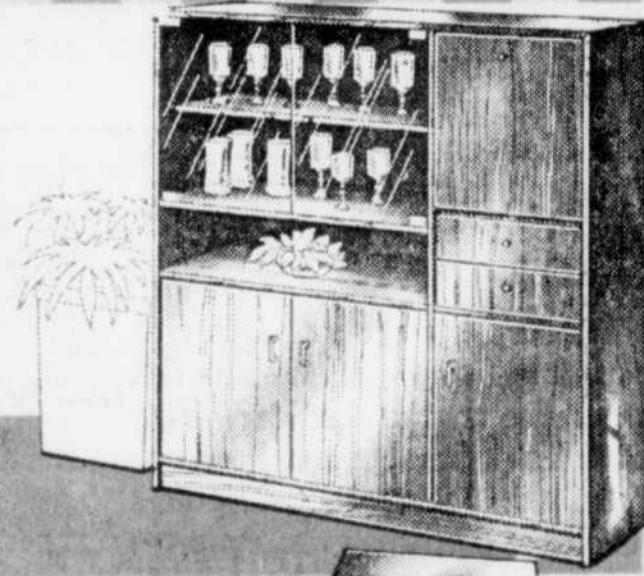
Convertissez cette attrayante causeuse en confortable lit double en un tour de main! Construction solide aux couleurs beige doré et brun. Idéal pour espace restreint. 154cm (61").

318²⁴ livré

UNITÉ MURALE PRATIQUE ET BON MARCHÉ

Meuble décoratif à multiples fonctions. Section éclairée, vitrine pour objets d'art, bar avec abattant et tablettes à l'intérieur. Aussi 2 tiroirs et 3 sections de rangement. Fini pacane.

299²⁴ livré




POUR TOUS LES BUDGETS... ENS. MODULAIRE

- CASSETTOPHONE encastré et 2 micros
- RÉCEPTEUR AM/FM stéréo
- TOURNE-DISQUE AUTO.
- HAUT-PARLEURS

299²⁴ livré

JULIETTE

INCLUS

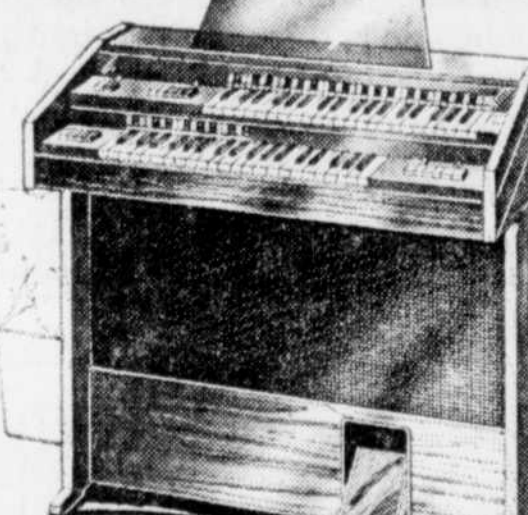
CREDIT OFFERT

LEGARÉ

ORGUE ÉLECTRONIQUE

2 claviers, 40 clés chacun, 48 accords avec mémoire. Pédale d'expression. Effets vibrato. Rythmes auto.: valse, swing, disco, etc. 2 haut-parleurs 160mm. Cabinet fini ébène de Malaka.

699²⁴ livré




SOYEZ AU CHAUD!

Avec ces couvertures pour lit double. Bordure en nylon. Lavable à la machine. Choix de couleurs pastel. ET À BON PRIX!

9⁸⁸ SEULEMENT!



POUR CUISSON ULTRA-RAPIDE!

Four à MICRO-ONDES de grande capacité. Réglage de puissance variable. Fini imitation de bois.

UNE VALEUR SÛRE!

HITACHI 548²⁴ livré



PORTATIF! TÉLÉVISEUR N/B 12"

- 100% transistorisé
- Poignée sur le dessus pour déplacement aisé
- Joli coffret blanc.

98²⁴

HÂTEZ-VOUS... 24H00 SEULEMENT POUR PROFITER DE CES RABAIS SPECTACULAIRES

1 seul./Mobilier de chambre, 4 mcx, moderne, Norbec. Rég. \$879 SPECIAL \$848.	1 seul./Table à café en pin, m-foncé, City. Rég. \$149.95 SPECIAL \$98.	1 seul./Sofa 3 places, style canadien "Brouillet". Rég. \$989 SPECIAL \$748.	1 seul./Mobilier de dinette chromé, 5 pièces. Rég. \$699 SPECIAL \$548.	5 seul./Sofa-lit à 3 positions "Flip Flop", genre "couch". Rég. \$419 SPECIAL \$328.	2 seul./Mobilier de cuisine chromé, 7 pièces. Rég. \$449 SPECIAL \$348.
20 seul./Tables de nuit assorties. Valeur de \$59.95 SPECIAL \$39.88	2 seul./Tables de salon, style canadien, "Brouillet", jusqu'à \$239.95 SPECIAL \$188.	1 seul./Fauteuil en pin de style colonial "City". Rég. \$359 SPECIAL \$288.	1 seul./Mobilier de dinette chromé, 7 pièces. Rég. \$599 SPECIAL \$488.	1 seul./LA-bibliothèque et matelas pour jeune. Rég. \$439 SPECIAL \$298.	1 seul./Dinette en bois 5 pcs, table ronde extensible avec pénétrant. Rég. \$849 SPECIAL \$788.
1 seul./Mobilier de chambre, 4 mcx, usagé, "l'été". SPECIAL \$288.88	1 seul./Unité murale en pin m-foncé "City". Rég. \$309.95 SPECIAL \$248.	1 seul./Mobilier de salon 2 mcx, style moderne, Rust. Rég. \$1,349 SPECIAL \$998.	4 seul./Sofa-lit (Hilo-A-Bed) avec matelas. Rég. \$479 SPECIAL \$398.	3 seul./Lits superposés complets 39", avec matelas à ressorts. Rég. \$589 SPECIAL \$468.	3 seul./Commodes ou étagères pour chambre d'enfant. Valeurs jusqu'à \$189.95 SPECIAL \$98.

"On dit que les gisements de pétrole se trouvent d'abord dans l'esprit des hommes. C'est ce que croit Gulf Canada."

Keith Caldwell

vice-président responsable de l'exploration,
Ressources Gulf Canada Inc.

Au cours des vingt dernières années, les compagnies de pétrole en général et Gulf Canada en particulier ont dépensé des milliards de dollars pour des programmes de prospection qui n'ont que récemment porté fruit, dans la mer de Beaufort, dans les îles de l'Arctique et au large de Terre-Neuve. Mais lorsque, voici vingt ans, nous décidions de risquer des sommes pareilles, le pétrole n'existait que dans l'esprit de nos géologues.

La prospection et la découverte du pétrole sont un acte de foi accompagné de savoir, d'instinct, d'argent et d'un brin de chance. Donc plus il y aura de dévouement, de savoir et d'instinct – sans parler d'argent! – plus vite le Canada atteindra l'autosuffisance pétrolière.

Le dépistage des structures géologiques susceptibles de contenir des gisements de pétrole fait appel à des techniques complexes. Mais en définitive, il faut bien que quelqu'un ait un jour l'audace de mettre à l'épreuve ces théories – argent en main!

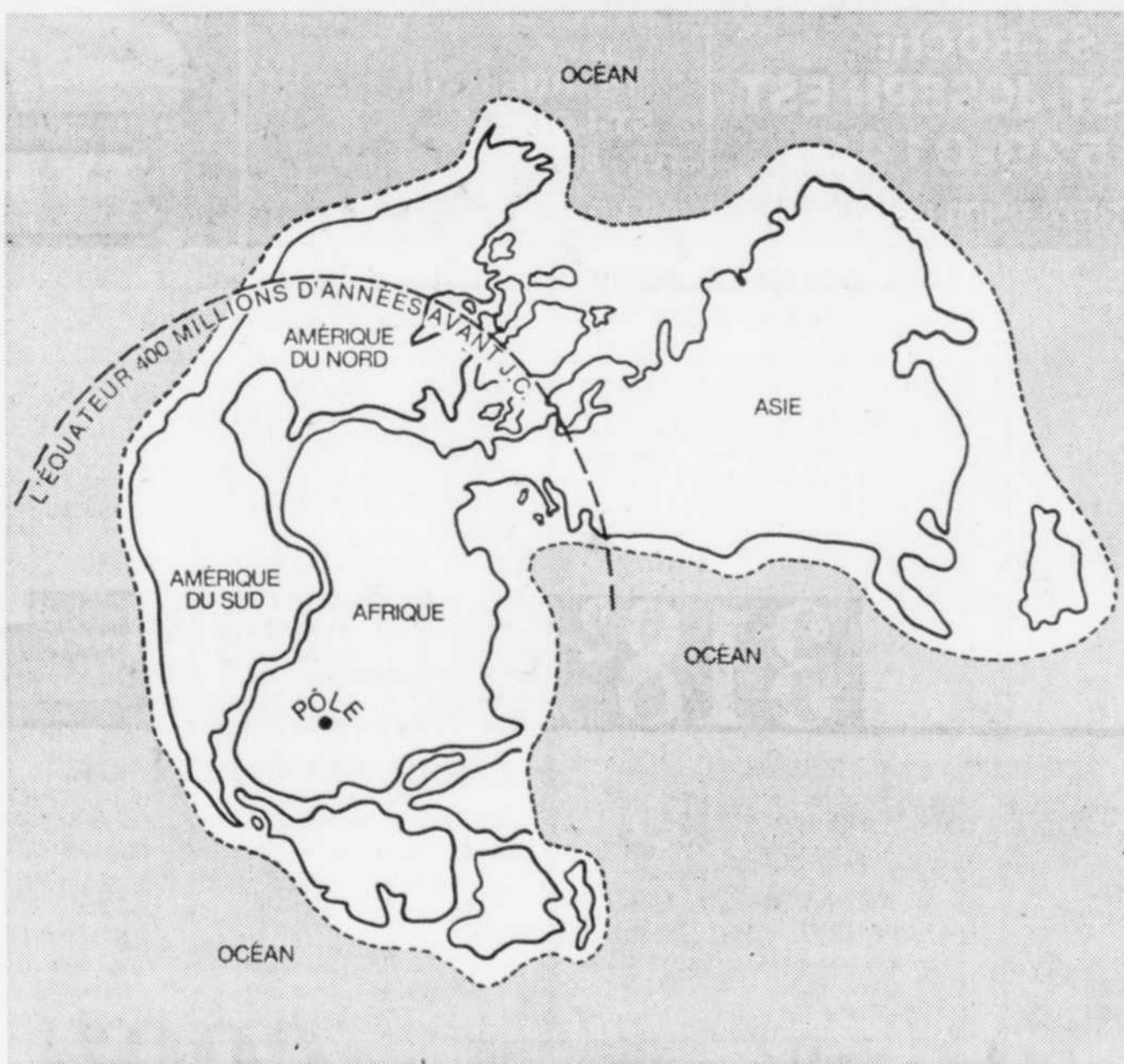
Pour pénétrer les secrets de la terre on a recours à la sismologie. Il s'agit de faire détoner des charges explosives et d'enregistrer les ondes sismiques qui en résultent. À l'aide d'instruments hautement sensibles et d'ordinateurs, on produit éventuellement une "radiographie" des entrailles de la terre. Lorsqu'une structure géologique semble prometteuse, on procède au forage. Mais en dépit des techniques les plus perfectionnées, les risques restent si grands que bien souvent ce qui semblait une promesse n'est qu'un trou de grande profondeur.



Keith Caldwell, vice-président responsable de l'exploration, Ressources Gulf Canada Inc., est originaire de Gilbert Plains, Manitoba. Il a une maîtrise en science géologique de l'Université du Manitoba. Ses moments de loisirs sont consacrés aux randonnées en montagne, au cyclisme et au saxophone.

Des risques énormes

Le forage d'un puits de dix mille pieds, sur terre, coûte au moins un million de dollars. En mer, comme c'est le cas à Hibernia, au large de Terre-Neuve, les coûts grimpent jusqu'à environ \$40 millions. C'est ce qui explique pourquoi,



Comment ces roches pétrolifères ont-elles été formées dans les déserts glacés de notre Grand Nord? Selon les géologues, les continents se sont lentement déplacés si bien qu'il y a environ 400 millions d'années, les îles de l'Arctique se trouvaient proches de l'équateur. La chaleur et la pression créées par ce mouvement ont transformé les sédiments du fond de la mer en pétrole brut. Mais il faut beaucoup d'expérience et un rien d'intuition pour en dénicher la présence.

avant même d'avoir découvert une seule goutte de pétrole, Gulf et d'autres compagnies pétrolières avaient dépensé presque un milliard de dollars, littéralement engloutis dans la mer. Or ce vaste pari reposait sur la seule recommandation d'individus spécialisés dans la prospection pétrolière.

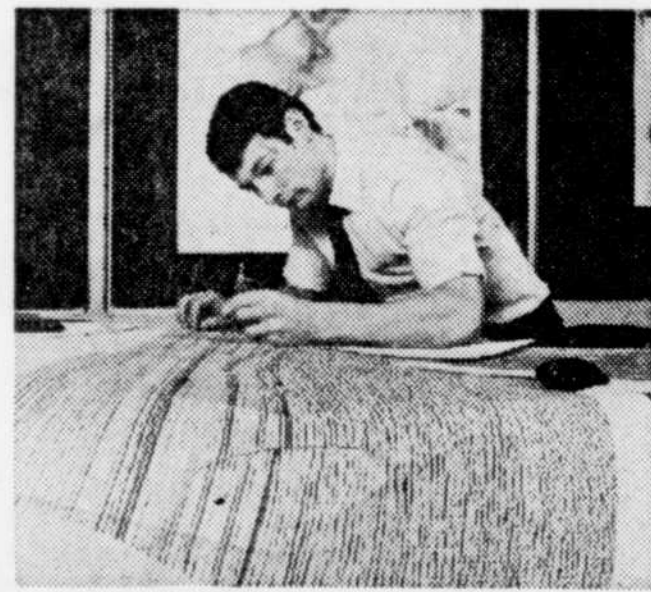
Au coût astronomique de cette prospection il faut cependant opposer le fait que cet argent demeure au Canada où il paye des salaires, achète de l'équipement, bref contribue à notre économie.

Qui dit importation de pétrole dit exportation de dollars

Gulf croit fermement que le Canada doit se donner pour but la prospection et la mise en valeur de nouvelles sources de pétrole pour atteindre l'autosuffisance aussi rapidement que possible.

Mais entre temps il faut nous approvisionner à l'étranger. Cette année nos importations nous coûteront presque un million de dollars l'heure! Adieu dollars!

Plus il y aura de compagnies pour entreprendre la mise en valeur de nouvelles sources de pétrole canadien, plus vite le Canada atteindra l'autosuffisance souhaitée. Les équipes de scientifiques et de spécialistes – dont celles de Gulf – auront besoin à l'avenir d'encouragement et de soutien pour la recherche et la découverte de nouveaux gisements sur de vastes territoires inexplorés. Or certains de ces gisements n'existent encore que dans l'esprit de quelques personnes. Il nous faudra aussi des investissements massifs en provenance de nombreuses sources pour atteindre l'autosuffisance.



Brian Illing, géologue chez Gulf Canada, étudie un tableau sismique, genre de radiographie des couches de la terre. C'est à partir de ces renseignements que l'on décide où sera entrepris le forage.

Notre équipe canadienne, solide et expérimentée

Les succès remportés par l'équipe de Gulf Canada dans la prospection pétrolière ne sont pas un simple effet du hasard. Gulf choisit son personnel avec soin, pour ses talents, sa motivation, son dynamisme. D'une année à l'autre, chacun y va de ses idées, de son expérience, de son audace. C'est ce qui en fait des hommes et des femmes engagés, motivés, fiers de jouer un rôle de premier plan dans l'avenir de leur pays.

Chez Gulf Canada les décisions essentielles appartiennent à des Canadiens dont l'avenir est au Canada, qu'ils soient scientifiques, prospecteurs, responsables du raffinage ou de la commercialisation. Ils travaillent pour notre commun bien-être.



GULF CANADA LIMITÉE



Les handicapés se font entendre

Hier, sur la colline parlementaire à Ottawa, une centaine de personnes handicapées ont manifesté. Elles réclamaient des garanties constitutionnelles contre la discrimination. En même temps, d'autres manifestations semblables avaient lieu dans d'autres villes du Canada et toutes étaient organisées par la coalition des organisations provinciales des handicapés.

Les médecins se gardent d'être des informateurs

MONTREAL (PC) — En réaction au jugement de la Cour suprême du Canada qualifiant les médecins et les employés d'hôpitaux "d'informateurs de police privilégiés", l'Association médicale canadienne s'est empressée de dissiper toute confusion aux yeux du public en invoquant l'éthique professionnelle.

"Il demeure absolument contraire à la déontologie pour un médecin de divulguer des renseignements confidentiels de nature médicale à un agent de police ou à toute autre personne, à moins d'avoir obtenu la permission du malade ou que la loi l'oblige à agir autrement en vertu d'un ordre du tribunal", a déclaré, hier, le Dr Léon Richard, président de l'Association médicale canadienne.

Ce jugement annule une décision de la Cour suprême de l'Ontario, qui avait exigé que des agents de la GRC dévoilent les noms d'informateurs d'hôpitaux dans 138 cas. Les policiers avaient refusé, prétextant que leurs informateurs étaient privilégiés, même si ceux-ci avaient enfreint une loi ontarienne en fournissant les renseignements demandés. Devant ces faits, l'AMC fera étudier le jugement de la Cour suprême du Canada par ses conseillers juridiques. L'organisme songe même à conjuguer ses efforts avec ceux de l'Association du Barreau canadien, car les implications du jugement de la Cour suprême demeurent confuses quant aux législations provinciales relatives à la confidentialité des dossiers médicaux.

L'Argentine refuse d'envoyer 52 prisonniers politiques au Canada

OTTAWA (PC) — Le gouvernement argentin refuse de laisser partir 52 prisonniers politiques que le Canada avait offert de recevoir, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, M. Adolfo Perez Esquivel, lauréat argentin du prix Nobel de la paix 1980, en visite de deux jours au Canada comme invité du Congrès du travail du Canada (CTC).

M. Esquivel, qui fut lui-même prisonnier politique en Argentine, a déclaré que le Canada avait déjà accordé les visas à 52 prisonniers, "mais le gouvernement argentin refuse de les laisser partir".

Il y a trois ans, le Canada avait offert de recevoir 100 prisonniers politiques. A ce jour, seuls 12 ont été autorisés à quitter l'Argentine. Il en

reste des milliers que le régime militaire a internés au cours des dernières années.

M. Esquivel a demandé au gouvernement canadien de se servir du réacteur nucléaire Candu vendu à l'Argentine - et dont la construction est encore en cours - comme arme diplomatique pour inciter l'Argentine à rétablir les droits de l'homme.

Si c'est pas nous

Mais, dit-il, il est peu probable que le Canada donne suite à cette recommandation. La réaction de M. MacGuigan a été la même que celle des dirigeants d'autres pays, qui ont répondu:

"Si ce n'est pas nous qui le leur vendons, d'autres le feront. Si nous ne vendons pas nous aurons un problème

de chômage."

M. Esquivel a révélé que la commission des droits de l'homme de l'ONU remettrait incessamment un rapport à l'assemblée générale, sur les personnes "disparues" en Argentine, ajoutant qu'il espérait que le Canada appuierait l'action entreprise pour porter la question devant l'assemblée.

Piccinini

La visite de M. Esquivel coïncide avec celle, distincte, de M. Alberto Piccinini, métallurgiste argentin qui vient de purger 5 années de prison dans son pays.

Agé de 39 ans, M. Piccinini était secrétaire général de la section Villa Constitución (7,000 membres) affiliée au syndicat argentin des métallurgistes.

Il avait été arrêté en mars 1975,

au moment où les autorités avaient décidé de durcir leur attitude à l'égard des syndicats.

Il a attribué sa libération, en juillet 1980, à l'intervention des syndicalistes canadiens affiliés aux Métallurgistes unis d'Amérique qui ont mené campagne en sa faveur.

Au cours d'une interview, M. Piccinini a déclaré, mercredi, que les conditions dans les prisons en Argentine étaient horribles, ajoutant que les détenus étaient torturés. Lui-même a été battu et placé en cellule.

Le syndicat canadien des métallurgistes a collecté des fonds pour l'aider à s'établir au Canada, mais il a refusé, disant qu'il ne voulait pas vivre en exil. "J'aimerais bien vivre ici, dit-il, mais j'ai des obligations envers mon pays".

La vente d'automne SICO

18⁴⁹\$*
le gallon
Sous-couche d'intérieur au latex pour émail, blanc

13⁹⁹\$*
le gallon
Émail semi-brillant d'intérieur à l'alkyde, blanc

14⁹⁹\$*
le gallon
Latex mat pour plafonds, blanc

18⁹⁹\$*
le gallon
Émail fini perle d'intérieur au latex, blanc

SICO C'EST BEAU!

GAGNEZ VOTRE PANIER DE PROVISIONS

GAGNANT(E) DE LA SEMAINE

Mme Lise Jacques

1263, Normanville
Ancienne-Lorette

place des **XXXXX**
quatre-bourgeois

NOEL EN OCTOBRE AVEC Sansui

Aubaines spéciales d'avant Noël sur les sensationnelles séries de Sansui. Allez les voir dès maintenant, pendant qu'il en reste encore.

	Rég.	Spécial SANSUI
A-40 Noir seulement. Amplificateur 50 watts RMS total.	209,95 \$	139 \$
T-80 Noir seulement. Syntonisateur.	319,95 \$	259 \$
R-70 Argent seulement. Récepteur 130 watts RMS total.	479,95 \$	389 \$
S-35-C Haut-parleur 3 voies, 40 watts RMS.	pre 299,95 \$	150 \$ pre
S-45-C Haut-parleur 3 voies, 55 watts RMS.	pre 329,95 \$	215 \$ pre
S-55-C Haut-parleur 3 voies, 80 watts RMS.	ch. 209,95 \$	129 \$ ch.
D-95 Noir ou argent. Platine à cassette métal.	299,95 \$	247 \$
FRQ-5 Table tournante automatique Quartz .008.	369,95 \$	273 \$
TU-519 Noir seulement. Syntonisateur.	449,95 \$	299 \$
T-77 Argent seulement. Syntonisateur pré sélection.	399,95 \$	293 \$
BC-77 Argent seulement. Amplificateur 120 watts total + Mixer.	749,95 \$	565 \$
SE-7 Noir et argent. Egalisateur 20 bandes.	429,95 \$	369 \$

GARANTIE 5 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
MAGNETOPHONE: GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

HENNAULT ELECTRONIQUE INC.

VENTE ET SERVICE
5045, boul. du Jardin,
Charlesbourg, Québec
G1G 3Z2

Tél.: 628-5863

QUINCAILLERIE HARVEY INC. 2425, boul. Père-Lelièvre Duberger Tél.: 681-6261	QUINCAILLERIE STE-MONIQUE 1250, boul. Masson Les Saules Tél.: 871-3823	NAP. MONTREUIL 1510, Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-2365	COUVRE-PLANCHERS DU CHATEAU 170, boul. St-Joseph ouest Charlesbourg-ouest Tél.: 626-7358	QUINCAILLERIE SIOU ENR. Village Huron Loretteville Tél.: 842-1969	JUNEAU & FRERES INC. 550, 3e Avenue Québec Tél.: 524-2502 524-3871
QUINCAILLERIE P.-H. VILLENEUVE 255, av. Giguère Ville-Vanier Tél.: 681-0555	QUINCAILLERIE M. GAUVIN INC. 1955, Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-1473	QUINCAILLERIE ST-VALLIER ENR. 850, St-Vallier ouest Québec Tél.: 683-1761	QUINCAILLERIE DURAND INC. 254, boul. L'Ormière Neufchâtel Tél.: 843-2223	QUINCAILLERIE ED. MORENCY LTEE 284, Durocher Québec Tél.: 522-5247	QUINCAILLERIE CREMAZIE INC. 168, Crémazie ouest Québec Tél.: 522-2506
QUINCAILLERIE DURAND INC. 359, Racine Loretteville Tél.: 842-3682	FRENETTE & FRERES LTEE 376, Nationale Portneuf Tél.: 286-3321, 878-2936, 694-9264	MATERIAUX G.M.R. INC. 90, de Rotterdam St-Augustin Tél.: 878-3820	PAULIN MOISAN INC. 746, rue St-Joseph St-Raymond, Portneuf Tél.: 337-2297	MARCEL FRENETTE 385, boul. du Centenaire St-Basile, Cité Portneuf Tél.: 329-2742	LES QUINCAILLERIES J.-A. ROY INC. 558, rue St-Joseph Lauzon Tél.: 837-4759
QUINCAILLERIE DONNACONA LTEE 356, boul. Jacques-Cartier Donncona Tél.: 285-2515	QUINCAILLERIE ROBERT GRONDIN 808, Route Kennedy Pintendre Tél.: 833-1494	MATERIAUX J.-E. FORTIER INC. 236, rue Commerciale St-Henri de Lévis Tél.: 882-2231	QUINCAILLERIE NOEL INC. 1010, 4e Avenue St-Romuald Tél.: 839-8881	QUINCAILLERIE LAVOIE 1224, Marie-Victorin St-Nicolas Tél.: 831-1368	MEUBLES HELENE JACQUES INC. 137, Commerciale St-Henri de Lévis Tél.: 882-2411
CONRAD FONTAINE 1142, Dupont St-Lambert Tél.: 889-9840	QUINCAILLERIE CORRIVEAU, STE-FOY 3400, des Quatre-Bourgeois Ste-Foy Tél.: 651-6121	QUINCAILLERIE DES OBLATS ENR. 597, rue des Oblats Québec Tél.: 529-2636	QUINCAILLERIE GIFFARD INC. 3275, av. Royale Beauport Tél.: 667-1964	QUINCAILLERIE BOIVIN ENR. 1178, 4e Avenue Québec Tél.: 522-3766	NAP. BOILY INC. 4094, boul. Ste-Anne Montmorency Tél.: 667-7851
QUINCAILLERIE GIRARD ENR. 4850, 3e Avenue ouest Charlesbourg Tél.: 626-8791	QUINCAILLERIE LAVALLÉE 2750, ch. Ste-Foy Ste-Foy Tél.: 658-0655	QUINCAILLERIE CHOQUINARD INC. 1403, Provencher Cap-Rouge Tél.: 653-7446	QUINCAILLERIE SILLERY 1341, Maguire Sillery Tél.: 527-2822	QUINCAILLERIE McDONALD 659, Notre-Dame N.-D.-des-Laurentides Tél.: 849-3245	CONTRE-PLAQUES MODERNES (1979) INC. 1177, Pie XI, Val Béclair Tél.: 842-1911
QUINCAILLERIE SEIGNEURIALE ENR. 304, Seigneuriale Beauport Tél.: 667-2272	QUINCAILLERIE DES NEIGES INC. Ctre d'achats Place Ste-Anne Ste-Anne de Beauport Tél.: 827-4524	MATERIAUX LAURENTIDES INC. 1000, boul. du Lac Lac-Beauport Tél.: 849-4243	QUINCAILLERIE DESLAURIERS INC. 8465, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg Tél.: 623-1577	QUINCAILLERIE J.-A. LABERGE ENR. 1201, 1re Avenue Québec Tél.: 529-9683	GARON LTEE 2901, Chemin Ste-Foy Ste-Foy Tél.: 653-7258 653-4986
GASTON OUELLET 72, Côte St-Grégoire Beauport Tél.: 661-6480	QUINCAILLERIE DU CHATEAU INC. 1155, Château-Bigot Charlesbourg est Tél.: 627-3311	QUINCAILLERIE LABERGE INC. 564, av. Royale Beauport Tél.: 661-3714	QUINCAILLERIE ST-LOUIS-DE-FRANCE ENR. 2900, Chemin St-Louis Ste-Foy Tél.: 656-9503	QUINCAILLERIE R.C.O. INC. 5649, boul. Hamel ouest Ste-Foy Tél.: 872-3445	QUINCAILLERIE R.C.O. INC. 1086, boul. des Chutes Beauport Tél.: 667-5144
QUINCAILLERIE J.-C. AUCLAIR ENR. 477, boul. J.-Bédard Lac-St-Charles Tél.: 849-4225	QUINCAILLERIE CORRIVEAU, SILLERY 1744, Chemin St-Louis Sillery Tél.: 683-1901	QUINCAILLERIE ROBERT ENR. 3113, 1re Avenue Québec Tél.: 628-1372	QUINCAILLERIE CO-OP 4916, boul. Fossambault Ste-Catherine Tél.: 875-2734	LES QUINCAILLERIES J.-A. ROY INC. Galerie Rond-Point Lévis Tél.: 837-0472	LES QUINCAILLERIES J.-A. ROY INC. 16, St-Joseph Bienville Tél.: 837-0032
		QUINCAILLERIE MARTEL 1980 LTEE 720, 9e Avenue Charny Tél.: 832-8095	CENTRE DE RENOVATION JOS GRENIER 947, Royale Beauport Tél.: 667-1724		

MAINTENANT 3 MAGASINS

pour mieux vous servir

BEAUPORT

535, boul. Ste-Anne — 667-6282

LEVIS

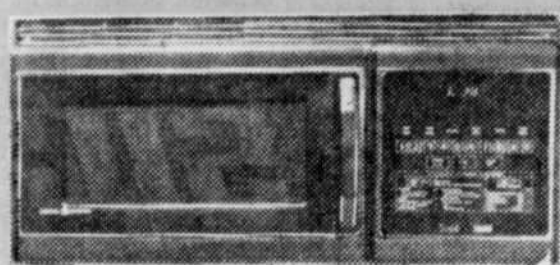
Place Tanguay, Lévis — 833-4511

LES SAULES

1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules) 871-4411

FOUR A MICRO-ONDES

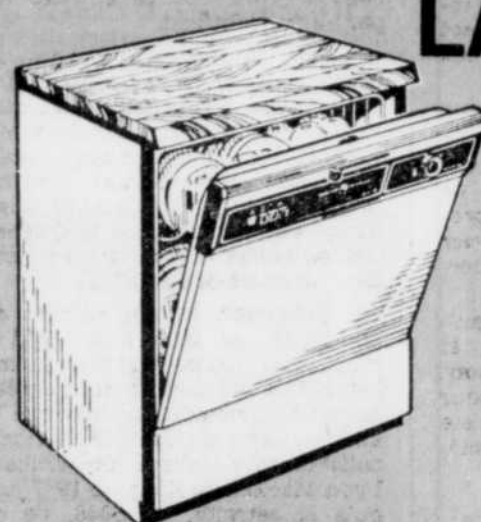
Modèle JVM-60



- Cuisson minutée
- Cuisson par température avec "Micro-thermomètre"
- Lampe pour dessus de cuisinière et ventilateur d'évacuation incorporés

AVANTAGES PRATIQUES:

- Minuterie de maintien
- Panneau et horloge à affichage numérique
- Code et cuisson
- Cuisson automatique
- Commandes "Micro-Touch"
- Tablette de four fixe, nettoyage facile, cuisson excellente
- Guide et livre de cuisson faciles à comprendre



Modèle SSC530V (mobile)
Modèle SSD530V (encastré)

LAVE-VAISSELLE

RECUREUR

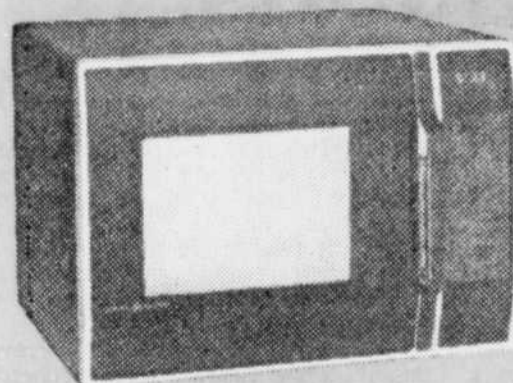


CARACTERISTIQUES:

- 7 cycles: récurer - régulier - régulier écono - rinçage d'attente - abrégé - abrégé écono - chauffe-assiettes
- 4 boutons-poussoirs
- Action de lavage à 3 niveaux
- Broyeur d'aliments mous
- Doseur automatique de produit mouillant
- Dessus en cerisier (SSC530V)
- Modèle encastrable: jeu de panneaux réversibles (4 teintes: blanc, blé mûr, amande et vert pré).

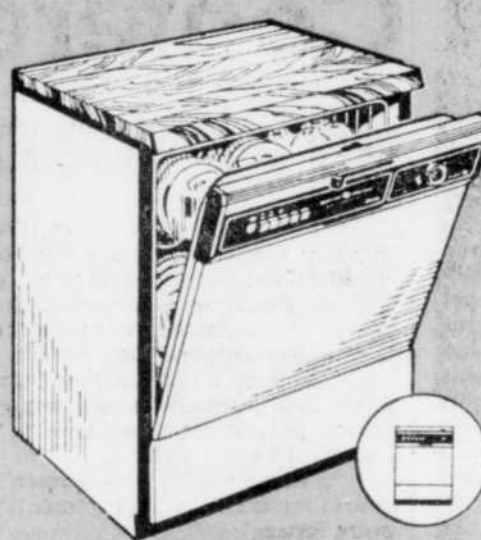
FOUR A MICRO-ONDES

Modèle JET-130



AVANTAGES PRATIQUES:

- Commandes "Micro-Touch"
- Panneau et horloge à affichage numérique
- Minuterie de cuisson 99 minutes, 99 secondes
- Cuisson par température
- Décongélation
- Minuterie de maintien
- Code de cuisson
- Cuisson automatique
- "Micro Thermometer"
- Tablette de four fixe, facile à nettoyer
- Guide et livre de cuisson faciles à comprendre



Modèle SMC930V
SMD930 encastré

LAVE-VAISSELLE

"POTSCRUBBER II"



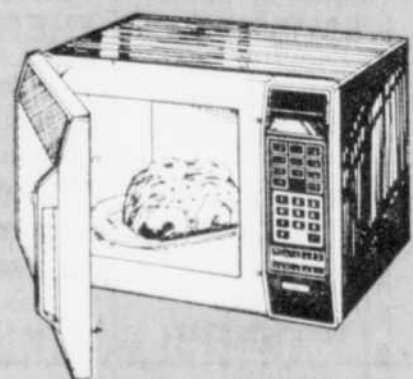
Le NOUVEAU lave-vaisselle "Potscrubber II" permet d'obtenir d'excellents résultats grâce à son design amélioré et à ses nouvelles caractéristiques. Vous pouvez aussi réaliser d'importantes économies d'énergie... jusqu'à 30% sur l'eau chaude.

Vous obtenez en plus...

- Action de lavage à trois niveaux
- Fonctionnement par boutons-poussoirs (sept)
- Choix de 16 cycles... un pour chaque tâche
- Cycle récurer pour casseroles et poêlons
- Pompe en polypropylène anticorrosion
- Doseurs pour détergent et produit mouillant
- Il est SILENCIEUX, DURABLE et FACILE A REGLER

FOUR A MICRO-ONDES

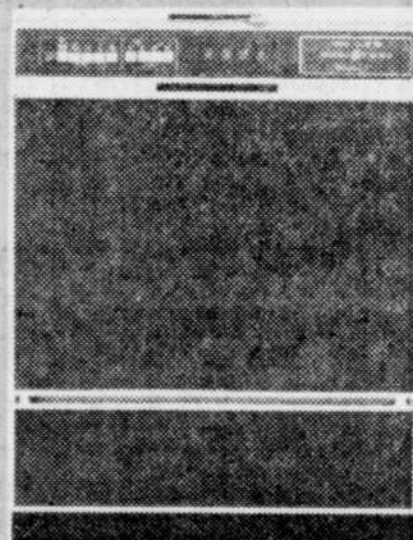
Modèle JET-114



- Panneau de commande "Micro-Touch"
- Affichage numérique à semi-conducteurs

CARACTERISTIQUES:

- Horloge • Minuterie
- Niveaux de puissance
- Détecteur de température
- Signal de fin de cycle
- Témoin de courant
- Bouton de mise en marche
- Sélections: durée de cuisson - décongélation - minuterie d'attente - température de cuisson - code de cuisson
- "Auto-Roast" • Eclairage intérieur
- Porte en verre noir
- Livre de recettes et guide



Modèle SMD955V

LAVE-VAISSELLE

"POTSCRUBBER II"



Le système de lavage "Potscrubber II", avec son nouveau bras gicleur à orbites multiples et son système de filtre à autonettoyage, donne des résultats exceptionnels au lavage. Plus besoin de gratter ou laver à la main les pots, poêlons et casseroles!

La consommation d'énergie a été également améliorée de manière substantielle. La consommation d'eau chaude a été réduite de 13 gallons, dans les modèles précédents, à 8 gallons, c'est-à-dire une réduction pouvant aller jusqu'à 30%.

**A BEAUPORT
CETTE SEMAINE**

**DEMONSTRATIONS DES FOURS
MICRO-ONDES G.E. OFFERTES
SUR PLACE PAR UNE
SPECIALISTE DE LA COMPAGNIE.**

**Le jeudi 22, de 14h30 à 20h30.
Le vendredi 23, de 14h30 à 20h30.
Le samedi 24, de 10h00 à 16h30.**

AMEUBLEMENTS TANGUAY

BEAUPORT

535, boul. Ste-Anne — 667-6282

LEVIS

Place Tanguay, Lévis — 833-4511

LES SAULES

1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules) 871-4411